

RAPPORT

20

23

D'ACTIVITÉ

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie



AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE



SOMMAIRE

- 02** Le mot de la Présidente
- 03** Le Comité Directeur
- 04** Les permanents
- 05** Les indicateurs de productivité
- 07** Les temps forts du MEDEF-NC
- 53** Les P'tits déjeuners
- 57** Les dossiers du MEDEF-NC
- 58** Les mandataires
- 62** Le Medef-NC dans les médias
- 97** Les adhérents à l'honneur et
bienvenue aux nouveaux adhérents
- 101** Remerciements

LE MOT DE

LA PRÉSIDENTE



Chers adhérents, chers amis,

Il est difficile de faire le bilan de cette année sans verser dans le découragement, l'exaspération, voire la colère.

Et pourtant il va nous falloir courage garder, et conserver intacte notre ténacité à défendre encore et toujours la voix du développement économique, des entreprises, piliers du vivre ensemble et du progrès social et pourtant si malmenées en Nouvelle-Calédonie, voire méprisées quand ce n'est pas délibérément poussées à la faillite, à l'heure où la situation politique fait payer un très lourd tribut à notre territoire, malgré son potentiel et l'immense résilience de ses entrepreneurs.

Nous faisons face à une adversité inédite depuis 30 ans. Ne nous y trompons pas: c'est ensemble que nous pourrons faire face aux défis qui se présentent, en conservant un front uni et solidaire. C'est unis que nous avons mené la plupart de nos combats contre plus de charges, plus de taxes, plus de lourdeurs administratives. Certains ont été gagnés, d'autres restent à mener, et presque tout reste à faire pour réformer en profondeur l'économie calédonienne.

Le MEDEF NC continuera, avec et aux côtés de chacun de vous, de mener ce travail de résistance mais aussi de propositions innovantes. J'adresse à chacun de vous mes pensées les plus solidaires. La détresse des chefs d'entreprise est une réalité. Plus que jamais, ne soyons pas seuls, et comme nous savons si bien le faire, adaptons nous et préparons l'avenir.



MIMSY DALY

PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC

LE COMITÉ DIRECTEUR



Mimsy DALY, Présidente



Bertrand COURTE, Vice-Président
Président de la Commission RELATIONS SOCIALES



Benoit MEUNIER, Trésorier



Section Commerce
Ronan DALY
Président de la Commission ECONOMIE FISCALITE



Section Services
Alexandre LAFLEUR
Président de la Commission PROTECTION SOCIALE



Section BTP
Julien BARRAS
Président de la Commission EMPLOI FORMATION



Section Mine & Métallurgie
Dominique KATRAWA



Section Industrie
Marie Amélie MOLIA



Section Tourisme
Edouard CASTAING
Responsable des Relations Adhérents

L'ÉQUIPE DES PERMANENTS



Cédric FAIVRE
Délégué Général



Malia SIULI
Assistante de Direction



Stéphanie HERVÉ
Responsable Communication



Vanessa CAUMEL
Responsable juridique



Audrey CADO
Chargée Emploi-Formation



Eric DINAHET
Chargé Économie-Fiscalité



Alicia PADEAU
Juriste



Paulina KILAMA
Assistante Administrative
et Comptabilité



Anne-Marie GAIA
Agent d'accueil et Secrétariat
des syndicats professionnels



LES INDICATEURS 2023

**1 799 entreprises adhérentes (+ 215 vs 2022)
et 28 syndicats professionnels (+1 vs 2022)**

407 adhérents directs
(dont 38 nouveaux adhérents en 2023)



1 392 adhérents par affiliation
(+202vs2022)

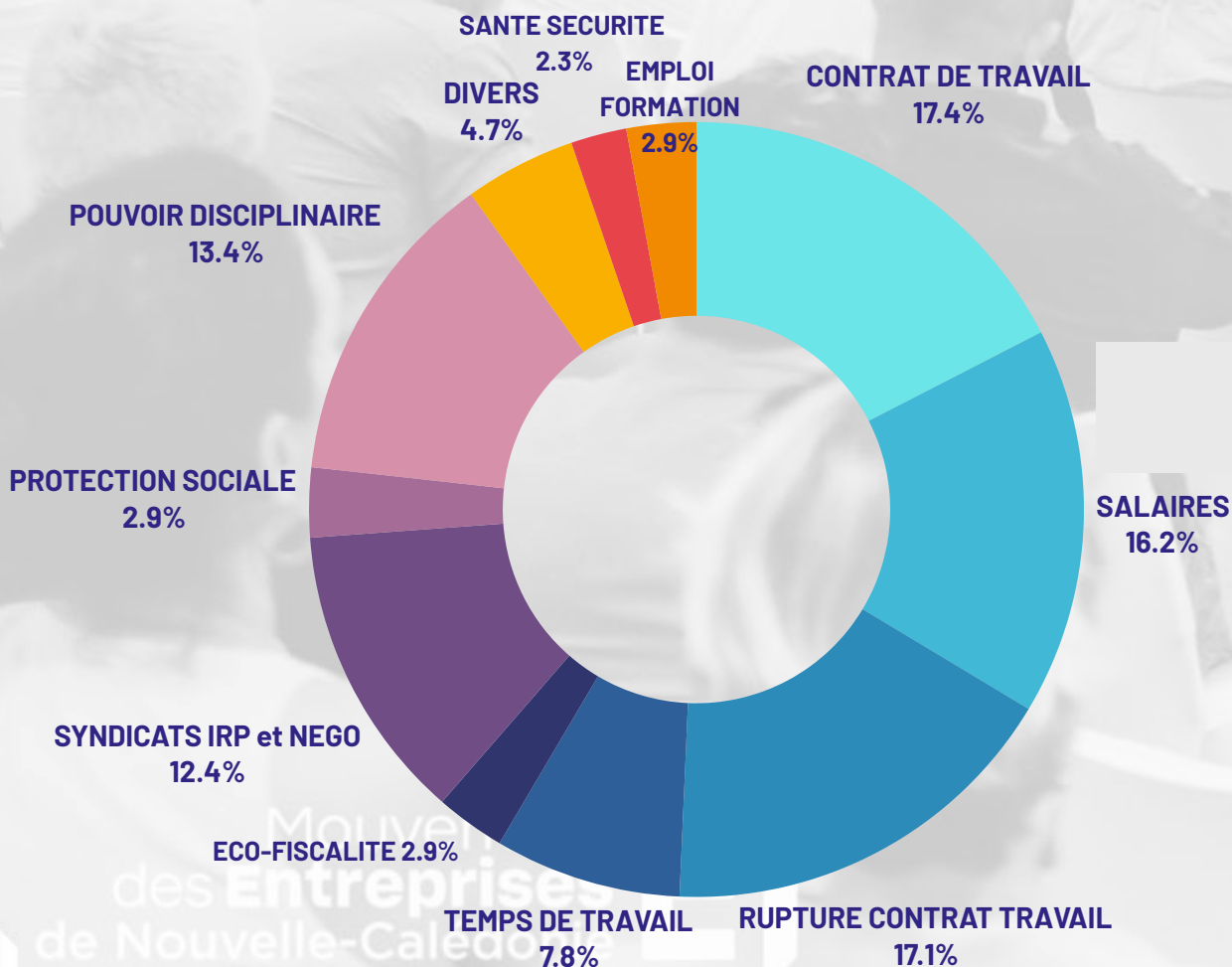
qui représentent 51 862 salariés

23 167 salariés adhérents directs
(+ 618 vs 2022)



28 356 salariés adhérents affiliés
(+ 339 vs 2022)

860 consultations individuelles



LES INDICATEURS 2023

605 Réunions ont concerné le MEDEF-NC, ses mandataires et les syndicats professionnels

343 Rencontres avec les pouvoirs publics

54 Rencontres avec les syndicats de salariés

329 Courriers envoyés par le MEDEF-NC

1 407 Courriers arrivés et traités par les services du MEDEF-NC

95 Mails d'information aux adhérents

3 Sondages soumis aux adhérents

Les Réseaux sociaux



5253

Abonnés à la page



+ 16%

Depuis Janv 2022



3 036

Abonnés à la page

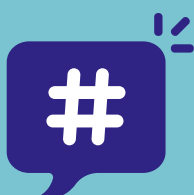


+ 28%



20

POSTS publiés
en moyenne
chaque mois



Le MEDEF-NC est aussi présent sur :





LES NEGOCIATIONS ANNUELLES DE BRANCHE : Avenants, grilles salariales et jours fériés 2023

Comment ça marche ?

En Nouvelle-Calédonie, le droit du travail est défini à 3 niveaux : le code du travail, l'accord inter-professionnel territorial (AIT) et les conventions de branches. Le MEDEF-NC assure le secrétariat de 11 des 18 branches existantes. A ce titre, il organise pour chacune d'elle la négociation annuelle de branche.

Ces négociations visent notamment à déterminer la révision des minima salariaux définis par niveau et par échelon applicables aux salariés de la branche. Ses négociations annuelles s'effectuent de manière paritaire et regroupent les représentants des fédérations patronales représentatives ainsi que celles des syndicats de salariés. Tout accord se traduit par un avenant à la convention collective et devient applicable, entre signataires, dès la signature, puis à tous les employeurs compris dans la branche, après publication au JONC de l'arrêté d'extension pris par le gouvernement si il a lieu.

Pour chacune de branches, le MEDEF-NC demande à ses adhérents qui le souhaitent, de participer aux négociations. Leurs connaissances fines de chacun des différents secteurs d'activité permettent de prendre en compte toutes les spécificités sectorielles.

Afin de préparer au mieux ces négociations, le MEDEF-NC propose des formations à la négociation paritaire, des réunions d'échange sur la situation économique des différentes branches et une réunion de préparation pour définir la stratégie commune à suivre.

Les négociations de branche sont donc un temps fort de l'année et donnent souvent le "la" aux NAO qui se déroulent au sein des entreprises.

Rappel du contexte des négociations annuelles depuis fin 2022

Le SMG et le SMAG ont connu 4 revalorisations successives en 2022 qui se sont traduites par une réévaluation cumulée de 4,17%.

Ces hausses automatiques ont eu des répercussions importantes sur les grilles des salaires minimaux conventionnels resserrant les écarts, voire supprimant des différentiels entre plusieurs échelons, mettant ainsi une forte pression sur les négociations de branches de fin d'année et débouchant sur une grève générale dans le secteur privé.

Le 16 décembre après d'après négociations, un accord cadre est signé avec l'ensemble des syndicats de salariés, à l'exception de l'UTCFCG-CGC et de la Cogetra, qui prévoit notamment les engagements suivants :

- Une décompression des grilles suite à l'augmentation du SMG : "Chaque branche s'engage avant le 31 janvier 2023 à mettre fin aux tassements des grilles conventionnelles par une augmentation des niveaux et échelons tassés en moyenne de 4.17% ;
- et une augmentation du reste de la grille conditionnée aux résultats de travaux à mener sur la compétitivité des entreprises (Absentéisme, annualisation, IRP, intéressement, ...).

Dans le même temps, afin d'avancer de façon constructive, l'Inter-patronale a demandé la tenue d'une conférence sur les salaires avec le gouvernement pour prendre connaissance des données réelles de l'emploi et de l'activité économique en Nouvelle-Calédonie.



RELATIONS SOCIALES | Suites et conclusions de la conférence sociale sur les salaires entre partenaires sociaux et gouvernement.

Après deux jours de discussions les 29 et 30 décembre 2022, pas de changement concret mais des pistes, qui pourraient à terme être reprises par le gouvernement : les partenaires sociaux sont d'accord, il faut augmenter le pouvoir d'achat des calédoniens, avec pour objectif la relance de la consommation. C'est sur la manière d'y parvenir que les avis divergent : pour l'inter-patronale, il faut éviter d'augmenter les charges, pour éviter d'aggraver l'inflation.

Pour la présidente du MEDEF-NC, Mimsy Daly, la solution se trouverait du côté des prélèvements obligatoires, qui financent la protection sociale : "Nous proposons un taux réduit de prélèvement obligatoire sur les salaires qui permettrait l'augmentation des salaires eux-mêmes, et c'est via ce mécanisme là qu'on aimerait pouvoir avancer. Les débats sont ouverts, rien n'est acté à ce jour mais ces propositions sont sur la table et elles semblent aller dans le bon sens en tout cas dans le sens via les études d'impact qui ont été faites d'une augmentation de la croissance et de la consommation."

Les différents scénarios proposés vont être étudiés par un économiste qui doit rendre ses conclusions la semaine suivante. Les pistes de travail sont encore nombreuses : gouvernement, syndicats, élus doivent encore discuter pour trouver un consensus, mais ils promettent d'aller vite car la situation économique et sociale l'exige.



Au terme du premier round des négociations annuelles de branche visant le détassement des grilles, le MEDEF-NC a publié les avenants signés, et mis à jour son Dossier "Paie et chiffres utiles pour 2023" tenant compte des hausses successives du SMG-SMAG au 1er février et 1er mars ainsi que des plafonds et cotisations retraites pour 2023.

PROJET DE TEXTE AU CONGRES : Opposition totale du MEDEF-NC à l'abrogation de la RBS du projet de réforme du RUAMM

Le projet de texte de loi pour réformer le RUAMM et porté par l'Eveil Océanien sera mis au vote du Congrès en janvier 2023. Il comporte un article abrogeant purement et simplement la RBS (Réduction des charges sociales sur les bas salaires). Celle-ci concerne l'ensemble des salaires du secteur privé. Pour mémoire le dispositif de RBS est un abattement progressif des charges sociales jusqu'à 1,3 SMG (Fixé à : 163 102 Frs depuis le 1er octobre 2022).

La sous-commission LowTech du MEDEF-NC s'est réunie à plusieurs reprises fin décembre 2022 et a rappelé que les entreprises Low Tech, dont les charges sont principalement constituées par leur masse salariale et qui

emploient majoritairement des salariés peu qualifiés, veulent alerter l'opinion publique sur la nécessité impérieuse du maintien du dispositif de la RBS.



Valérie Zaoui, s'est exprimée sur les réseaux sociaux sur les conséquences pour son entreprise.

REGLEMENTATION : Hausse automatique du SMG/SMAG au 1er février 2023

Suite à la publication par l'ISEE de l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT) du mois de décembre 2022 qui est de 104,72 faisant ainsi apparaître une hausse de 0.65% par rapport à l'indice des prix hors tabac constaté lors de la fixation du salaire minimum garanti immédiatement antérieur en novembre 2022 ; le MEDEF-NC a informé ses adhérents des conséquences sur le SMG et le SMAG. En effet, cette évolution étant supérieure à 0,5%, le SMG et le SMAG ont dû être revalorisés à compter du 1er février 2023, soit le premier jour du mois suivant la publication de l'indice :

- SMG: 164 162F mensuel : 971.37 F horaire
- SMAG: 139 540F mensuel : 825.68 F horaire



EMPLOI FORMATION - 22/02/2023 Remise des diplômes d'encadrant d'équipe

Le MEDEF-NC, secrétaire de la branche BTP, a assisté à la remise des diplômes d'encadrant d'équipe aux 16 stagiaires qui ont réussi les examens finaux.

Un vif remerciement au FIAF, financeur de l'action, ainsi qu'à la Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC) pour la mise en place de ce diplôme de la Nouvelle-Calédonie depuis maintenant quatre années. Il permet en effet aux salariés des secteurs de l'Industrie et du BTP une montée en compétences dans ces branches professionnelles sur des fonctions managériales, indispensables au sein des entreprises calédoniennes.



ZOOM SUR L'OPPOSITION AU PROJET DE RÉFORME DU RUAMM DÉPOSÉ AU CONGRÈS



21 Février 2023 - Réunion de crise des adhérents du MEDEF sur le projet d'augmentation du RUAMM

Suite à l'avis favorable rendu par la CLERF et alors que la loi du pays portée par l'Eveil Océanien sur le financement du RUAMM pourrait être portée au vote du Congrès lors de la première quinzaine de mars, le MEDEF-NC a réuni ses adhérents pour expliquer précisément les conséquences néfastes de ce projet pour l'économie calédonienne et ses impacts pour les entrepreneurs. Des actions en cours pour s'y opposer ainsi que des alternatives ont été annoncées.



23 Février 2023 - Déclaration de la Présidente du MEDEF Mimsy DALY

La présidente du MEDEF-NC exprime fermement l'opposition au projet de loi de l'Eveil Océanien sur le financement du RUAMM, soulignant ses conséquences négatives sur l'économie et l'emploi, appelant à son retrait :

"Pour une Fédération Patronale, appeler à la mobilisation dans la rue n'est pas anodin. Quand les 3 fédérations patronales et les 3 chambres consulaires le font, c'est qu'elles sont arrivées au bout des voies de concertation à leur disposition et que ce recours à l'expression populaire est le dernier moyen de se faire entendre.

Ces projets de Loi doivent être retirés car :

- ils auront des effets profondément et durablement négatifs sur notre économie et en particulier sur l'emploi et le pouvoir d'achat des plus fragiles

- ils ne régleront pas le problème du RUAMM, bien au contraire : le financement du RUAMM doit être réformé, via une bonne utilisation de la fiscalité et un contrôle des dépenses, pas en sacrifiant les travailleurs et entrepreneurs de ce pays qui le soutiennent à bout de bras

- entériner le fait qu'on peut "voter d'abord et discuter ensuite" est dangereux pour l'ensemble du dialogue social en Nouvelle-Calédonie et plus largement notre fonctionnement politique

Le Medef-NC est totalement solidaire de ce mouvement et continuera de faire des propositions pour la relance économique pour tous".



Conférence de l'Interpatronale du 26/02/2023



ZOOM SUR L'OPPOSITION AU PROJET DE RÉFORME DU RUAMM DÉPOSÉ AU CONGRÈS

FÉVRIER

28 Février 2023 - Appel à la mobilisation générale contre l'augmentation du RUAMM

En concertation avec le consortium NC ECO, une mobilisation générale est décidée pour s'opposer au projet de renchérissement du coût du travail.

Plus de 9 000 personnes se mobilisent sur toute la Nouvelle-Calédonie, exigeant le retrait du texte et la reprise du dossier en main par le gouvernement.



ZOOM SUR L'OPPOSITION AU PROJET DE RÉFORME DU RUAMM DÉPOSÉ AU CONGRÈS

1er Mars 2023 - Communiqué de l'Inter-patronale

Les organisations patronales et les chambres consulaires appellent à manifester contre la réforme du RUAMM, soulignant son injustice, son impact économique négatif et exigent le retrait du texte.



8 Mars 2023 - Mobilisation renforcée

Face à l'inflexibilité du gouvernement, le mouvement "Agissons Solidaires" intensifie ses actions avec des manifestations et des actions de blocage à Nouméa et en brousse.



10 Mars 2023 - Protocole d'accord et levée de la mobilisation

Après une intense négociation, un protocole d'accord est signé, marquant la levée des dispositifs de mobilisation. Une commission spéciale chargée de la réforme du RUAMM est créée.



28 Mars 2023 - Création de la Commission spéciale au Congrès

Le collectif "Agissons Solidaires" prend acte de la création de la commission spéciale mais regrette certaines dispositions. Il souligne l'importance que les travaux soient effectués en plénière.



REGLEMENTATION : Hausse automatique du SMG/SMAG au 1er mars 2023

Suite à la publication par l'ISEE de l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT) du mois de janvier 2023 qui est de 105,28, faisant ainsi apparaître une hausse de 0,53 % par rapport à l'indice des prix hors tabac constaté lors de la fixation du salaire minimum garanti immédiatement antérieur, en décembre 2022 ; le MEDEF-NC a informé ses adhérents des conséquences sur le SMG et le SMAG.

En effet cette évolution étant supérieure à 0,5 %, le SMG et le SMAG ont dû être revalorisés à compter du 1er mars 2023, soit le premier jour du mois suivant la publication de l'indice.

Les nouveaux montants à appliquer à compter du 1er mars 2023 :

- SMG : 165 032 F mensuel / 976,52 F horaire ;
- SMAG : 140 280 F mensuel / 830,06 F horaire.

>> [SMG, SMAG et salaires conventionnels | MEDEF NC](#)

Sondage NC ECO sur les causes de départs de la Nouvelle-Calédonie

Depuis 2014, la Nouvelle-Calédonie a enregistré une perte nette d'environ 18 000 habitants, résultant des départs surpassant les arrivées. Cette diminution démographique porte préjudice au dynamisme économique et social du territoire, entraînant la fuite de compétences, de ressources, et de contributeurs essentiels.

Pour comprendre les raisons profondes de ces départs, la société civile économique, regroupée au sein de NC ECO, a lancé une initiative de grande envergure. En collaboration avec des organisations clés telles que le MEDEF-NC, NC ECO a entamé une étude approfondie, confiée à la CCI-NC, visant à identifier les facteurs déterminants des migrations.

Ce sondage, d'une importance cruciale, vise à recueillir les témoignages et opinions de la population calédonienne. Les résultats de cette enquête ont été présentés aux décideurs institutionnels, y compris l'État, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les Provinces, dans le but de développer des solutions concrètes pour renforcer l'attractivité du territoire.

EMPLOI LOCAL : Le MEDEF-NC siège à la Commission paritaire

Compétences "égales" versus compétences "suffisantes"



"Tout le monde ne veut pas être médecin, mais ne peut-on pas aiguiller les jeunes ? interroge Bertrand Courte. Envisager de dire : dans le numérique, il y a cinquante places, il faut donc fournir ces cinquante places. Savoir dire aussi que dans tel ou tel domaine, nous n'avons pas d'offres. Il faut se projeter sur les besoins de demain et orienter nos jeunes vers des métiers dans lesquels on est sûr qu'ils trouveront un débouché et qu'ils serviront l'économie du territoire".

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF-NC, Président de la Commission Relations Sociales et mandataire au CDS avec Christiane Waneissi, mandataire au sein de la CPEL (Présidente sortante en mars au titre du collège employeurs).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES Le MEDEF-NC est partenaire de CESAM.NC Simplifier, accompagner, moderniser



Cet outil est un site internet et une application mobile centralisant l'ensemble des informations à destination des entrepreneurs : dispositifs d'accompagnement publics, agenda des événements professionnels, aides financières, formalités en ligne, et des conseils pratiques.

Via un rapide questionnaire, CESAM affiche les dispositifs les plus adaptés à la situation et aux objectifs de chaque entreprise. Depuis 2020, la plateforme CESAM.NC soutient plus de 1000 entrepreneurs par mois dans leurs démarches. Forte de ce succès, cette application mobile a été développée pour proposer de nouveaux services afin d'accompagner au mieux les entreprises dans leur développement. Elle est disponible depuis le 7 février 2023.



MARS

TRANSITION ALIMENTAIRE

Le MEDEF-NC engagé pour une alimentation calédonienne durable

Le MEDEF-NC s'est activement impliqué dans les ateliers de la transition alimentaire qui se sont déroulés les 7, 8 et 10 mars 2023. Ces rencontres, réunissant des acteurs variés du secteur public, privé et associatif, ont abouti à la création d'un plan d'action opérationnel collaboratif.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la première séquence ayant rassemblé 84 participants en décembre 2022. Coorganisés par le gouvernement, la chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie, l'ADECAL Technopole, et avec le soutien du programme européen PROTEGE, ces ateliers ont permis de définir des orientations stratégiques majeures.



Parmi celles-ci figurent des actions concrètes telles que l'intégration de l'éducation à une alimentation saine et durable dans les programmes scolaires, l'impulsion de politiques publiques volontaristes, ou encore l'encadrement du marketing des produits néfastes pour la santé, particulièrement auprès des jeunes.

Le MEDEF-NC se positionne comme un acteur engagé dans la mise en œuvre de ces propositions, notamment en relayant le dossier de restitution des travaux à l'ensemble de ses adhérents. **Ensemble, nous œuvrons pour une alimentation calédonienne saine, durable, résiliente et accessible à tous.**

Signature d'une convention de partenariat avec INITIATIVE NC

Initiative NC et le MEDEF NC partagent des objectifs communs : **soutenir le développement économique, favoriser la croissance et l'emploi.**

En effet, Initiative NC accompagne et finance la création, la croissance et la reprise de petites entreprises. Elle octroie des prêts d'honneur à taux zéro et sans prise de garantie personnelle et propose des parcours d'accompagnement pour développer la culture et la posture entrepreneuriale, gage de pérennité des projets économiques. Le Président d'Initiative NC Dominique LAULOM et Mimsy DALY ont noué un partenariat mercredi 23 mars 2023, pour établir une synergie entre l'action des 2 structures

au bénéfice des entrepreneurs calédoniens, à travers la signature d'une convention de partenariat.



22/03/2023 | Signature d'une Convention de partenariat : Dominique LAULOM, Président Réseau Initiative NC et Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC.

"Promouvoir la création d'entreprise et l'esprit d'entreprendre est l'une des missions du MEDEF-NC. Cette convention signée avec Initiative NC nous permet de promouvoir l'action de ce réseau de soutien aux porteurs de projets en recherche de financement et d'accompagnement sur le chemin de la création d'entreprise. L'occasion aussi de rappeler la force des réseaux professionnels dans le parcours de l'entrepreneur".

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC

RÉGLEMENTATION | Tarifs aux locataires de points de vente

La délibération n° 240 du 28 juin 2022 a été un point central dans nos échanges avec les pouvoirs publics. Cette réglementation exceptionnelle visait à **encadrer les hausses des loyers commerciaux**, en réponse à l'envolée des coûts liée au BT21. Cette mesure temporaire avait pour objectif de protéger les locataires des points de vente contre des augmentations excessives, tout en permettant un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes.

Dans un esprit de dialogue et de concertation, nous avons contribué à la prorogation de cette mesure jusqu'au 31 décembre 2023, comme en atteste la délibération N°99 CP du 24 février 2023. **Cette prolongation garantit une certaine stabilité et prévisibilité aux acteurs économiques, avec des taux maximums de revalorisation annuelle et triennale clairement établis. Cette implication démontre notre engagement constant à représenter et à défendre les intérêts des entreprises face aux défis réglementaires et économiques.** Nous avons également pris soin d'informer nos adhérents de cette réglementation, les encourageant à partager la délibération N°240 du 28 juin 2022 avec leurs propriétaires ou agences pour l'année 2023.

DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR DU MEDEF-NC EN PROVINCE NORD

Le 28 mars, le Comité Directeur du MEDEF-NC a pris le cap vers le Nord, symbolisant notre engagement sur tout le territoire. Au cœur des échanges avec le **Vice-Président Victor Tutugoro** et les équipes du Développement Économique, l'attractivité et les défis de développement de la province Nord ont été au centre des discussions.



La journée s'est poursuivie avec la visite de la Compagnie de formation de Koné du **RSMA**, mettant en lumière les formations BTP, notamment l'Agent Entretien du Bâtiment. Les échanges fructueux avec le **Colonel Michel Stachowski** ont enrichi notre compréhension des besoins en compétences.



Chez **Koniambo Nickel SAS**, aux côtés d'**Alexandre Rousseau, DRH**, et de **Jean-Louis Thydjepache, responsable de la RSE**, nous avons abordé les défis liés à l'emploi dans la maintenance et le secteur maritime. Cette immersion a renforcé notre volonté de soutenir la formation des opérateurs miniers pour répondre aux besoins du marché.



Enfin, chez notre adhérent **Cegelec**, nous avons rencontré une équipe de 13 salariés dynamiques, impliqués dans des projets d'installation et de maintenance électrique à Koné, sous la direction de **Solange Rey**.

Cette rencontre a souligné l'importance de l'expertise locale dans nos secteurs clés.

Cette journée témoigne de notre engagement à rencontrer nos interlocuteurs et adhérents dans toutes les régions, consolidant ainsi notre présence active et notre contribution au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

PROTECTION SOCIALE Réforme des Retraites : Augmentation du point retraite de 3,5% au 1er avril 2023

Suite à des négociations intenses au sein du Conseil d'administration de la CAFAT, le MEDEF-NC, en tant que partenaire social engagé, a contribué à un consensus crucial.

À partir du 1er avril 2023, le point retraite sera revalorisé de 3,5%, reflétant ainsi en partie l'évolution de l'inflation observée en 2022. Cette décision témoigne de notre engagement à garantir des conditions de retraite justes et équitables pour les travailleurs du secteur privé.

Cependant, cette augmentation ne constitue qu'une étape dans le processus global de réforme. Nous sommes conscients des défis à relever pour assurer la pérennité du régime de retraite de la CAFAT. C'est pourquoi le MEDEF-NC s'engage activement en tant que secrétaire de la Commission Retraite CAFAT, travaillant en collaboration avec les autres partenaires sociaux pour étudier les évolutions nécessaires.

Malgré l'adoption du report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans, prévu pour le 1er janvier 2026, d'autres réformes seront nécessaires pour renforcer la fiabilité du système. Nous restons déterminés à contribuer à la conception et à la mise en œuvre de solutions durables pour garantir un avenir serein aux travailleurs retraités de notre territoire



Mission d'entreprises en Australie avec le MEDEF International

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie a saisi une opportunité inestimable de promouvoir nos compétences et de mettre en lumière nos projets en Australie. Grâce à l'initiative du Medef International, nous avons participé à un déplacement du 27 au 31 mars axé sur la **décarbonation de l'économie, avec un focus sur quatre secteurs clés : Infrastructures, Énergies vertes, Nouvelles mobilités et Minéraux critiques.**

Au cœur de cette mission, **des rencontres stratégiques ont eu lieu avec les plus hautes instances gouvernementales des états du Queensland, du Victoria et d'Australie Occidentale**, ainsi qu'avec les principaux représentants du secteur privé australien.

Pour la première fois, deux de nos adhérents ont pu se joindre à la délégation, marquant ainsi notre présence parmi une trentaine d'entreprises françaises.



Nicolas VANHILLE, Directeur Financier du Groupe BALLANDE, partage ses impressions enrichissantes sur ce déplacement à Brisbane, piloté par Laurent GERMAIN (DG d'EGIS) :

"Des échanges stimulants avec une représentation régionale des grands groupes français, des discussions orientées vers les infrastructures liées aux JO de 2032 à Brisbane, ainsi que la présentation d'un projet pilote de production d'hydrogène « vert » porté par Stanwell (CQ-H2) ont marqué cette mission. La présence d'Austrade et les rencontres en marge de la délégation ont également été des temps forts, témoignant de l'engagement collectif dans la transition énergétique."

Cette mission a offert une vision concrète des opportunités de collaboration et d'investissement, mettant en lumière notre expertise et notre engagement pour une économie durable.



Le MEDEF national Comité SPORT et JO Paris 2024 en visite sur le territoire

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie a eu l'honneur d'accueillir sur son territoire, Eric INGARGIOLA, spécialiste du Comité Sport du MEDEF national et des parrainages d'athlètes de haut niveau, notamment en lice pour les JO 2024 à Paris. Cette visite d'une semaine a été marquée par une série de rencontres stratégiques avec divers acteurs, dont le CTOS-NC, l'ASS-NC, et les adhérents locaux du MEDEF-NC (Courte & Fils, Total Energie, GIE de Saint Vincent, Lémurien Acrobatique, Cegelec-Vinci, CIPAC).



Eric INGARGIOLA a saisi cette opportunité pour présenter plusieurs thématiques cruciales, notamment **les avantages du sport sur la productivité en entreprise**, l'importance pour les entreprises de parrainer des athlètes de haut niveau, ainsi que le dispositif "Pack Sport" et son adaptation au contexte local. De plus, il a abordé la question de l'accès des sportifs calédoniens de haut niveau au parrainage et/ou mécénat via **la plateforme <https://jesoutiensunathlete.fr/>**

Cette rencontre a permis de souligner l'importance des **valeurs communes partagées entre le monde de l'entreprise et celui du sport, telles que l'excellence, la rigueur, la gestion de la pression et le travail d'équipe**. En effet, selon l'étude Goodwill, **la pratique sportive peut accroître la productivité des salariés de 6 à 9%, tout en favorisant la concentration, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi**.

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie, convaincu des bienfaits du sport sur la santé et la productivité des salariés, a signé une convention avec le **CTOS-NC** en décembre 2022, dans le but de promouvoir le développement du sport en entreprise et de soutenir les athlètes calédoniens de haut niveau.



FISCALITE - Implication active du MEDEF-NC dans la réforme de la TGC

Le 3 avril, le gouvernement a dévoilé les derniers arbitrages relatifs à la réforme de la Taxe Générale à la Consommation (TGC) lors d'une rencontre avec les organisations patronales, dont le MEDEF-NC. Cette réforme, discutée au sein du groupe de Travail "FISCALITE" du MEDEF-NC, revêt une importance capitale pour le tissu économique calédonien.

La nouvelle version de la TGC qui doit être mise au vote au congrès pour une entrée en application au 1er octobre 2023, proposera trois taux distincts fixés à 3%, 10% et 17%. Cette annonce fait suite à une concertation approfondie entre le gouvernement, les entreprises et les syndicats professionnels affiliés au MEDEF-NC.

Cette réforme vise à générer un rendement financier supplémentaire estimé à 4 milliards de francs, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'économie locale. Le MEDEF-NC s'engage à informer ses membres sur les détails de cette réforme dès réception de la présentation officielle du gouvernement, tout en soulignant l'importance de cette évolution pour le paysage économique de la Nouvelle-Calédonie.

MEDEF#Connect | L'Afterwork des entrepreneurs



AVRIL

Le 12 avril 2024, le MEDEF-NC a organisé un Afterwork des entrepreneurs au Malongo Village, sous la bannière MEDEF #CONNECT.

Cette soirée conviviale a réuni un large éventail de chefs d'entreprise, dans le but d'étendre notre réseau et renforcer notre impact sur la société de demain.

Le principe était simple : **chaque participant s'est inscrit en invitant un pair chef d'entreprise non encore adhérent, favorisant ainsi l'élargissement de notre communauté.**

Dans une ambiance amicale et décontractée, les participants ont eu l'occasion de partager un apéritif dinatoire en compagnie des membres du Comité Directeur et de l'équipe d'experts permanents du MEDEF-NC. **Cette rencontre a permis de rappeler à chacun les nombreux avantages et opportunités qu'offre l'adhésion à la première organisation patronale du territoire.** L'Afterwork des entrepreneurs a été une réussite, marquée par la **joie d'accueillir 3 nouveaux adhérents** au sein de notre réseau. Le MEDEF-NC se félicite de cet élargissement de sa communauté et reste engagé dans sa mission de représenter et défendre les intérêts des entreprises de Nouvelle-Calédonie

Retour en vidéo sur cette soirée :

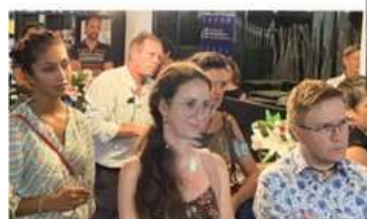
<https://www.medef.nc/actualites/medefconnect-lafterwork-des-entrepreneurs-du-12-avril-2023>



MEDEF
#Connect



MEDEF
#Connect



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Salon Préventical 2023 du GPSST

Le 5ème Salon Préventical, organisé par le GPSST (Groupement des Professionnels de la Santé et de la Sécurité au Travail) en partenariat avec le MEDEF-NC, s'est tenu avec succès les 27 et 28 avril à la Maison des artisans. Sous le thème "**Prévenir coûte moins cher que guérir**", cet événement a été l'occasion de mettre en lumière l'importance cruciale de la prévention en milieu professionnel.

L'édition de cette année a rassemblé une large variété d'acteurs, incluant des exposants présentant des produits novateurs et des conseils en santé et sécurité au travail. Avec 26 stands d'exposition, **les visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir des outils et des moyens pour améliorer les conditions de travail et réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles.**

En parallèle des expositions, **16 conférences animées par des experts du GPSST, de la DTE, de la CAFAT et du SMIT** ont captivé un public attentif, générant des échanges riches et constructifs. La participation active de plus de **2 000 personnes** au Salon Préventical 2023 témoigne de **l'intérêt grandissant pour les enjeux de santé et sécurité au travail en Nouvelle-Calédonie.**

La qualité des interactions et des débats ayant émergé lors de cet événement souligne la nécessité de poursuivre dans cette voie et de renouveler cette expérience. Nous sommes convaincus que le développement d'une synergie collective autour de la santé et de la sécurité au travail est essentiel pour promouvoir des environnements professionnels sûrs et sains.

Retour en images : <https://www.medef.nc/actualites/le-salon-preventical-2023>



Le MEDEF-NC fait peau neuve ! Travaux de rénovation de nos locaux

Installé au 6, Rue Jean-Jaurès depuis 2006, les bureaux ont pris un coup de frais avec réfection des portes et cloisons de l'accueil, peinture des murs, remplacement de la moquette et quelques touches design dans les salles de réunion.



La 1ère réunion du Comité Exécutif du MEDEF-NC dans la nouvelle salle s'est tenue le 20 avril 2023. Les 45 membres élus se sont réunis autour de l'ordre du jour suivant :

1. Validation des comptes 2022 et budget 2023 pour présentation à la prochaine Assemblée générale du MEDEF-NC, prévue le jeudi 11 mai 2023.
2. Définition de nos lignes directrices pour la prochaine commission spéciale sur la réforme du RUAMM.
3. Point sur la réforme de la TGC.
4. Planning des visites de Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, Président du MEDEF national en déplacement sur le territoire du 10 au 12 mai 2023.
5. Compte-rendu des réunions de section par secteurs d'activité.

REGLEMENTATION DES PRIX : Renouvellement de notre Accord Interprofessionnel de modération des prix pour 3 mois

Le gouvernement a donné son aval pour renouveler l'Accord Interprofessionnel. Cette mesure impacte l'ensemble des secteurs de la production, de l'importation, de la distribution et du commerce de détail. Il est une réponse proactive pour maintenir la stabilité des prix sur une liste exhaustive de quelque soixante produits de consommation courante et de 1ère nécessité. Son extension témoigne de l'engagement continu des acteurs économiques et gouvernementaux à garantir un environnement économique équilibré et accessible pour tous les citoyens.



AVRIL

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MEDEF-NC | 02/05/2023 Centre minier de POUM

Le MEDEF-NC exprime son soutien à la SLN et aux travailleurs du site minier de Poum.

Le MEDEF-NC adresse son soutien à la Société Le Nickel (SLN) et aux employés du centre minier de Poum, confrontés à la suspension temporaire des activités minières. Cette situation, liée à des problèmes d'autorisation d'exploitation, nécessite une action rapide des autorités afin de prévenir une crise économique et sociale majeure.

La fermeture provisoire du site de Poum, affectant directement et indirectement près de 300 emplois, met en lumière les défis administratifs et juridiques auxquels sont confrontées les entreprises en Nouvelle-Calédonie. Le MEDEF-NC souligne la nécessité d'une simplification administrative pour garantir la continuité des activités économiques et la préservation des emplois, sans compromettre les normes sociales et environnementales.

En appelant à la responsabilité et à la transparence de toutes les parties prenantes, le MEDEF-NC exhorte à la recherche de solutions immédiates pour permettre la reprise des opérations minières à Poum, tout en respectant les réglementations en vigueur.

Il est impératif que les autorisations requises pour l'exploitation et le développement du site soient délivrées rapidement, afin d'éviter des conséquences irréversibles pour les populations dépendantes de cette activité et pour la commune de Poum dans son ensemble.

NEGOCIATIONS ANNUELLES SALARIALES | Observations du MEDEF-NC au 15 mai 2023

De nombreux adhérents se sont inquiétés suivant des déclarations médiatiques de syndicats de salariés sur les revalorisations salariales de 2023.

Certains passages laissaient penser qu'une revalorisation des salaires égale à 2% serait appliquée. Il convenait d'apporter des précisions puisque ces propos ne reflètent pas, ce sur quoi, le MEDEF-NC et les organisations patronales se sont mises d'accord avec les syndicats. En effet, l'accord-cadre, signé le 16/12/2022, avec l'intersyndicale ainsi constituée : USTKE, USOENC, FO, CSTNC, Fédération des fonctionnaires, prévoyait la décompression des grilles salariales suite aux multiples hausses mécaniques du

SMG et du SMAG. Dans ce même accord, les organisations patronales ont accepté de revaloriser les salaires si des gains de productivité étaient dégagés lors de négociations devant être terminées au plus tard fin juin 2023. A ce stade, la DTE n'avait toujours pas fixé la date de début de ces négociations.



COMMUNICATION | Campagne du MEDEF national déclinée sur les territoires

Les récentes crises ont démontré à quel point le partage des difficultés, le retour d'expérience ainsi que l'obtention d'informations précises et de solutions concrètes sont déterminantes pour permettre aux entreprises de surmonter les épreuves tout en agissant sur leur croissance et leur compétitivité.



Le Medef-NC accompagne ses adhérents dans tous les moments importants de la vie de l'entreprise : **#recrutement, #GestionDuPersonnel, #transitionecologique, #transitionnumérique, #formationprofessionnelle et aide #juridique en #DroitDuTravail et #Fiscalité. Entrepreneurs, ne soyez jamais seuls pour faire face à vos préoccupations, jamais seuls face à vos questions, jamais seuls pour réussir vos projets !**



Déplacement du Président du MEDEF national en Nouvelle-Calédonie

Geoffroy Roux de Bézieux, le Président du MEDEF national était en visite sur le territoire du 9 au 12 mai 2023.

Mardi 9 mai 2023, la délégation du MEDEF (**Bertrand COURTE, Edouard CASTAING, Samuel HNEPEUNE et Dominique KATRAWA**) était à Lifou pour rencontrer Jacques LALIE le Président de la province des îles, visiter le chantier de l'hôtel Wadra Bay et le site d'accueil des croisiéristes à Easo.



Mercredi, après un petit déjeuner avec le **Comité Directeur et l'équipe des permanents** dans nos locaux, nous avons reçu Yann Caron (**IEOM**), Olivier Fagnot (**ISEE**) et David Litvan (**DFIP**), pour un panorama de l'économie calédonienne.



Un départ en bateau a permis la visite de la rade et du projet d'aménagement des quais suivi d'une rencontre avec le **Syndicat des commerçants** et le **Syndicat des Importateurs et Distributeurs**.



Dans l'après-midi, plusieurs visites d'entreprises ont été organisées à Nouméa et Grand Nouméa dans les secteurs de l'industrie, l'agro-alimentaire et le BTP, entre autres : Visite de l'usine **Biscochoc**, visite de l'usine de la **GBNC** et dégustation de produits locaux organisée par la **FINC**. Le soir Geoffroy Roux de Bézieux était invité à dîner au **Haut-Commissariat**.



Jeudi, visite de la **centrale PV de l'usine Prony Resources**. A 12h, Geoffroy Roux de Bézieux intervient dans l'émission radio des Jeudis de l'économie sur **RRB**, puis il visite la **Base Chaleix des FANC** suivi de la visite du chantier d'extension du **quai de la marine nationale**.



21 Station N: Christopher GYGES membre du gouvernement, la French Tech et Pierre MASSENET, Président du Syndicat du numérique.

Vendredi, direction **Koné** en passant par **Ouinane** et **Ouatom** pour d'autres visites d'entreprises sur les thèmes de **l'agriculture et de l'énergie** avec la visite de la **station d'élevage Ballande** et la **visite de la centrale électrique avec stockage d'Enercal**. Le soir il était l'invité du **Journal Télévisé de NC La 1ère**.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 11 mai 2023, le MEDEF-NC tenait son Assemblée Générale ordinaire au centre culturel Tjibaou suivi d'une conférence-débat de notre invité d'honneur : Geoffroy Roux de Bézieux, le Président du MEDEF national en visite sur le territoire.



MAI



Retour en images: Assemblée Générale du MEDEF-NC le 11 mai 2023
Consultez le rapport d'activité 2022 Consultez le rapport moral de la Présidente





RÉFORME RUAMM | La Commission spéciale d'étude de la réforme du RUAMM au Congrès se réunit pour la première fois

La Commission spéciale d'étude de la réforme du Régime unifié d'assurance maladie et maternité (RUAMM) s'est réunie pour la première fois le mardi 30 mai 2023. Présidée par Veylma Falaleo et Ithupane Tieoue, cette commission a été créée en réponse à **notre mouvement mené par "Agissons Solidaires"**, suite à la délibération n° 105/CP du 27 mars 2023.

Son objectif est d'étudier la proposition de loi de pays visant à homogénéiser les taux de cotisation du RUAMM ainsi que la réforme des réductions et des exonérations sociales, et la proposition de loi du pays instituant une contribution au remboursement de la dette de la santé calédonienne (CRDSC). La commission devra proposer des solutions complémentaires pour combler le déficit du RUAMM d'ici le 31 décembre 2023. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux dans notre prochain mail Hebdo.]

Prestations familiales et taux de cotisations RUAMM le MEDEF-NC informe :

Les taux de cotisation du RUAMM (tranche 1 uniquement) et du régime des prestations familiales sont modifiés temporairement depuis 2016 (délibération n°159 du 22 septembre 2016, publiée au JONC du 13 octobre 2016). Pour rappel, le taux du régime des prestations familiales, initialement de 6,14%, a diminué de 0,41% tandis que le taux du RUAMM (tranche 1 uniquement), initialement de 15,15%, a augmenté de 0,37%.

Cette mesure, qui devait se terminer le 1er octobre 2017, a été reconduite jusqu'au 30 septembre 2018 (délibération n° 266 du 11 octobre 2017), 30 septembre 2020 (délibération n°114/CP du 15 novembre 2018), 31 décembre 2022 (JONC n°10066 du 31 12 2020).

Dans l'attente de mesures pérennes de stabilisation du régime, une prolongation de ce réajustement de taux a été adoptée.

La délibération n°308 du 4 mai 2023 "portant prolongation de la modification des taux de cotisation au régime des prestations familiales et au régime unifié d'assurance maladie-maternité" a été publiée au JONC du 16 mai 2023. **Cette mesure est donc désormais reconduite jusqu'au 31 décembre 2025.**

COVID | Fin des mesures exceptionnelles

Ce 15 mai 2023 marque la fin des mesures exceptionnelles liées au Covid-19. Le MEDEF-NC a informé ses adhérents que le Covid rejoint désormais les maladies d'infections respiratoires dites "classiques", au même titre que la grippe saisonnière. La DASSNC a précisé les changements dans la prise en charge de la maladie en matière de dépistage, d'isolement et de vaccination.

Le MEDEF-NC participe au séminaire de la commune de Ponerihouen sur le tourisme



Dans la poursuite de son objectif d'impulser un tourisme durable sur son territoire, la commune de Ponerihouen a organisé son séminaire du tourisme, à la Maison de la femme et citoyenne W Â ÉRÉ TËU sur Ponerihouen, le mercredi 03 et le jeudi 04 mai 2023. **Edouard CASTAING, membre du Comité Directeur du MEDEF-NC en charge de la section Tourisme a participé** à établir un état des lieux par secteur d'activité en matière de développement touristique soutenable et responsable, à favoriser le dialogue entre les différents acteurs, à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin, à mesurer les conséquences de la crise sanitaire et des dérèglements climatiques et écologiques sur le secteur, à identifier les leviers d'actions et à définir un plan d'actions des travaux à venir par zone géographique.



MAI



Le MEDEF-NC a été un acteur majeur lors du Forum Perspectives du 6 juin 2023 « Quel modèle pour la Nouvelle-Calédonie », organisé par le gouvernement local.

Le modèle économique de la Nouvelle-Calédonie est en souffrance. Le gouvernement a réuni, mardi 6 juin 2023, près de 250 personnes du monde économique, politique et syndical et de la société civile pour en discuter. **Quels leviers actionner pour redresser la barre ?**

Cette rencontre a mis en lumière une réalité économique alarmante : l'absence de croissance depuis 2017 a plongé l'économie calédonienne dans une situation proche de la faillite, malgré une augmentation continue des dépenses, notamment sociales. **Les représentants du MEDEF-NC ont souligné qu'une augmentation massive des prélèvements obligatoires ne ferait qu'aggraver cette crise. Ils ont plutôt préconisé un choc de compétitivité, à travers une réduction du coût du travail grâce à la fiscalisation des cotisations sociales.**

Cependant, en filigrane se dessine la perspective d'une augmentation des prélèvements obligatoires pour les classes aisées, au bénéfice des classes modestes, dans le but de réduire les inégalités monétaires, comme évoqué lors de la session par l'ISEE.

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF-NC a rappelé que l'une des façons de contribuer à améliorer la santé des entreprises est de les aider à créer de la richesse. L'élément principal c'est la baisse des cotisations salariales et la redistribution vers le salarié pour augmenter son pouvoir d'achat. C'est là que se situe le levier pour que l'on puisse créer un choc de croissance.

Alexandre LAFLEUR, Président de la Commission Protection sociale du MEDEF-NC a souligné que *"l'économie a été reléguée au second plan depuis 2018, laissant place aux débats politiques et aux référendums"*.

Si les acteurs économiques ont accueilli avec intérêt les discussions du forum, ils reconnaissent la nécessité de réformes telles que la baisse des charges sociales, mais expriment des doutes quant à la capacité du gouvernement à les mettre en œuvre.

Malgré ces réserves, la tenue du forum a été largement saluée comme une initiative importante pour éclairer la situation économique. Les expressions telles que "droit dans le mur", "à bout de souffle" et "dans une impasse" utilisées par divers intervenants reflètent l'urgence de la situation.

Les représentants du MEDEF-NC, tout en reconnaissant une convergence sur certains points, restent vigilants quant à la concrétisation des mesures discutées, soulignant l'importance d'un calendrier précis et d'une mise en œuvre efficace des réformes proposées. Le rapport entre les organisations patronales et le gouvernement reste donc un enjeu crucial pour l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

LES ENTREPRISES AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE | Séminaire de la FEDOM le 1er juin à la CCI en partenariat avec le MEDEF-NC.

Le 6e séminaire de la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) s'est tenu le 1er juin 2023 à Nouméa en partenariat avec le MEDEF-NC et la CCI-NC, sur le thème crucial : **"Les entreprises au cœur de la transition énergétique"**. Cet événement a constitué une étape significative dans la **mobilisation pour une économie plus respectueuse de l'environnement**.

Réunissant un large éventail d'acteurs, du secteur privé aux institutions publiques, ce séminaire a été l'occasion de **mettre en lumière les défis et les opportunités que représente la transition énergétique pour les entreprises locales**.



Les intervenants, parmi lesquels figuraient des représentants de l'ACE, la DIMENC, l'ADEME, NC ÉCO, le cluster Synergie, les métallurgistes, TotalEnergies Renouvelables Pacific, ENERCAL, Engie Pacifique Ouest, l'AFD et la Banque des territoires, ont examiné les enjeux économiques et sociaux de ce changement majeur.

L'intervention des **ministres Gérald Darmanin et Jean-François Carenc** a souligné l'engagement du gouvernement national envers la transition énergétique et son impact sur le développement durable et la prospérité économique des territoires ultramarins.



Ce séminaire a ainsi permis d'identifier les blocages et de travailler à l'élaboration de réponses collectives pour **accélérer la décarbonation du mix énergétique calédonien**. Soulignant l'importance cruciale de cette transition pour l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie, notamment dans le contexte de l'Accord de Nouméa et des discussions sur l'avenir institutionnel



du territoire, l'événement a offert une plateforme pour présenter des solutions innovantes et des stratégies nécessaires à cet effet. Les conclusions de ce séminaire ont été présentées lors de l'Assemblée générale de la FEDOM le 29 juin à Paris, où elles ont été remises à Jean-François Carenc, ministre délégué chargé des Outre-mer, offrant ainsi une contribution significative aux politiques publiques en matière énergétique.



La Présidente du MEDEF-NC, Mimsy DALY a déclaré : *"Une matinée consacrée à la transition énergétique organisée par la Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM) en partenariat avec la CCI Nouvelle-Calédonie et le MEDEF NC - Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie avec en clôture exceptionnelle les Ministres Gerald Darmanin et Jean-François Carenc. La pluralité et la qualité des intervenants (État, Gouvernement, entreprises, clusters, agences de financement ...) en est la preuve : la transition énergétique est l'affaire de tous en Nouvelle-Calédonie et elle est bien en marche. Elle doit devenir une réalité au bénéfice des calédoniens et de l'ensemble de nos écosystèmes. Chacun a un rôle à jouer. Merci à l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs interventions et tout particulièrement aux Ministres qui ont pris le temps d'éclairer l'assistance sur les travaux en cours de façon claire : les investisseurs ont besoin de visibilité et de perspective sur l'avenir: **pas de destin commun sans prospérité économique commune**".*

LE MEDEF-NC, PARTENAIRE DU SALON POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION



Le MEDEF-NC est partenaire du salon pour l'Emploi et la Formation du 22 juin 2023

Jeudi 22 juin, le MEDEF Nouvelle-Calédonie s'est engagé en tant que partenaire du Salon pour l'Emploi et la Formation, tenu à la Maison des Artisans.

Le MEDEF-NC, en tant que principale organisation patronale du territoire, a réaffirmé son engagement en faveur de l'augmentation des compétences locales, pilier essentiel de la compétitivité durable des entreprises calédoniennes. À travers sa participation active à cet événement, le MEDEF-NC a souligné son rôle clé dans le développement des entreprises, en favorisant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail à travers notamment ses mandats dans les organismes paritaires, institutionnels et associatifs dédiés à l'emploi, la formation professionnelle et l'éducation. L'ambition du MEDEF-NC, est claire : coopérer étroitement entre l'école et l'entreprise, mieux orienter les jeunes, renforcer l'apprentissage, adapter les modalités de formation aux nouvelles technologies digitales pour que 100% des élèves soient employables à la fin de leur scolarité et tout au long de leur vie professionnelle.

En participant activement au Salon pour l'Emploi et la Formation, le MEDEF-NC a réaffirmé son rôle central dans la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'éducation en Nouvelle-Calédonie, consolidant ainsi son engagement en faveur du développement économique et social du territoire.

Ref. <https://www.medef.nc/partenaire-du-salon-pour-lemploi-et-la-formation>



Le MEDEF-NC est partenaire du salon pour l'Emploi et la Formation du 22 juin 2023

Mimsy DALY, était l'une des invités du plateau RRB dans les "Jeudis de l'économie" :

Quelle est la situation de l'emploi en Calédonie ? Quels sont les secteurs qui peinent à recruter ? Faut-il encore adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités ?



ALTERNANCE | Le MEDEF-NC soutient la semaine de l'alternance Du 28/06 au 05/07

Les Centres de Formation par Alternance des 3 Chambres consulaires et le Point A s'associent pour proposer, sur tout le territoire, la Semaine de l'Alternance. Objectif : faire connaître les nouveautés (dispositifs innovants et formations) et recruter entreprises et futurs apprenants pour la rentrée 2024.

[Retrouvez notre DOSSIER DU MEDEF-NC sur la formation professionnelle par alternance.](#)

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE | Le MEDEF-NC participe activement à la recherche de solutions

Le 30 juin 2023, le MEDEF-NC s'est engagé dans une démarche proactive pour améliorer le climat des affaires en Nouvelle-Calédonie. En collaboration avec la Province Sud, nous avons animé des ateliers visant à simplifier les procédures administratives pesant sur les entreprises.

Dans cette optique, un sondage auprès de nos adhérents a permis de recueillir leurs retours d'expérience concernant les principaux obstacles rencontrés dans leurs démarches administratives. Ces données ont été présentées lors d'une matinée de travail dédiée à l'identification des axes d'amélioration des services publics provinciaux.



Les échanges fructueux entre les représentants de la Province Sud et les entreprises ont abouti à la détermination de **cinq thèmes prioritaires** : **la commande publique, les demandes d'aides, le permis de construire, les demandes ICPE, et la relation entreprise/administration.**

Ces discussions ont conduit à l'élaboration de mesures concrètes en vue de **simplifier les procédures** et d'**accélérer les délais de traitement des demandes**. Désormais, les directions concernées s'attellent à la mise en œuvre rapide de ces solutions. **Nous remercions nos adhérents pour leur contribution** et les encourageons à faire preuve de patience alors que nous progressons dans ce processus visant à faciliter les démarches administratives des entreprises calédoniennes.

REGLEMENTATION | Promulgation de la Loi pour l'égalité professionnelle réelle

La Nouvelle-Calédonie franchit une étape significative vers l'égalité des sexes sur le lieu de travail avec la promulgation de la Loi du pays n°2023-3 le 26 mai 2023, consacrant ainsi un engagement crucial en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. La publication au JO du 08/06/2023 a marqué son entrée en vigueur avec 3 volets essentiels :

1- Lutte contre les agissements sexistes : Cette section vise à éliminer tout comportement discriminatoire lié au sexe d'une personne sur le lieu de travail. Des mesures strictes ont été instaurées pour garantir un environnement professionnel respectueux de la dignité de chacun, avec notamment l'obligation d'affichage des dispositions du code pénal dans les locaux des entreprises.

2- Plan pour l'égalité professionnelle réelle : Les entreprises de 50 salariés et plus doivent désormais évaluer annuellement leur conformité à ce principe d'égalité. En cas de constat d'inégalité, un plan d'action triennal doit être mis en place, visant à favoriser l'accès des femmes à des postes de responsabilité, à réduire les écarts salariaux et à combattre les stéréotypes de genre.

3- Mesures en faveur de la parentalité : Une série de dispositions soutient les travailleurs et travailleuses en période de parentalité, incluant un allongement du congé de maternité en cas de naissance prématurée et d'hospitalisation du nouveau-né, ainsi qu'un congé de paternité de 11 jours consécutifs, voire 14 en cas de naissances multiples.



Malgré l'importance de ces avancées, le MEDEF-NC souligne l'impact financier significatif pour les entreprises, regrettant que ses avis n'aient pas été pleinement pris en compte lors de l'élaboration de cette loi. Le travail réalisé au sein du Conseil du dialogue social en 2020 (premier avant-projet sur lequel nous avons travaillé) avait permis d'aménager voire de supprimer certaines dispositions.

Une vigilance accrue est de mise, notamment quant à la clarté de certains articles, nécessitant des clarifications supplémentaires de la part des autorités compétentes.

Le MEDEF-NC invite les entreprises à se familiariser avec ces nouvelles dispositions légales et à consulter la consolidation des textes disponibles sur le site de la DTE, tout en soulignant la **nécessité d'une réflexion plus large pour minimiser l'impact sur les TPE et PME.**

Cette avancée législative marque ainsi une étape majeure dans la lutte pour l'égalité professionnelle en Nouvelle-Calédonie, tout en appelant à une collaboration continue entre les acteurs économiques et les autorités pour garantir son application harmonieuse et efficace.



LES RÉUNIONS DE SECTIONS EN PRÉPARATION DES COMITÉS EXÉCUTIFS



JUIN

Pilotées par les élus du Comité Directeur représentants de chaque section : COMMERCE, SERVICES, BTP, MINE & METALLURGIE, INDUSTRIE et TOURISME, ces réunions sont organisées en amont des Comités Exécutif bimestriels pour faire le point avec les adhérents, sur les dossiers transversaux de l'organisation patronale et nous faire remonter la situation de leurs activités ainsi que tout autre sujet sur lesquels le MEDEF-NC peut intervenir.

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION BTP



14/06/2023 | Benoît MEUNIER PIREL, membre du Comité Directeur et président du FCBTP NC, Julien BARRAS CEBLEEC, membre du Comité Directeur, Silvio PONTONI PONTONI, François LE BRIS SPL, Jean Marie MAILLET pour COLAS, Marc BOTELLA SECAL, Patrick GANTEILLE AZEP GEOTECH, Benoit NATUREL ET Guillaume BUYER SIC, Luigi LENISA CALBAT, Stéphanie ARRIEGUY secrétaire Générale de FCBTP, Eric DINAHET chargé économie fiscalité et Cédric FAIVRE, délégué général du MEDEF-NC.

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION INDUSTRIE



20/06/2023 | Barbara VLAEMINCK, METALCO et membra du Comité Directeur MEDEF-NC, Marie Amélie MOLLIA GBNC, Mario LOPEZ PESCANA, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité et Cédric FAIVRE délégué général MEDEF-NC.

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION TOURISME



14/06/2023 | Georges SELEFFEN AIRCALIN, Edouard CASTAING BETICO et membre du comité directeur du MEDEF-NC, Sabine SANTA CASINO NC, Cédric FAIVRE délégué général MEDEF-NC, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité MEDEF-NC.

Ce mois-ci, dans l'ensemble des réunions, nous avons fait le point sur :

- Le **Forum Perspectives** qui met en évidence la **situation économique précaire de la Nouvelle-Calédonie**, due à **l'absence de croissance depuis 2017** malgré la hausse des dépenses. Une augmentation des prélèvements obligatoires est considérée comme aggravant la situation, tandis qu'une solution viable serait un choc de compétitivité par la baisse du coût du travail et une ouverture économique accrue.
- La **réduction de la sur-rémunération** des fonctionnaires est proposée pour limiter la hausse des prix.

- Nous avons rappelé la **réforme de la taxe générale sur la consommation (TGC)** qui devrait être maintenue au 1er Janvier 2024 avec des taux de 3% pour l'alimentaire, 10% pour les services et 17% pour les biens. La possibilité de créer un taux spécifique pour les véhicules électriques semble peu probable.
- Nous avons demandé la **prolongation de la défiscalisation locale**.
- Nous participons aux travaux de la province sud pour **simplifier les procédures administratives**.

Les comptes-rendus détaillés sont transmis par mail à l'ensemble des adhérents de chaque section.

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION COMMERCE



19/06/2023 | Thibaut MARTELIN (FIGESBAL), Cédric FAIVRE, délégué général MEDEF-NC, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité MEDEF-NC, Eric LENGLET (CIMAC), Laurent JEANDOT (HOLDING GROUPE JEANDOT), Frédéric PRATELLI (BIOMONDE), Ronan DALY (MARLENE), Guillaume BENOIT (SARL GREEN WAY NC), Florian CALABRETTI(LA PLANCHE A DESSIN), Sylvie JOUAULT (SIDNC), Stéphanie SALGUEIRO(SCNC), Georges HENRY (LIEBHERR-NC SAS), Sébastien BUCHMANN (SERCAL), Pierre KRAFFT (OFFICE PLUS).

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION SERVICES



16/06/2023 | Mathieu DEREZ LA FABRIK, Daniele BRAULT ABORO, Yann BIGNON LEXCAL, Alexandre LAFLEUR CANL, Claude SARRAN NET ECLAIR, Jean-Luc PODAN Groupe Nouméa PCRT, Julien COFFARD StarInvest, Tony ROGER Star Pacifique, Bertrand COURTE Courte&Fils membre du CODIR MEDEF-NC, Mad THIAN UNITRANS, Cédric FAIVRE et Eric DINAHET MEDEF-NC.

VIE DU MEDEF-NC RÉUNION SECTION MINE & METALLURGIE



14/06/2023 | : Dominique KATRAWA SLN et membre du comité directeur, Arnaud BONDOUX SMT, Sylvain CAPO KNS, Marjorie PECHON KNS, Gabriel BENSIMON PRNC, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité et Cédric FAIVRE délégué général MEDEF-NC.

DEFISCALISATION LOCALE | Le MEDEF-NC demande la prorogation du dispositif jusqu'en 2032

Dans un contexte économique crucial où l'investissement joue un rôle pivot dans la relance et la création d'emplois, le MEDEF-NC réaffirme son engagement pour la prorogation du dispositif de défiscalisation locale des biens productifs jusqu'au 31 décembre 2032. Notre message vise à rappeler l'importance de ce dispositif pour stimuler le développement économique du territoire et à maintenir son attractivité pour les investisseurs.



"En cette période critique où l'investissement est crucial pour relancer l'économie et l'emploi, il est impératif de restaurer la confiance et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie. En prorogeant le dispositif de défiscalisation locale jusqu'au 31 décembre 2032, la Nouvelle-Calédonie enverrait un signal fort aux porteurs de projets et aux investisseurs, en leur offrant une visibilité à long terme et en leur inspirant confiance quant à l'avenir du développement économique du territoire", souligne-t-on dans notre communiqué. Cette initiative a suscité un débat important dans les médias, avec des interventions du président de la commission protection sociale du MEDEF-NC, Alexandre Lafleur, sur RRB, La Voix du Caillou, et FranceTVInfo. **Les prises de parole du MEDEF-NC insistent sur l'urgence d'agir pour éviter que des projets d'investissement productif ne soient bloqués, ce qui pourrait compromettre le dynamisme économique de la Nouvelle-Calédonie.** "Plus tôt on avancera, mieux ce sera", déclare **Alexandre Lafleur**, mettant en avant la **nécessité d'une action rapide pour garantir la continuité des investissements.** La mobilisation du MEDEF-NC autour de cette question cruciale démontre son rôle central dans le débat économique.

SONDAGES MEDEF-NC :

Assurances et entreprises

Informé par les adhérents notamment au cours des réunions de section en amont des Comités Exécutifs (qui se tiennent tous les mois et demi), le MEDEF-NC a recensé les **problématiques de ses adhérents en matière d'assurance** en vue d'une prochaine réunion.

Enquête pour le RSMA

Le régiment de service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle dont le **MEDEF-NC est partenaire de longue date.** Pour 2025, le RSMA ambitionne de recruter 25 volontaires supplémentaires et a mené des réflexions sur les filières en tensions sur le territoire. Le MEDEF-NC a contribué en interrogeant ses adhérents employeurs afin de recueillir leurs besoins en compétences et ainsi orienter l'ouverture de nouvelles formations du RSMA, fort appréciées notamment pour l'acquisition du savoir-être en entreprise.

Intervention de la Présidente du MEDEF-NC à l'AG de la FEDOM à Paris



Le 29 juin, la Présidente du MEDEF-NC, Mimsy Daly, a pris la parole lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des Entreprises d'Outre-mer. Cet événement, marqué par une présence physique après des années de contraintes liées à la pandémie, a permis un échange direct sur le travail accompli en 2022. La rencontre a été honorée par la présence de Jean-François CARENCO, ministre délégué chargé des Outre-mer, mettant en lumière **l'importance accordée aux enjeux économiques et énergétiques des territoires ultramarins.** Les interventions de la Présidente du MEDEF-NC ont été saluées pour leur contribution significative aux débats sur la transition énergétique, soulignant ainsi l'engagement actif de notre organisation dans les questions cruciales qui façonnent l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie. Nous sommes fiers de cette participation qui renforce notre position en tant qu'acteur majeur du dialogue et de l'action économique dans notre région.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

Petit Déjeuner d'accueil du 21/07/2023

Le MEDEF-NC organise plusieurs fois par an des petits déjeuners d'accueil de ses nouveaux adhérents, afin de leur souhaiter la bienvenue dans l'organisation.



Au programme du vendredi 21 juillet 2023 : Accueil par l'équipe des permanents et rencontre des membres élus du CODIR ; Présentation de la structure et des métiers ; Description des actions qui permettent aux adhérents de s'impliquer dans le MEDEF-NC ; Découverte de l'outil site internet, un allié dans votre vie au sein de la fédération.

Nous remercions les entreprises/organisations ayant adhéré au MEDEF-NC depuis avril 2023 :

EMBOIS.NC, Alexandre CAZE ; **EXPERT CALEDONIEN**, Jade TROYAT ; **MC'ASSIST**, Mariorlane CABIN ; **SPARTIATE**, Pauliano VAHAAMAHINA ; **LA PLANCHE A DESSIN**, Florian CALABRETTO ; **NERO DESIGNS**, Nero ALMEIDA ; **BELLE MAISON**, Olivier BRY ; **NEO DESIGN ET ARCHITECTURE**, Eric GORON ; **TEALFORGE**, Bastien SERAFIN ; **EHPAD MAGNIN**, Pauline VICHERAT ; **SARL A.G.E.N.T**, Laurence MUSSLIN ; **DEVENIR - ESSEC**, Xavier MOULIES ; **SDEO SARL**, Stéphane BOUQUILLARD.

Et depuis janvier 2023, nous ont également rejoint : **ACTECIL-NC**, Christel CHAUVEAU-SIMIOL ; **NORD SUD INTERIM**, Jean-Patrick LERANDY ; **ABC SARL**, Anita BASQUIN ; **INVEST IN PACIFIC NC**, Philippe RICHARD ; **GROUPEMENT DES AMBULANCIERS PRIVES DE NOUVELLE-CALEDONIE**, Henri BASTIEN ; **VITTORIA.IO NC**, Guillaume PROIA ; **DUONS PACIFIC SAS**, Paul FERLET ; **ELITE SECURITE**, Stéphane HORNUNG ; **FNSEA** - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de NC, Levay ROY Président

ELECTION 07/07/2023

Patrick Martin devient le nouveau Président du MEDEF national



Ref: [Patrick Martin nouveau Président du MEDEF](#)

REFORME RUAMM | Commission spéciale : Compte-rendu de la réunion du 06/07/2023

La 3ème réunion chargée du suivi du redressement des comptes du Ruamm qui regroupe le Gouvernement, les groupes politiques du Congrès, les chambres consulaires et les **partenaires sociaux** a été consacrée à la présentation par l'ISEE des dispositifs d'aides (RBS et secteurs aidés) détaillées par secteurs et bénéficiaires (entreprises et salariés). Ainsi les mesures d'impacts sur les entreprises des différents secteurs ont pu être analysées ainsi que les incidences sur les salariés en cas de retrait de ces dispositifs.

VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 26/07/2023



Discours du Président de la République M. Emmanuel MACRON le 26 juillet sur la place des cocotiers. Les entrepreneurs mobilisés face aux défis que doivent relever les calédoniens.



NOUVEAU CLUB : Les Dirigeants financiers de NC : Mercredi 12 juillet, ce nouveau réseau tenait sa réunion au MEDEF-NC.



JULIET

Convention des Adhérents du MEDEF national à Paris

La délégation du MEDEF Nouvelle-Calédonie a activement participé à la Convention des Adhérents MEDEF à Paris en juillet 2023. **Sous la présidence de Mimsy Daly, le MEDEF-NC a pris part à des débats de haut niveau, notamment sur la transition écologique et les mutations du monde du travail.** L'intervention de Daniel Susskind sur l'impact de l'intelligence artificielle a été particulièrement marquante, mettant en lumière les opportunités et les défis de cette révolution technologique. Les échanges animés autour de Jean-Claude Mailly et Julia de Funès ont abordé les évolutions des conditions de travail, le télétravail et la nécessité de trouver un équilibre entre réglementation et flexibilité. Cette rencontre a été l'occasion de partager les expériences et de tisser des liens au sein du réseau MEDEF.



Création de la Fondation SMA Outre-Mer



La Fondation SMA Outre-Mer, dont la création a été célébrée à Paris le 6 juillet 2023, renforce l'accompagnement des jeunes ultra-marins dans leurs projets professionnels. **La présidente Mimsy Daly a assisté à cet événement en présence du ministre des Outre-Mer, Jean-François Carenco, soulignant ainsi l'importance de ce dispositif d'insertion professionnelle.**



Mission du Comité Outre-Mer à la Commission Européenne



La présidente du MEDEF-NC, Mimsy Daly, accompagnée du Délégué Général Cédric Faivre, s'est rendue à **Paris et Bruxelles pour une mission avec les commissions du MEDEF national.** Cette initiative a permis de mettre en lumière le statut particulier de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'espace européen.



Des discussions ont porté sur la **promotion des exportations vers l'UE** et la **réduction des coûts du fret**, avec la participation de représentants européens et de BusinessEurope.

Les opportunités offertes par les programmes européens aux projets calédoniens ont également été explorées, notamment lors des échanges avec la Direction Générale des Partenariats Internationaux.

La rencontre avec le **Nickel Institute à Bruxelles** a enrichi les discussions sur la valorisation durable du minéral. **Mimsy Daly a exprimé sa gratitude envers le Comité Outre-Mer du MEDEF national pour avoir organisé cette mission dédiée au Pacifique.**



Ces temps forts ont marqué l'engagement du MEDEF Nouvelle-Calédonie dans la promotion des intérêts économiques de la région, tant sur le plan national qu'international.

REPRESENTATION AU VANUATU



La Présidente du MEDEF-NC était membre de la délégation du Président de la République lors de son déplacement au Vanuatu le 28 juillet 2023

FORMATION | Remise des diplômes CQP Cordiste branche BTP

Le MEDEF-NC, secrétaire de la branche BTP, a eu l'honneur de remettre les diplômes du CQP Cordiste aux stagiaires de ce secteur d'activité.



La remise des diplômes s'est déroulée le 28 juillet dans les locaux de **NSI Formation**, prestataire de l'action en coopération avec l'**AFBTP**. Cette nouvelle session de formation compte 100% de réussite. Félicitations aux nouveaux diplômés et un vif remerciement au FIAF, financeur de cette action de formation, ainsi qu'aux membres du jury pour leur implication.

RESEAUX SOCIAUX | La page LinkedIn du MEDEF-NC atteint 5 000 abonnés !

C'est grâce à vous que notre communauté grandit chaque jour ! Votre participation active a permis d'échanger des idées, de développer nos connaissances et de tisser des liens précieux au sein de notre communauté qui vise à développer l'entrepreneuriat en Nouvelle-Calédonie !



Réforme Fiscale : Compte-rendu de la Réunion du CSRF du 17 juillet 2023



Le comité de suivi de la réforme fiscale s'est réuni le 17 juillet 2023 pour discuter des avancées et des ajustements nécessaires au processus de réforme. La réunion a débuté par une annonce importante du membre du gouvernement en charge de la fiscalité : **les travaux concernant la réforme de la Taxe Générale à la Consommation (TGC) sont temporairement suspendus, sans qu'une date d'entrée en vigueur ne soit fixée pour le moment.**

Par la suite, les discussions ont porté sur un **projet de réforme de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)** et un bilan détaillé de la **défiscalisation locale** a été présenté.

Une information marquante a émergé lors de cette réunion : le gouvernement envisage de solliciter l'assistance de M. Jean-Pierre Lieb pour soutenir les services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie sur plusieurs fronts. Les domaines d'intervention envisagés comprennent l'expertise juridique pour **l'instauration d'une Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) progressive**, ainsi que l'amélioration et la structuration de la délibération du 5 mai 2022 **en collaboration avec les organisations patronales et syndicales représentatives.**

L'objectif global du gouvernement est de refondre la politique fiscale du territoire et d'engager un dialogue avec les acteurs concernés en vue de tenir, fin 2023, une conférence fiscale pour annoncer un nouvel agenda fiscal partagé.

Parmi les autres axes de travail abordés lors de la réunion, on note notamment **l'établissement d'une politique conventionnelle fiscale avec les principaux partenaires économiques régionaux**, l'analyse des dépenses fiscales pour évaluer leurs impacts économiques et sociaux, ainsi que la simplification de l'architecture des textes fiscaux calédoniens.

En outre, une étude d'opportunité est envisagée pour la création d'une taxe additionnelle (« top tax ») en Nouvelle-Calédonie, dans le contexte du déploiement international du projet Pilier 2 promu par l'OCDE.

Cette réunion a donc été l'occasion de poser les jalons d'une réforme fiscale ambitieuse, basée sur la concertation et l'expertise, visant à renforcer le système fiscal de la Nouvelle-Calédonie pour répondre aux défis économiques et sociaux actuels et futurs.

LES RÉUNIONS DE SECTIONS EN PRÉPARATION DES COMITÉS EXÉCUTIFS

Pilotées par les élus du Comité Directeur représentant de chaque section, ces réunions sont organisées en amont des Comités Exécutif bimestriels pour faire le point avec les adhérents, sur les dossiers transversaux de l'organisation patronale et nous faire remonter la situation de leurs activités ainsi que tout autre sujet sur lesquels le MEDEF-NC peut intervenir.

RÉUNION SECTION INDUSTRIE



02/08/2023 | Barbara VLAEMINCK SDCOMETAL, Marie Amélie MOLIA GBNC, Edouard CASTAING SUDILES, Mario LOPEZ PESCANA, François KAPP, BATICAL, Eric DINAHET chargé économie fiscalité MEDEF-NC, Cédric FAIVRE délégué général MEDEF-NC.

RÉUNION SECTION TOURISME



08/08/2023 | Edouard CASTAING, SUDILES ; Xavier CLAUDE, GROUPE LE CENTRE ; Georges SELEFEN AIRCALIN ; Christopher LOHRO NCT&I ; Cédric FAIVRE, délégué général ; Eric DINAHET, chargé économie fiscalité.

RÉUNION SECTION SERVICES



20/07/2023 | Bertrand COURTE, COURTE&FILS ; Philippe MALAGA, PHARMAGENCE ; Jeanine HONIEZNA, SCANC ; Claude SARRAN, NETECLAIR ; Jean-René BOULEVART, COSODA NC ; Eric DINAHET, chargé économie fiscalité MEDEF-NC ; Cédric FAIVRE, délégué général MEDEF-NC.

Dans l'ensemble des réunions nous avons fait le point sur les thématiques transverses en fonction des dernières réunions du MEDEF-NC avec les différentes institutions :

- **Le CSRF (Comité de suivi de réforme fiscale).** Présentation d'une réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.
- **TGC,** le Gouvernement nous a informé que les travaux étaient pour le moment suspendus et le déplacement de M. Bauvalet pour finaliser le texte en juillet n'a pas eu lieu. Une mise en oeuvre au 1er janvier 2024 semble s'éloigner.
- **Défiscalisation locale** Une présentation du bilan du dispositif a été réalisée montrant l'attrait économique de la défiscalisation sur les années 2008-2022. La démonstration ainsi réalisée laisse augurer des chances de voir la prorogation du dispositif jusqu'en 2029 voire 2032 comme nos voisins polynésiens.
- Les autres réformes fiscales : Une TTE nouvelle formule (**taxe pour la transition énergétique**), réforme **CSA, IS** et **fiscalité des mutuelles, TET** (Taxe pour l'Equilibre Tarifaire).
- Equilibre du **RUAMM** et report de la commission. Le besoin de financement est estimé à 9Mds. Il est proposé de partager l'effort entre entreprises, consommateurs et maîtrise des dépenses. La révision des champs d'application et des seuils sur les secteurs aidés doit être rediscutée. Des pistes de réformes seront présentées fin août début septembre.
- Les **travaux sur la compétitivité** reprennent avec un sujet sur l'**annualisation du temps de travail**
- **GIP et Agence de Régulation de Santé** Une réunion avec les mandataires CAFAT pour étudier les textes et les impacts de cette nouvelle gouvernance est proposée par le Gouvernement suite à la mission IGAS et celle pilotée par M. DETOUR (financement AFD).
- **Assurances** : Focus sur les difficultés rencontrées et une réunion à venir avec le COSADA pour faire remonter les problématiques et apporter les réponses.
- **Liquidations judiciaires** – ISEE à fin juin 2023. Le nombre des procédures de redressements et de sauvegarde ont presque doublé au premier semestre 2023 /2022.
- **Financement de l'économie** – Les banques souffrent d'un manque de liquidités (collecte des ménages et entreprises en retrait). Leur financement auprès de l'IEOM ou de leur maison mère est difficile. Cela provoque une difficulté pour les entreprises d'accéder aux financements qui peut entraîner de graves difficultés économiques.

RÉUNION SECTION MINE & METALLURGIE



03/08/2023 | Dominique KATRAWA SLN et membre du comité directeur, Arnaud BONDOUX SMT, Thomas SEVETRE SMGM, Daniel RONEICE PRNC, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité, Cédric FAIVRE délégué général du MEDEF-NC.

RÉUNION SECTION BTP



19/07/2023 | Benoit MEUNIER PIREL, membre du Comité Directeur et président du FCBTP NC, Silvio PONTONI PONTONI, François LE BRIS SPL, Jean Marie MAILLET pour COLAS, Christophe ARCHAMBAULT SECAL, Adrien BOURZEIX, Luigi LENISA CALBAT, Stéphanie ARRIEGUY secrétaire Générale de FCBTP, Eric DINAHET chargé économie fiscalité, Cédric FAIVRE, délégué général.

RÉUNION SECTION COMMERCE



17/07/2023 | Laurent JEANDOT (HOLDING GROUPE JEANDOT), Frédéric PRATELLI (BIOMONDE), Guillaume BENOIT (JARDILAND), Ronan DALY (MARLENE), Sylvie JOUAULT (SIDNC), Stéphanie SALGUEIRO (SCNC), Jérôme ESPALLIEUX (KORAIL), Christel COULANGE (CALTRAC), Emmanuel CLAVELEAU (INTERMED), Cédric FAIVRE, délégué général, Eric DINAHET, chargé économie fiscalité

REFORME FISCALE | Compte rendu de la réunion avec le gouvernement

Le mardi 1er août 2023, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a convoqué les partenaires sociaux pour une réunion au sein du comité de suivi de la réforme fiscale. Au cours de cette rencontre, quatre projets de réforme ont été soumis à discussion, visant à ajuster le cadre fiscal afin de stimuler l'économie locale et à résoudre les problèmes financiers existants.

- **Création de la Taxe pour l'Equilibre Tarifaire** : cette TET doit venir compléter l'actuelle TET et se traduire par une taxe de 20F/l d'essence ou de gazole. La TET alimentera un fonds pour permettre d'équilibrer les comptes d'Enercal et résorber petit à petit les 13,4 milliards de dette accumulée à ce jour.
- **CSA** : abaissement du seuil des 5% à 100 MF (au lieu de 200MF) et création d'une tranche à 20% au-dessus de 500 MF.
- **IS** : abaissement du taux de droit commun de 30 à 25% pour toutes les sociétés à l'exception des établissements bancaires et assurances qui verraient leur taux d'imposition augmenter à hauteur de 35%.
- **Imposition des mutuelles** : intégration de la part lucrative des mutuelles dans le champ d'application de l'IS.

COMMUNIQUE DE PRESSE MEDEF-NC du 25/08/2023 | "Relance économique : passons à l'action !"

Avec un PIB en recul continu depuis 2019 (-5,8% cumulé entre 2019 et 2021), un investissement qui ne montre toujours pas de signe de reprise, une population et une consommation en baisse, les instances représentatives du monde économique n'ont cessé au cours de ces deux dernières années d'alerter les pouvoirs publics sur l'absolue nécessité d'engager un travail urgent et profond pour relancer l'économie et l'attractivité du territoire.

Dans ce communiqué, le MEDEF-NC appelle les partenaires politiques à poursuivre, au plus tôt, les discussions et les travaux initiés avec les acteurs économiques pour contribuer à la mise en œuvre des propositions qui s'inscrivent dans l'intérêt du développement économique et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

COMMUNIQUE DE PRESSE 4/08/2023 Le Medef NC condamne les violences à l'encontre des salariés de la SLN

A la suite des graves événements intervenus sur le site industriel de Doniambo, le Medef NC apporte son plein soutien à l'ensemble des salariés et à la direction de la SLN. Aucune raison légitime ne peut justifier et excuser de tels actes délictuels. Nous tenons à féliciter les salariés de Doniambo qui sont aujourd'hui de retour à leur poste, en sécurité, résilients et productifs. Le Medef NC salue par ailleurs le courage, la mobilisation et l'engagement des forces de l'ordre qui ont été appelées à intervenir pour protéger les salariés et sécuriser l'outil industriel. **Les discussions sur l'avenir du site minier de Poum doivent pouvoir se poursuivre dans le respect de chacun et dans le calme. A ce sujet, le Medef NC renouvelle également son soutien à l'ensemble des familles qui dépendent de ce site et vivent dans un climat d'incertitude depuis plusieurs mois.** Il rappelle son souhait que soit trouvée, dans les meilleurs délais, une solution afin que la SLN puisse poursuivre son activité, la développer, offrir des perspectives et apporter des réponses précises et rassurantes à l'ensemble des personnes qui dépendent de cette activité minière. Il appelle l'ensemble des acteurs à exercer un rôle d'apaisement et de modération et appelle au calme et à la responsabilité de chacun pour que l'activité et les discussions puissent se poursuivre à nouveau et sereinement. Pour mémoire, le MEDEF-NC avait déjà communiqué son soutien à la SLN pour des faits similaires en mai 2023.

REFORME RUAMM | Compte-rendu de la Commission spéciale au congrès

La 4ème réunion de la commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du Ruamm s'est tenue le mercredi 24 août au Congrès. Pour mémoire, cette dernière regroupe le Gouvernement, les groupes politiques du Congrès, les chambres consulaires et les partenaires sociaux.

A l'issue, compte tenu des déplacements prochains à Paris d'une partie de nos élus, la prochaine réunion a été fixée par la Présidente de la Commission au 13 Septembre 2023.

PARTENAIRES SOCIAUX | Conférence de presse des administrateurs CAFAT

Mercredi 23 août, les partenaires sociaux membres du Conseil d'administration de la CAFAT ont pris la parole pour partager leurs avis et recommandations sur la gouvernance du système de Santé de la Nouvelle-Calédonie, suite à l'annonce du gouvernement le 26 juillet 2023, sans aucune concertation préalable, d'une future convention constitutive d'un groupement d'intérêt public appelé "Agence de régulation en santé de la Nouvelle-Calédonie" qui serait constitué au travers de la DASS, de la CAFAT et de l'Agence sanitaire et sociale.

Les partenaires sociaux vent debout contre la création de l'ARS

Hier matin, les partenaires sociaux, sauf la CPME, qui administrent la CAFAT ont fait part, devant la presse, de leur mécontentement face à la création d'une Autorité de régulation en santé (ARS), opérée selon eux « sans concertation » par le gouvernement.



RÉTROSPECTIVE DE LA #REF2023 À PARIS

La Rencontre des Entrepreneurs de France (#LaREF23) a marqué un jalon majeur en tant que rendez-vous incontournable pour le monde économique. Organisé par le MEDEF national, cet événement est devenu le point de convergence des esprits les plus influents dans un cadre où se mêlent débats et convivialité.

Pour sa cinquième édition, #LaREF23 a brillé par son succès grandissant. Avec plus de 150 intervenants et 30 débats, l'Hippodrome Longchamp a vibré au rythme des discussions sur les enjeux cruciaux de notre époque. Dans un monde confronté à des défis majeurs tels que l'inflation, la crise énergétique et les tensions géopolitiques telles que la guerre en Ukraine, l'événement s'est résolument tourné vers l'avenir. Des interrogations cruciales ont été soulevées : Comment sera notre mode de déplacement en 2030 ? Quelles énergies alimenteront nos industries ? Serons-nous assistés par une intelligence omniprésente ?

Ces questionnements, parmi d'autres, ont animé les débats, reflétant une volonté collective de tracer les contours d'un futur viable et prospère.



Eric INGARGIOLA, du Comité Sport et Paris 2024 du MEDEF national

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie ici avec Pierre KRAFFT a exprimé sa satisfaction quant à la participation de la délégation calédonienne à cet événement majeur. Il a souligné l'importance du MEDEF en tant que défenseur des intérêts des entreprises françaises, tout en mettant en lumière l'engagement des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans cette dynamique nationale.



Au Ministère de l'Outre-Mer avec les MEDEF ultra marins pour des échanges avec M. Philippe VIGIER, Ministre en charge de l'Outre mer. **Une belle opportunité pour le MEDEF-NC de sensibiliser l'Etat sur la situation très préoccupante de l'économie calédonienne et des difficultés rencontrées par les entreprises dans cette période de transition institutionnelle.** Les entreprises calédoniennes savent faire preuve de courage, de résilience et ne manquent pas de volonté pour faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire dynamique et développé, mais l'Etat a un rôle important à jouer pour impulser la relance économique tant attendue.



AOÛT



MEDEF #Connect



Le 30 août 2024, le MEDEF-NC a organisé un Afterwork des entrepreneurs au Chai de l'Hippodrome sous la bannière MEDEF #CONNECT et animé par Anouk Lopez et son agence YellowBox. Cette soirée conviviale a réuni un large éventail de chefs d'entreprise, dans le but d'étendre notre réseau et renforcer notre impact sur la société de demain. Le principe était simple : **chaque participant s'est inscrit en invitant un pair chef d'entreprise non encore adhérent, favorisant ainsi l'élargissement de notre communauté.** Dans une ambiance amicale et décontractée, les participants ont eu l'occasion de partager un apéritif dinatoire en compagnie des membres du Comité Directeur et de l'équipe d'experts permanents du MEDEF-NC. **Cette rencontre a permis de rappeler à chacun les nombreux avantages et opportunités qu'offre l'adhésion à la première organisation patronale du territoire.**

Merci aux nouveaux adhérents qui nous ont déjà rejoints : Ludovic FLORIEN pour HERTZ, Alain GIRAUD pour SAS GLOBAL MARINE AMENAGEMENT, Christine MORER pour CALEDONIENNE PACIFIQUE IMPORT. Nous aurons l'occasion de mieux faire votre connaissance lors des prochains rendez-vous MEDEF#Connect.

Retour en vidéo sur cette soirée :

<https://www.medef.nc/actualites/medefconnect-lafterwork-des-entrepreneurs-du-30-aout-2023>

Et merci à nos adhérents participants qui nous ont présenté un invité : Stéphane JURION (Restaurant parfums d'Olive), Morgane PIEDLOUP (Actecil), Edouard CASTAING (Betico), Mimsy DALY (House), Guillaume BENOIT (Jardiland), Pierre MASSENET (Cipac) et Luc DEVILLERS (L&C Consultants).

Le MEDEF-NC se félicite de cet élargissement de sa communauté et reste engagé dans sa mission de représenter et défendre les intérêts des entreprises de Nouvelle-Calédonie.



COMMUNIQUE DE PRESSE 01/09/2023

Le MEDEF-NC appelle à la solidarité pour soutenir Prony Resources

Le paysage économique de la Nouvelle-Calédonie connaît des soubresauts qui appellent à la mobilisation de toutes les parties prenantes. Parmi les entreprises emblématiques de notre territoire, Prony Resources, acteur mondial de la transition énergétique, traverse actuellement des difficultés économiques préoccupantes.

Le constat est clair : si aucun soutien financier n'est apporté dans les trois prochains mois, l'entreprise risque une crise de liquidités. Cette situation découle de divers facteurs, notamment des difficultés de production en 2022, des dépassements budgétaires et le manque d'assurances pour les garanties environnementales.

Face à cette conjoncture délicate, le MEDEF-NC appelle à l'action collective. Il est impératif que Prony Resources bénéficie d'un soutien financier d'envergure, mobilisant ses actionnaires, les autorités locales et nationales, ainsi que l'État lui-même. Le refinancement de l'entreprise est désormais une condition sine qua non pour préserver les emplois de ses 1400 salariés et maintenir ses activités.

Cependant, cette responsabilité ne peut reposer uniquement sur les épaules de l'entreprise et de ses partenaires habituels. Les pouvoirs publics doivent également prendre part à cette démarche en autorisant l'exportation des saprolites, essentielle pour la viabilité économique de Prony Resources et d'autres acteurs métallurgistes du territoire.

Le rapport de l'Inspection Générale des Finances souligne également le rôle crucial de l'État dans l'accompagnement de la transition énergétique, un domaine stratégique pour l'avenir de notre territoire. Il est donc primordial que les élus du Congrès prennent des mesures urgentes pour garantir la pérennité de l'activité minière. Enfin, le MEDEF-NC rappelle que l'ambition de Prony Resources et de ses collaborateurs pour le développement durable de notre territoire est indéniable. Cependant, cette ambition ne pourra se concrétiser sans un soutien financier adéquat.

En conclusion, le MEDEF-NC en appelle à la responsabilité de chacun pour soutenir Prony Resources dans cette période difficile. Seule une action collective, concertée et soutenue par des mesures concrètes de refinancement, permettra à l'entreprise de surmonter ces défis.

COMITE EXECUTIF DU MEDEF du 21/09/2023



Il a été question de faire le point sur les sujets suivants : L'avancée des discussions à la Commission spéciale RUAMM du Congrès ; La réforme fiscale avec les textes qui seront très bientôt soumis au vote du congrès ; Les travaux concernant la compétitivité des entreprises entre partenaires sociaux ; Les délais de paiement avec l'étude d'un projet de dépôt de texte ; Le compte-rendu des échanges parisiens au sujet de la filière nickel ; L'étude du projet d'accord de libre-échange entre l'Union-Européenne et la Nouvelle-Zélande.

RSE | Le CIPAC Challenge

Le MEDEF-NC soutient la pratique du sport en entreprise et a participé au challenge dans la catégorie associations. Du 1er au 18/09/2023, nous avons encouragé nos collaborateurs à s'embarquer dans le eChallenge Sport-Santé en entreprises.



Pendant 15 jours, ils ont été dynamisés à travers une application smartphone ludique, valorisant ainsi les bienfaits du sport sur la santé.

Cette initiative, portée par le Groupe CIPAC et son partenaire Les Cagous avec le soutien de l'ASS-NC, a été une opportunité pour lutter contre la sédentarité au travail, le surpoids, le diabète et les maladies cardiovasculaires, des enjeux majeurs en Nouvelle-Calédonie.



SEPTEMBRE

REFORME RUAMM | Commission spéciale : Compte-rendu de la réunion du mercredi 13 septembre 2023

La 5ème réunion de la commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du RUAMM s'est tenue le mercredi 13 septembre au Congrès.

Pour mémoire, cette dernière regroupe le Gouvernement, les groupes politiques du Congrès, les chambres consulaires et les partenaires sociaux.

A l'ordre du jour de cette réunion figuraient :

- L'examen, discussion et approbation de la « délibération cadre » établie par le collège politique ;
- L'examen, discussion et approbation des propositions déposées par l'Eveil Océanien.

Au début de la séance, les organisations syndicales de salariés sont revenues sur les propositions déposées par Agissons Solidaires. Elles ont expliqué, qu'à leurs yeux, ces propositions n'étaient pas en opposition mais plutôt complémentaires aux mesures préconisées dans le texte de l'Eveil Océanien.

Les partenaires sociaux ont alors exprimé, tour à tour, leur incompréhension quant à l'objectif de la délibération cadre rédigée par les groupes politiques. Cette dernière se contente de reprendre, sans les prioriser ni les chiffrer, l'ensemble des pistes évoquées depuis de nombreuses années pour réformer le système de santé calédonien. Au final, la délibération cadre, déjà signée par l'ensemble des groupes politiques, n'a pas fait l'objet d'une procédure d'adoption par les autres membres de la commission spéciale.

Est venu ensuite le début de l'examen du texte déposé par l'Eveil Océanien. Agissons Solidaires a alors réaffirmé son opposition à ce que la couverture de tous les travailleurs indépendants soit alignée sur celle des salariés.

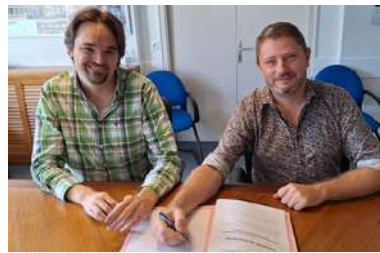
M. Tutugoro, membre de l'UC, a alors rappelé que les élus du Congrès prendraient leurs responsabilités si un accord n'était pas trouvé au sein de la commission d'ici la fin du mois d'octobre. Assurer la pérennisation du financement du RUAMM est un préalable nécessaire pour boucler la procédure budgétaire pour l'année prochaine.

M. Tukumuli a finalement déclaré qu'il était toujours ouvert aux discussions. Les représentants d'Agissons Solidaires devraient le rencontrer d'ici quelques jours.

Consultez notre article dédié [>>>Commission spéciale au Congrès sur la réforme du RUAMM](#)
[Compte-rendu des réunions | MEDEF NC<<](#)

RSE | Le FSH et l'ACE signent une convention

Le Fonds Social de l'Habitat a été créé en 1964 à l'initiative des organisations



syndicales et du MEDEF-NC dans le but d'intervenir en faveur des salariés de Nouvelle-Calédonie, afin de **favoriser leur accès au secteur locatif à loyer modéré et à la petite propriété de terrains viabilisés nus ou bâtis**. Cet organisme est géré de manière paritaire et son Président est actuellement Alexandre LAFLEUR, mandataire du MEDEF-NC.

Maxime NACHIN, le directeur de l'Agence Calédonienne de l'Energie : "Il s'agit pour nous de véritablement accompagner le FSH dans sa transition énergétique qui compte un parc immobilier de 3000 logements. Nous allons cartographier ce parc en termes de performance énergétique et accompagner le FSH sur des thématiques telles que l'isolation thermique ou la production d'eau chaude solaire"

"La transition énergétique fait partie de l'ADN du FSH, explique **Alexandre LAFLEUR** le président du FSH, nous allons grâce à ce partenariat avoir une vision plus globale de la situation énergétique de notre parc immobilier. Nous allons également pouvoir mieux sensibiliser nos locataires, car le but c'est aussi bien évidemment de pouvoir les accompagner sur leur consommation électrique".

PORT AUTONOME | Rencontre du Directeur

RENCONTRE
Port autonome

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **EI**

Mercredi 20 septembre 2023, le MEDEF-NC a invité ses adhérents à une rencontre avec M. Brice KIENER, le Directeur du Port Autonome de Nouméa pour une présentation de son schéma directeur et échanger sur les différentes problématiques liées au Port.

POPULATION | Inquiétudes face à l'accélération de la baisse

3 200 personnes auraient quitté la Nouvelle-Calédonie en 2022 d'après le rapport de l'ISEE, qui constate également une accélération du vieillissement de la population. **Devant ces constats, l'organisation patronale du MEDEF-NC montre des signes d'inquiétude.**

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF-NC sur NC La 1ère, explique que **la baisse du solde naturel et du solde migratoire a un impact majeur sur notre système de protection sociale**, en particulier sur les retraites, les soins médicaux et la prise en charge de la dépendance.



“Notre modèle repose sur le financement des retraites par les travailleurs actifs, mais la démographie changeante crée un déséquilibre. Il y a moins de cotisants pour un nombre croissant de retraités. Des ajustements sont donc nécessaires, comme des augmentations de cotisations, le repoussement de l'âge de départ ou des réformes des pensions, pour assurer la stabilité des prestations de retraite tout en préservant l'avenir du système”.

RELATIONS SOCIALES | Grenelle contre les violences conjugales

Mercredi 13 septembre 2023, **Cindy VERAN** participait avec **Lydia GRACIA** pour le compte du MEDEF-NC : *“Nous y avons abordé (entre autres) le rôle des entreprises dans la lutte contre ce fléau dont la Nouvelle-Calédonie détient un triste record (7x plus élevé que dans l'hexagone). L'occasion de réfléchir et de discuter de la manière dont les entreprises peuvent contribuer à faire avancer la situation”.*

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC : *“Merci et bravo ! Cette thématique et plus généralement les violences faites aux femmes est tristement d'actualité et les entreprises peuvent prendre leur part en favorisant la prise de parole, les dépôts de plainte et bien sur le soutien aux victimes. En outre le travail est un levier essentiel de l'émancipation !”*

EMPLOI | Le MEDEF-NC est fier d'être membre de "Talents Calédoniens"



Mercredi 20 septembre 2023, l'association "Talents Calédoniens" organisait sa soirée de clôture du parcours "Revivre en NC". Le MEDEF NC est fier d'être membre de Talents Calédoniens et partage à l'ensemble de son réseau d'adhérents, les profils de toutes ces personnes qui viennent re-vivre en Nouvelle-Calédonie !

ENTREPRENEURIAT | Le Jury PEPITE NC en ordre d'écoute !

PEPITE est un dispositif de l'UNC qui accompagne étudiant(e)s et jeune diplômé(e)s à monter un projet de création ou de reprise d'entreprise, d'association, seul(e) ou en équipe.



Le MEDEF-NC participait ce 25 septembre 2023 au Jury de Pepite NC. 13 projets sont venus présenter leur business plan devant les partenaires et 5 prix seront décernés le 19/10 à la Station N. [#prixpepité](#) [#jury](#) [#projet](#) [#entrepreneuriat](#)



SEPTEMBRE

EVENEMENT | 10 ans, 20 ans, 30 ans, 50 ans d'adhésion au MEDEF-NC ! Nous célébrons les dizaines de nos adhérents.



SEPTEMBRE

Mercredi 27 septembre 2023, nous avons remercié les entreprises fêtant 10, 20, 30 et 50 ans d'adhésion à la 1ère organisation patronale du territoire.

"MEDEF#Connect c'est l'ensemble des initiatives du MEDEF Nouvelle-Calédonie pour rassembler ses adhérents et développer le réseau d'entrepreneurs. J'aime particulièrement les "Soirées des Dizaines", au cours desquelles nous célébrons à la fois les anniversaires des adhésions de nos membres, en mettant en relation des entreprises adhérentes parfois depuis 50 ans (l'occasion de rappeler que la Fédération Patronale existe en Nouvelle-Calédonie depuis 1936!) et nos nouveaux adhérents, 30 cette année, preuve du dynamisme de notre organisation, dans des secteurs aussi divers que la Santé, l'Agriculture, la Tech, la création artistique et l'Architecture ! L'entreprenariat n'a pas de frontières, et c'est bien ce qui fait sa force, notamment dans les périodes difficiles. L'occasion de souligner l'engagement exceptionnel des adhérents du MEDEF-NC et leur fidélité. Merci à l'artiste Gabrielle Ambryme, qui crée pour l'occasion des oeuvres originales unanimement appréciées, l'équipe des permanents de Cédric FAIVRE qui met en musique ces événements avec Audrey CHOUIEUR, notre adhérente de CLES EN MAIN."

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC

- **50 ans** : TOKUYAMA Nouvelle-Calédonie, SOGADOC SAS, CREDICAL
- **30 ans** : HOLDING DU PACIFIQUE - HOLPAC
- **20 ans** : SYNDICAT DES IMPORTATEURS ET DISTRIBUTEURS DE NOUVELLE-CALEDONIE, KOMATSU AUSTRALIA Pty Ltd, LA FEDERATION DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE EN NOUVELLE-CALEDONIE
- **10 ans** : CABINET JURIDIQUE DERRIEN, SYNDICAT DES COMMERCANTS DE NOUVELLE-CALEDONIE, LIEBHERR-NC SAS, SUDILES SAS, ELECTROPAC, COMITE DES SOCIETES D'ASSURANCE - COSODA, CLINIQUE KUINDO MAGNIN SAS, Le SCANC - SYNDICAT DES COURTIER EN ASSURANCE DE NC, CAPSE NC, D&S LEGAL, GROUPE LE CENTRE GESTION, SPHINX PROTECTION, XL PROGRAMMATION MICRO.

En images >> 10, 20, 30, 50 ans d'adhésion au MEDEF-NC en 2023... Nous célébrons les dizaines de nos adhérents ! | MEDEF NC <<



DEFISCALISATION LOCALE | Victoire pour le MEDEF-NC : Obtention de la prolongation du dispositif jusqu'au 31/12/2030 !

Véritable cheval de bataille du MEDEF-NC, la prorogation de la défiscalisation locale au 31 décembre 2030 a été adoptée par le Congrès le 17 octobre en séance publique lors de la présentation de la loi portant diverses dispositions fiscales, par un amendement portant article additionnel.

- L'exposé des motifs rappelait la nécessité de perpétuer notre mécanisme de défiscalisation locale qui répond à la compensation des contraintes d'un territoire ultramarin éloigné des marchés mondiaux en tant qu'il permet de soutenir le démarrage d'activités nouvelles issues du secteur privé en faisant appel à des investisseurs locaux qui bénéficient en contrepartie d'un crédit d'impôt.

- Pour rappel les régimes fiscaux incitatifs en faveur de l'investissement ont été introduits en Nouvelle-Calédonie en 2002 puis modifiés à plusieurs reprises notamment en 2008. Initialement prévus jusqu'en 2017, les différents dispositifs ont été successivement reconduits jusqu'en 2025.

- Par ailleurs, la Polynésie-Française bénéficie également d'un même dispositif local qui a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2032 pouvant rendre l'investissement plus attractif si jamais la Nouvelle-Calédonie ne modifiait pas sa réglementation.

- L'arrivée à terme en Nouvelle-Calédonie de l'application de ces régimes incitatifs suscitait donc de vives inquiétudes au sein du secteur privé lequel s'interrogeait d'une part, sur la pérennité des projets en cours d'instruction qui doivent être agréés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le 31 décembre 2025 et d'autre part, sur la rupture d'activité économique qui pourrait être ressentie par le monde entrepreneurial local en cas d'extinction du dispositif.

DEVELOPPEMENT DURABLE | Le MEDEF-NC signe le "Pacte Vert" pour la transition énergétique des entreprises

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma pour la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie (STENC 2.0), le gouvernement a instauré un « pacte vert » destiné à renforcer la collaboration vertueuse entre le secteur public et le secteur privé en matière d'accompagnement à la transition énergétique des entreprises.

Mardi 10 octobre 2023, le MEDEF-NC était convié par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à la Station N pour signer cet accord qui vise à encourager la diminution des consommations, des dépenses énergétiques ainsi que l'impact carbone des entreprises.



Signé entre l'Agence Calédonienne de l'Energie, les représentants des entreprises calédoniennes et les bailleurs de fonds, ce pacte dispose d'un financement de **750 millions de l'ACE et des établissements financiers**. Les entreprises pourront procéder à des audits énergétiques ainsi qu'à des diagnostics, augmenter la performance énergétique de leurs équipements ainsi que de leurs locaux, et développer l'autoconsommation de l'énergie qu'elles pourraient elles-mêmes produire.

COMMUNIQUE DU 06/10/2023 Le Medef-NC s'engage fermement contre les entraves au trafic aérien en Nouvelle-Calédonie.

En réaction à l'incendie tragique de l'agence d'Air Calédonie à Wé, le Medef-NC exprime son soutien indéfectible envers la compagnie aérienne, son personnel et sa direction. Dans un contexte déjà difficile, marqué par des restrictions au trafic aérien, cet acte de violence constitue une atteinte inacceptable à la liberté de circuler et menace gravement l'économie locale. Depuis deux mois, les blocages des aéroports de l'Île des Pins et des îles Loyauté ont des répercussions dévastatrices sur le secteur du tourisme, entraînant des annulations massives de séjours et mettant en péril de nombreux emplois. Le Medef-NC appelle instamment à mettre un terme définitif à ces actions préjudiciables et exhorte chacun à assumer ses responsabilités pour préserver l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

NUMERIQUE | Retour sur la Commission du MEDEF-NC du 11/10/2023

Ouverte à tous les adhérents, la Commission Numérique du MEDEF-NC s'est réunie le mercredi 11 Octobre sur le thème de "L'inclusion", en lien avec la DINUM du gouvernement.

Le numérique est aujourd'hui un outil vital pour l'entreprise. Le gouvernement refond la stratégie numérique du Pays avec une volonté de co-construction et nous a sollicité pour appuyer sa démarche en matière d'inclusion numérique. **Participer à cette commission était donc l'occasion de faire valoir la voix des entreprises dans l'avenir numérique du Territoire.**

Les objectifs de l'inclusion numérique relèvent de trois dimensions :

1. Accès (matériel, Internet, accessibilité des sites web).
2. Usage (maîtrise des compétences)
3. Confiance/compréhension/bonnes pratiques etc.

Nous avons traité ce sujet afin d'apporter notre contribution à la DINUM et recensé les sujets que nos adhérents ont souhaité porter au sein de cette commission, lors de nos futures réunions. Parmi ces sujets : **la sécurisation des processus et des données** avec en particulier la nécessité pour le dirigeant d'entreprise de prendre la mesure de ces enjeux. **La sensibilisation sur les usages et pratiques** car nous avons du retard et le renforcement dans les formations initiales. **La place du numérique** dans notre environnement et plus particulièrement **dans l'entreprise.**

Les prochaines réunions s'appuieront donc sur ces premiers constats afin de constituer des groupes de travail par thématique. Les restitutions et les actions décidées seront communiquées, par la suite, à l'ensemble des adhérents du MEDEF-NC et portées vers les institutions.

Sur chacune des étapes de construction le MEDEF-NC va s'appuyer sur l'expérience et la compétence de ses adhérents, et jouera son rôle de facilitateur pour que les enjeux du numérique soient mieux compris de tous, pris en compte dans le quotidien des entreprises et valorisés.

UNC | Le MEDEF-NC tenait un stand avec l'AFJE à "la nuit du droit"

Le MEDEF-NC était présent à l'UNC dans le cadre de son investissement au sein de l'Association Française des Juristes d'Entreprise le 4 octobre 2023, pour la "Nuit du Droit". C'est le soixante-cinquième anniversaire de La Constitution. C'est aussi, depuis 2018, la célébration du droit sur l'ensemble du territoire national.

Depuis maintenant 5 ans, M. Laurent Fabius a voulu qu'une soirée soit consacrée au droit, discipline mal connue de nos concitoyens. Depuis lors, les acteurs du droit – ceux qui le créent, l'enseignent, l'appliquent – invitent le public à mieux en connaître les arcanes.

Le droit régit tous les aspects de notre vie et ceux de la société dans laquelle nous évoluons. Sans le droit, le plus fort impose sa loi au plus faible. Le droit protège les libertés, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie sous tous ses aspects qu'il s'agisse des individus ou des entités grandes et moins grandes, qui animent la vie économique et sociale.



La Nuit du droit a été l'occasion de discuter sans barrière avec le public pour mieux faire connaître ses principes, ses institutions et ses métiers.



VIE DU MEDEF | Formation des mandataires MEDEF-NC à la négociation annuelle des salaires

Fort de son succès l'année dernière et afin de remplir au mieux ces missions, le MEDEF-NC a organisé une demi-journée de formation spécifique à "la négociation de branche" le vendredi 13 octobre dans ses locaux. Les objectifs pédagogiques ont été les suivants :

- Comprendre le niveau spécifique de la négociation collective de branche ;
- Identifier les thèmes possibles de négociation au sein de la branche ;
- Etre en mesure de faire progresser une négociation de branche sur la base de principes fondateurs en matière de négociation collective.

ENTREPRENEURIAT | Le MEDEF-NC parraine l'émission TV "OSE TA BOITE"

En amont de l'émission le MEDEF-NC a sollicité son réseau pour candidater. « Ose ta boîte » est un jeu télévisé sur la création d'entreprise qui mixe jeu et formation dans un esprit positif et convivial !

<https://www.facebook.com/osetaboite>



FISCALITE | Le MEDEF-NC exprime ses inquiétudes quant à la réforme de l'IRPP dans un communiqué du 11/10/2023

Nous avons souligné plusieurs points critiques relatifs à cette réforme annoncée.

Tout d'abord, l'augmentation annoncée de diverses taxes, y compris 5 milliards de TET, 3 milliards de taxe sur le sucre, ainsi que la hausse de l'IRPP de 3,4 milliards, suscite des inquiétudes majeures. Ces augmentations fiscales pourraient entraîner une baisse de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages, selon les données du Forum Perspectives. Une augmentation de 15 milliards de francs de prélèvements obligatoires pourrait entraîner une baisse équivalente de la consommation et une réduction du PIB de 0,5%, avec des conséquences néfastes sur l'emploi et l'attractivité économique de la Nouvelle-Calédonie.

De plus, les mesures fiscales en discussion envoient un signal préoccupant aux entreprises et aux ménages, risquant de décourager l'investissement et d'accélérer un exode de la population. La réforme proposée implique une augmentation significative de l'IRPP, avec une hausse de plus de 18% selon les services du gouvernement, touchant toutes les catégories de contribuables, des plus modestes aux plus aisés.

L'intégration des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP est également fortement contestée par le MEDEF-NC, craignant des conséquences négatives sur l'investissement et le financement des entreprises.

En conclusion, le MEDEF-NC appelle à une réflexion approfondie sur les réformes fiscales envisagées, soulignant l'importance de préserver l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

Plutôt que d'ajouter de la pression fiscale, l'organisation encourage l'examen de solutions alternatives, telles que la réduction des cotisations sociales, pour stimuler la croissance économique et le pouvoir d'achat, tout en garantissant des recettes fiscales durables.

DEVELOPPEMENT DURABLE | Le MEDEF-NC participait aux "journées de l'air"

Le Vice-Président Bertrand COURTE a participé aux ateliers de concertation pour les professionnels afin de permettre au gouvernement de rédiger un plan d'amélioration de la qualité de l'air à l'échelle du Territoire 2024-2029. Les réflexions viennent également nourrir le plan de surveillance de la qualité de l'air élaboré par Scal'Air pour les 5 prochaines années.



Réunion de la Commission Santé

Mouvement
des Entreprises
de Nouvelle Calédonie



VIE DU MEDEF-NC

RÉUNION DE LA COMMISSION SANTE

11/10/2023



La Commission Santé du MEDEF-NC reste engagée dans la dynamique de réforme du secteur de la santé en Nouvelle-Calédonie. Lors de cette réunion plusieurs points cruciaux ont été traités.

Tout d'abord, **la réforme de la gouvernance de la santé** sur la proposition par le gouvernement, de création de l'Agence de Régulation en Santé, notamment par le biais d'un Groupement d'Intérêt Public. Les partenaires sociaux expriment leur volonté de présenter une alternative à cette agence, mettant en avant un modèle de gouvernance incluant un conseil de la santé, et cela sera soumis aux différents groupes politiques au Congrès.

Par ailleurs, la Commission a fait le point sur les avancées de **la Commission Spéciale RUAMM**, où le Collectif "Agissons Solidaire" a proposé des mesures tant sur les recettes que sur les dépenses. Les débats avec l'Eveil Océanien, porteur de la proposition de loi du pays, se poursuivent, dans une démarche collaborative et inclusive.

Un autre aspect abordé fut la **lutte contre l'absentéisme**, considérée comme un enjeu de compétitivité. Les discussions ont porté sur la nécessité de lutter contre **les arrêts maladie abusifs** et de déterminer un nombre de jours de carence approprié.

L'organisation de la médecine du travail a également été examinée, notamment en prenant exemple sur l'expérience polynésienne pour pallier le déficit de médecins du travail.

Le travail d'**accompagnement du MEDEF-NC auprès de son adhérent GAP-NC** (Groupement des Ambulanciers privés de NC) concernant la **revalorisation du tarif des urgences** a pu être présenté aux mandataires CAFAT.

En outre, la Commission a mis en lumière **les défis administratifs auxquels fait face le Centre de Radiothérapie privé**, soumis à des autorisations annuelles incompatibles avec les investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

Enfin, une initiative importante a été soulignée : la **rédaction d'un Livre Blanc de la Santé par la Fédération des Professionnels Libéraux de Santé**. Ce livre vise à formuler des propositions visant à améliorer le système de santé, en prenant en compte les avis et expertises des professionnels du secteur, dans un souci de dialogue et de concertation. En somme, la **Commission Santé du MEDEF-NC** demeure un acteur clé dans la **définition des politiques de santé en Nouvelle-Calédonie**, contribuant ainsi activement au bien-être et à la qualité de vie des Calédoniens.

Rencontre avec l'Ambassadrice des États-Unis en visite en NC



Le 24 octobre 2023, Madame Denise Campbell Bauer, Ambassadrice des États-Unis en France, a effectué une visite historique en Nouvelle-Calédonie, marquant ainsi la première fois qu'un ambassadeur des États-Unis en France se rendait à Nouméa et Papeete. Cette rencontre revêtait une importance particulière, mettant en lumière les liens solides entre la France et les États-Unis, des alliés engagés à préserver la sécurité et la prospérité mondiale.

Accompagnée par la Présidente du MEDEF-NC, Mimsy Daly, l'Ambassadrice a eu l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise, des représentants des Chambres de Commerce et des membres de la communauté d'affaires. Les discussions ont porté sur le renforcement des liens commerciaux, notamment dans les domaines de la croissance durable et de l'énergie verte, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'exportation vers les États-Unis. En témoignage de cette rencontre historique, Mimsy Daly a remis à son Excellence Denise Campbell Bauer, un livre dédié à la présence américaine en Nouvelle-Calédonie pendant la Seconde Guerre mondiale, témoignant ainsi de l'influence significative des États-Unis sur l'île, tant sur le plan culturel, économique que militaire.

Cette rencontre illustre l'engagement du MEDEF-NC à promouvoir la coopération économique dans le Pacifique et à renforcer les liens entre la Nouvelle-Calédonie et les États-Unis.



OCTOBRE

ECONOMIE MARITIME | Les Assises Indopacifique 2023 à Nouméa

Le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie (CMNC) dont le MEDEF-NC est membre fondateur à été fier de s'associer au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour organiser les premières Assises de l'économie maritime Indopacifique à Nouméa, sous le haut patronage du Cluster Maritime Français. Cet événement s'est tenu du 25 au 27 octobre 2023 avec pour objectif de mettre en lumière l'économie maritime dynamique et diversifiée de la Nouvelle-Calédonie dans la région indopacifique. Il a réuni des entreprises, des institutions régionales et internationales, ainsi que des experts du secteur, dans le but de créer des synergies et de renforcer les liens.

- Les ports ont été mis en avant comme des maillons essentiels dans la chaîne d'approvisionnement et de connectivité, et leur importance stratégique dans le développement économique. La prospérité de la région a été soulignée confirmant ainsi l'axe Indopacifique comme opportunité de développement et de rayonnement.

- Cet évènement était l'occasion d'évoquer les filières d'avenir, la décarbonation maritime et le développement économique possible. Ce futur de notre économie bleue sera très prochainement travaillé par le gouvernement au travers d'un "schéma de la mer" en collaboration avec le cluster maritime de Nouvelle-Calédonie pour donner vie à notre "océan d'opportunités".



Philippe DARRASON, Président du CMNC

A l'issue des assises, un mémorandum de coopération a été signé entre les clusters maritimes de La Réunion, de Mayotte, de Polynésie française de Bretagne et de Nouvelle-Calédonie ! Le but : œuvrer collectivement pour une meilleure prise en compte de nos réalités dans la stratégie nationale maritime.

LES RÉUNIONS DE SECTIONS EN PRÉPARATION DES COMITÉS EXÉCUTIFS

Pilotées par les élus du Comité Directeur représentants de chaque section : COMMERCE, SERVICES, BTP, MINE & METALLURGIE, INDUSTRIE et TOURISME, ces réunions sont organisées en amont des Comités Exécutif bimestriels pour faire le point avec les adhérents, sur les dossiers transversaux de l'organisation patronale et nous faire remonter la situation de leurs activités ainsi que tout autre sujet sur lesquels le MEDEF-NC peut intervenir.

BTP | 30/11/2023



COMMERCE | 27/11/2023



**RÉUNION DE SECTION
TOURISME | 04/12/2023**



Lundi 27 novembre Section Commerce Président : Thibaut MARTELIN ; Mardi 28 novembre Section Industrie - Présidente : Marie-Amélie MOLIA. Jeudi 30 novembre Section BTP - Président : Benoit MEUNIER. Vendredi 1er décembre Section Services - Président : Bertrand COURTE + Alexandre LAFLEUR. Lundi 04 décembre Section Tourisme - Président : Edouard CASTAING. Mercredi 06 décembre Section Mines et métallurgie - Président : Dominique KATRAWA

OCTOBRE - NOVEMBRE

COMITE EXECUTIF DU MEDEF-NC

Séance du 09/11/2023



Il a été question de faire le point sur les sujets suivants :

- RUAMM : Avancée des discussions à la Commission spéciale RUAMM du Congrès et avis des groupes politiques.
- Point sur la réforme fiscale avec les textes soumis au vote du congrès.
- Point sur les délais de paiement dont les dispositions entre professionnels sont désormais intégrées dans le code de commerce calédonien aux articles Lp. 443-1, Lp. 443-2 et Lp. 443-3 du code de commerce. Antérieurement, elles figuraient dans la délibération n°14 du 6 octobre 2004 portant réglementation économique modifiée sur ce point par la délibération n°63 du 2 juin 2010.



- La Présidente Mimsy DALY a informé de l'arrivée de Marie Amélie MOLIA (GBNC) au Comité Directeur du MEDEF-NC pour la section INDUSTRIE. L'ensemble des membres du MEDEF-NC salue Barbara VLAEMINCK (Femmes Cheffes d'Entreprises) en la remerciant pour son implication au sein des organes dirigeants du Mouvement et souhaitent la bienvenue à Marie Amélie !

FISCALITE | LA TAXE SUCRE VOTÉE AU CONGRÈS CE 21/11/2023

Le projet de loi du pays instituant une taxe sur certains produits alimentaires contenant du sucre a été adopté au congrès ce mardi 21 novembre.

Nous attendons la parution au JONC et le débat au congrès sur les délibérations d'application concernant notamment les seuils des taux de sucre. La taxe sera évolutive en fonction du taux de sucre des produits visés. Elle s'appliquera aux produits importés comme à ceux fabriqués localement et concernera les boissons sucrées, les boissons lactées, les glaces, les confiseries, les préparations pour boissons, le chocolat, les sauces et sauces préparées, les biscuits secs transformés et enfin les produits industriels de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie.

Elle sera basée sur des taux par tranche, en fonction de la teneur en sucre de chaque produit.

Au-delà de la réelle problématique sanitaire due à l'obésité, le MEDEF-NC s'est opposé à la création d'une taxe à l'importation préférant une taxe à la consommation, plus vertueuse pour l'économie et plus lisible pour le consommateur. Nous avons également dénoncé la hausse de la pression fiscale de 3,4 milliards de Francs (soit l'équivalent de 1% de la consommation totale des ménages calédoniens) qui vient s'ajouter aux autres mesures fiscales déjà votées ou en l'instance de l'être.

RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE BOULOUPARIS

Le MEDEF-NC a proposé une rencontre privilégiée Jeudi 09/09/2023 et une vingtaine d'adhérents ont eu le plaisir de recevoir l'équipe municipale de la commune de BOULOUPARIS représentée par son maire, Pascal VITTORI et son secrétaire général, Jérémy COSTE pour une présentation des opportunités d'investissements sur la commune de BOULOUPARIS, qui se développe.



MINISTRE | BRUNO LE MAIRE À LA RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES CALÉDONIENS



“La visite du Ministre de l'Economie et des Finances marque la reconnaissance du fait que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne se joue pas exclusivement sur le plan politique, mais aussi économique, et que les entreprises sont essentielles à la cohésion sociale de notre territoire. Ce 26 novembre 2023, les échanges, nombreux, ont porté sur :

La rentabilité de la filière Nickel et son repositionnement stratégique.

Le développement de nouvelles filières économiques, et les leviers associés.

Le coût de la construction en Nouvelle-Calédonie.

Le développement du transport aérien et le prix de la desserte aérienne du territoire.

La fiscalité, qui doit être incitative au développement de l'investissement et de l'emploi, et non l'inverse.

Bruno Le Maire a souligné la confiance de l'Etat dans le potentiel économique de la Nouvelle Calédonie, sans minimiser les enjeux auxquels nous sommes confrontés. Merci pour ce discours de clarté !”

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC

[APPRENTISSAGE STAGE] « AVEC LE MEDEF VOUS N'ÊTES JAMAIS SEUL EN MATIÈRE D'EMPLOI-FORMATION »

Durant la 24e Semaine Ecole Entreprise (SEE), le MEDEF-NC met en lumière les liens essentiels entre l'entreprise et le monde éducatif.

- **"Accueillir plus de stagiaires, c'est aussi notre affaire ! Avec le MEDEF, vous n'êtes jamais seul pour aider collégiens et lycéens à construire leur avenir."** La recherche d'opportunités de stage est un défi pour nos jeunes.

Le stage joue un rôle crucial dans leur développement professionnel, leur permettant d'appliquer leurs connaissances et de valider leurs compétences sur le terrain.

En tant que leaders d'entreprise, nous avons le pouvoir d'influencer positivement le parcours des jeunes talents. Nous vous encourageons vivement à ouvrir davantage vos portes aux stagiaires. Cette expérience mutuellement enrichissante contribue à la croissance personnelle des jeunes et au renforcement de notre tissu économique local.

Découvrez des profils prometteurs sur notre espace dédié dans votre plateforme adhérent :

<https://www.medef.nc/adherents/cv>

En facilitant l'accès des jeunes talents à des opportunités de stage, nous contribuons ensemble à façonner l'avenir professionnel de la nouvelle génération.



- **"Et si mon entreprise pouvait être à bonne école ? Avec le MEDEF, vous n'êtes jamais seul pour répondre à vos questions sur l'apprentissage."**
- **"Où trouver de bonnes informations sur les formations ? Avec le MEDEF, vous n'êtes jamais seul pour faire évoluer les compétences de vos salariés."**

RUAMM | LE COLLECTIF #AGISSONSSOLIDAIRES TOUJOURS MOBILISÉ

L'adoption du projet de réforme du RUAMM par les élus du congrès, vendredi 20 octobre est venue poser un cadre général qu'il convient désormais de remplir avec le contenu de cette réforme. Un gros travail reste encore à réaliser. Les représentants d'Agissons Solidaires restent pleinement mobilisés et demeurent associés aux discussions et aux négociations.

Communiqué de presse du collectif faisant suite à la conférence de presse de la CAFAT du 13/11/2023 ; accompagné de l'étude de la DASS de 2015 portant sur l'optimisation du traitement des arrêts de travail en Nouvelle-Calédonie

>> [Agissons Solidaires - RUAMM- Communiqué de presse du 15/11/2023](#)

SOIREE DE FIN D'ANNEE

Le MEDEF-NC a organisé une belle soirée du réseau des adhérents le 30 novembre au Roof. L'occasion de se retrouver dans un endroit agréable. Cet événement a été l'occasion d'accroître votre réseau professionnel avec des rencontres conviviales entre adhérents et de bénéficier d'un cadre mutualisé pour clôturer une année difficile où vous avez eu la possibilité d'inviter vos collaborateurs et conjoint.e.s.



NOVEMBRE



RETOUR SUR LA RÉUNION DE LA COMMISSION RSE DU MEDEF-NC 12/12/2023

La Commission RSE du MEDEF-NC, présidée par Marie-Amélie MOLIA, membre du Comité Directeur en charge de la section Industrie, s'est réunie le mardi 12 décembre au MEDEF-NC en présence de l'Agence calédonienne de l'Energie.



L'Agence Calédonienne de l'Energie nous a présenté le projet de transformation écologique du monde économique porté par l'association CEC : Convention des Entreprises pour le Climat ; ainsi que le Pacte vert avec le rôle fédérateur de l'ACE entre les bénéficiaires entreprises et les financeurs et partenaires comme le MEDEF-NC.

La Commission RSE du MEDEF-NC réaffirme son engagement total dans la continuité du travail entamé en 2021 avec l'établissement d'un guide des bonnes pratiques visant à mobiliser les adhérents autour d'une initiative collective axée sur la transformation du paysage économique. L'objectif principal demeure de stimuler chaque individu à contribuer à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et à améliorer ses pratiques quotidiennes.

Un espace d'échange d'expériences au sein de la commission a été créé afin que les partages d'expériences servent de source d'inspiration à toutes les entreprises, les encourageant ainsi à initier leurs propres démarches RSE. Cette démarche pourrait jouer un rôle déterminant dans la diffusion et l'adoption généralisée de pratiques responsables au sein du tissu économique. La RSE est devenue une préoccupation majeure pour de nombreuses entreprises, c'est pourquoi le MEDEF-NC souhaite promouvoir un espace dédié aux échanges d'expériences et favoriser une meilleure compréhension et mise en œuvre des pratiques. Cette réunion a également été l'occasion de découvrir le CEC présenté par l'ACE : Un projet de transformation écologique du monde économique, ainsi que des parcours qui débiteront en mars 2024.

Face aux défis de la transition écologique, les entreprises ont une transformation majeure à opérer pour s'adapter, réinventer leur modèle économique et assumer leur responsabilité en faveur de la préservation de la biodiversité.

Nous avons ensuite échangé sur les mesures actuelles en matière de développement durable proposées par notre écosystème calédonien ainsi que sur vos propres initiatives RSE au sein de vos entreprises.

Enfin, la réunion s'est clôturée par une présentation du Pacte Vert, dont le MEDEF-NC est membre partenaire, soulignant ainsi notre engagement continu en faveur de la transition écologique et de la promotion de pratiques responsables au sein de nos entreprises.

COMMISSION NUMERIQUE DU MEDEF-NC DU 12/12/2023 | Usages du numérique en entreprise

Cette instance vient compléter un écosystème existant sur la thématique numérique en Nouvelle-Calédonie : le Syndicat du numérique (SNNC) qui porte sur le socle numérique (principalement télécom) et le Cluster de l'économie numérique (OPEN) qui porte sur les services numériques proposés par les professionnels du secteur.

Le lancement des travaux de notre Commission Numérique du MEDEF-NC s'inscrit dans un contexte de **refonte du Plan stratégique de l'économie numérique (PSEN), initiée par le Gouvernement et dont l'objectif est d'aboutir à une nouvelle stratégie numérique (New Caledonian Tech 2027)**. Le numérique est aujourd'hui un outil vital pour l'entreprise (productivité, efficacité, compétitivité, attractivité).

Participer à cette commission, c'est :

- s'intéresser aux usages attendus par les entreprises utilisatrices du numérique,
- partager les expériences autour de la transition digitale et s'inspirer mutuellement,
- obtenir des ressources de la part du MEDEF-NC,
- faire valoir la voie des entreprises dans l'avenir numérique du Territoire.

Le premier atelier de travail a porté sur l'inclusion numérique et a abouti à 2 principaux constats :

- On observe des carences importantes en cybersécurité dans les entreprises, apparemment liées à un manque de compréhension des enjeux et risques.
- L'inclusion numérique est essentielle pour le citoyen, elle l'est aussi pour l'employé pour qui le numérique deviendra progressivement un critère d'employabilité.

Lors de ce 2ème atelier de travail, nous avons exploré les pistes retenues pour adresser ces problématiques aux institutions concernées.



DECEMBRE

FANC | SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LE MEDEF-NC ET DES EMPLOYEURS EN FAVEUR DES RÉSERVISTES



Lundi 4 décembre 2023, la séquence du ministre des armées Sébastien Lecornu s'est poursuivie par la signature de conventions entre les Forces armées de Nouvelle-Calédonie et plusieurs employeurs (province Sud, CCI, Medef, Aircalin, Dumez, Linc, SLN, Air caledonie, OPT ou encore BNC) afin de donner plus de souplesse aux employés qui voudraient s'engager en tant que réservistes au sein de l'armée.

COMITE EXECUTIF | Réunion du 14/12/2023



Lors de cette séance les sujets clés suivants ont été traités : le projet de réforme du RUAMM, la réforme fiscale : Textes votés et leur date d'application, les réunions des sections, les négociations annuelles de branches.



RENCONTRE - GROUPE LIEBHERR 11/12/2023



Rencontre avec Monsieur Jan LIEBHERR, petit-fils du fondateur du Groupe LIEBHERR qui emploie actuellement 55.000 personnes dans le monde entier. Accompagné de Monsieur Joachim STROEBEL, Directeur de la Division Terrassement du Groupe Liebherr, ainsi que de Monsieur Christophe SANCHEZ, Directeur de Liebherr France et Monsieur Georges HENRY, Directeur général de Liebherr Nouvelle-Calédonie.

Liebherr Nouvelle-Calédonie est une filiale de l'acteur européen majeur au niveau mondial dans de nombreux secteurs d'activité qui intéressent la Nouvelle-Calédonie tels que la mine, la construction, la manutention, les grues mobiles et maritimes.

LETTRE OUVERTE DU MEDEF-NC AU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT



Nous avons adressé une lettre ouverte mardi 12 décembre 2023 au Président du Gouvernement, lui demandant de se positionner sur la situation de la filière métallurgique susceptible d'avoir des conséquences économiques et sociales dramatiques pour la Nouvelle-Calédonie. >> [Retombées Media](#) <<

Le MEDEF-NC appelle à l'action urgente pour sauver l'industrie métallurgique de Nouvelle-Calédonie !

Le MEDEF-NC souligne les graves préoccupations qui menacent l'économie de la Nouvelle-Calédonie. Les récentes mesures fiscales, combinées à la crise imminente de la filière métallurgique, pourraient avoir des conséquences désastreuses pour l'ensemble du territoire.

Malgré les avertissements antérieurs sur l'inefficacité des hausses fiscales isolées, le MEDEF-NC constate la persistance de telles mesures, mettant en péril la survie des trois usines métallurgiques. Les signaux précurseurs de difficultés financières, notamment l'incapacité de la SLN à régler ses charges sociales, sont alarmants. De plus, la menace de cessation de financement par Glencore pour KNS aggrave la situation.

Les conséquences d'une défaillance de ces usines seraient catastrophiques, impactant la CAFAT, le PIB, et le taux de chômage. Face à cette urgence, le MEDEF-NC demande au Gouvernement de se positionner officiellement sur le "Pacte pour le Nickel" proposé par Monsieur Bruno Le Maire lors de sa visite. L'inaction actuelle est incompréhensible et mérite d'être levée.

Le MEDEF-NC exhorte le Gouvernement à agir sans délai pour éviter une crise économique et sociale sans précédent en Nouvelle-Calédonie. La survie de l'industrie métallurgique est essentielle pour préserver l'avenir du territoire.



DECEMBRE

FISCALITE | Analyse du MEDEF-NC sur la réforme de l'IRPP en passe d'être votée au Congrès en cette fin d'année 2023

La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) souhaitée par le gouvernement est en passe d'être adoptée par le Congrès d'ici la fin de l'année. Sa première application ne devrait se faire que sur les revenus 2024.

Le MEDEF-NC s'est mobilisé toute l'année pour faire évoluer la fiscalité pour favoriser le développement économique et l'attractivité. C'était le sens de notre demande de prorogation du dispositif d'aide à l'investissement (défiscalisation locale) jusqu'en 2030 qui a été entendue.

Concernant cette réforme de l'IRPP, nous militons pour que le gouvernement renonce à intégrer les dividendes et les intérêts des comptes courants d'associés au barème progressif. Nous poursuivons nos échanges avec les conseillers du congrès car nous sommes convaincus que la pression fiscale supplémentaire proposée n'est pas de nature à améliorer les finances publiques mais au contraire les dégradera.

Depuis de nombreuses années planait une réforme de l'impôt sur le revenu pour diminuer le nombre de niches fiscales et ainsi augmenter le rendement de l'impôt et revoir le barème de l'impôt qui n'a pas changé depuis 2005. De nombreuses modifications sont prévues.

Dans ce DOSSIER du MEDEF-NC, nous vous proposons une analyse du projet de texte de Loi de réforme de l'IRPP :

>> [ZOOM sur La réforme de l'impôt sur le revenu soumise au vote du Congrès | MEDEF NC](#) <<

REGLEMENTATION | Vote de lois fiscales en séance du Congrès ce 28/12/2023

Le Congrès a approuvé les fonds de l'État pour les contrats de développement avec le Territoire, malgré une gestion administrative calédonienne critiquée, entraînant un taux d'engagement des crédits de seulement 36%.

La taxe sur les produits sucrés, sujette à des préoccupations concernant son application et l'utilisation des fonds (1,3 milliards), a été adoptée avec un amendement obligeant l'Agence Sanitaire à les dédier à la prévention.

Enfin, la réforme de l'impôt sur le revenu, qui ne sera applicable qu'en 2025 sur les revenus 2024, a été renvoyée en commission pour un examen approfondi en 2024.

DEFISCALISATION | 2 Amendements Outre-Mer au PLF 2024 expliqués

Le projet de loi de finances pour 2024, dans sa version 49 al 3 proposée par le gouvernement, sera adopté définitivement par l'Assemblée Nationale le 20 décembre 2023.

Des amendements modifient les mesures relatives aux Outre-mer du projet initial du gouvernement. Le MEDEF-NC vous présente sa note explicative :

>> [NOTE EXPLICATIVE DU MEDEF-NC SUR LES AMENDEMENTS OUTRE-MER - PROJET DE LOI DE FINANCES 2024](#) <<

RENCONTRE AVEC BPI France

BPI France aide les entreprises calédoniennes dans leur financement.

Frédéric LANGLADE, délégué territorial Pacifique de Bpifrance, a présenté son offre de services aux adhérents du MEDEF-NC de la section tourisme. Bpifrance est un véritable atout pour le développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Elle souhaite accompagner au maximum les entreprises qui portent de nouveaux projets. Bpifrance finance les projets de nos entrepreneurs calédoniens et intervient en complément de l'offre bancaire existante.

REFORME DU RUAMM | Réunion publique d'information du 20/12/2023



Organisée par l'ensemble des représentants du Collectif Agissons Solidaires, sous la Halle du Marché Broussard à Ducos, cette réunion a permis de revenir sur 10 mois de mobilisation



DECEMBRE

LES PETITS DEJEUNERS

Deux fois par mois environ, le MEDEF-NC organise des petits-déjeuners gratuits sous forme d'ateliers thématiques, de formation ou décryptage juridiques et réglementaires, qui sont animés par les adhérents eux-mêmes ou nos partenaires. Un sujet abordé en 1h 30 par un(e) professionnel(le) calédonien dans nos locaux et en visio-conférence.

Cliquez sur les images pour accéder aux présentations sur notre Site Internet :

Skills Touch : le "Tinder" de l'emploi ! Présenté par Benjamin ABELARD de l'association CD2RI

Skills Touch est un application visant à offrir une solution digitale de mise en relation entre les entreprises, les étudiants et les demandeurs d'emplois afin de faciliter le recrutement sur un modèle ludique par la reprise des codes des applications de rencontres.



Management de la sécurité avec le Chef de la section Prévention des risques de la CAFAT

La prise en compte du facteur humain, présenté par Olivier MARION.

Cette présentation a eu pour objectif de sensibiliser les entreprises sur l'importance :

- de considérer la dimension humaine comme une valeur essentielle dans la prévention des risques professionnels (chaque individu peut avoir une influence positive) ;
- de développer en ce sens un leadership SST à travers des pratiques de management efficaces permettant d'obtenir la motivation, l'implication et la confiance des équipes.

La faute inexcusable de l'employeur, présenté par Jean-Yves MENNY

- Quand et comment peut être évoquée la faute inexcusable de l'employeur ?
- La faute du salarié peut-elle faire obstacle à la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur ?
- Quelles sont les conséquences pour l'employeur d'une faute inexcusable ?
- Quelles sont les conséquences d'une faute inexcusable de l'employeur pour le salarié ?



ACTECIL PACIFIQUE OPEN NOUVELLE-CALÉDONIE Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

PETIT-DEJ' MEDEF-NC

"Le nouveau référentiel de la CNIL pour les RH"


L'objectif de cette présentation a été de sensibiliser les employeurs et responsables RH sur les exigences posées par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) de la phase de recrutement à la rupture du contrat de travail.

LES PETITS DEJEUNERS

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

PETIT-DEJ' MEDEF-NC

"Loi Egalité Homme Femme" Jeudi 29 juin 2023



Sensibilisation des employeurs et responsables RH au à la loi du pays sur l'égalité professionnelle adoptée par le Congrès le 4 mai 2023. L'application de cette vaste réforme nécessite plusieurs aménagements notamment pour les entreprises de 50 salariés.


Présenté par Jean-Yves MENNY : La consommation d'alcool en Nouvelle Calédonie est à l'origine de nombreux accidents domestiques et également du travail. Comment et quand contrôler les salariés ; Quelles mesures mettre en place et modalités d'application.

En 2ème partie : La DTE a modifié l'arrêté fixant le contenu des trousse de secours en entreprise. Selon le nouvel article R.263-30-1, l'employeur informe les salariés des modalités d'utilisation des boîtes de premiers secours et leur précise notamment les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent être utilisées en l'absence d'un personnel formé au sauvetage secourisme du travail. Exemples de trousse de secours.

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

PETIT-DEJ' MEDEF-NC

"Le Contrôle médical" Jeudi 3 Août 2023



Sensibilisation des employeurs et responsables RH aux solutions pour lutter contre l'absentéisme abusif.

Jeudi 29 juin, les responsables des ressources humaines s'étaient réunis pour une présentation par Paul Deligny du projet de loi du pays sur l'égalité professionnelle qui a été adopté par le Congrès le jeudi 4 mai 2023.

L'application de cette vaste réforme nécessite plusieurs aménagements au niveau des entreprises et notamment pour les entreprises de 50 salariés.


- Différents aspects de la loi ont été abordés notamment : L'agissement ou l'outrage sexiste. Qu'est-ce que c'est, comment le reconnaître ?
- Le nouveau référent : "le délégué à la lutte contre le sexisme". Quel est son rôle ? Comment l'employeur doit-il le choisir ? Comment le former ?
- Le plan d'action pour l'équité professionnelle réelle.

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

PETIT-DEJ' MEDEF-NC

"Trousse de secours et alcool en entreprise"

Jeudi 14 Septembre 2023



Sensibilisation des employeurs et responsables RH à la mise en place des trousse de secours suivant la nouvelle réglementation et gestion du risque alcool en entreprise, en vue des pots de fin d'année.

L'absentéisme est un problème majeur de compétitivité en Nouvelle-Calédonie, sur lequel le MEDEF-NC travaille avec les syndicats de salariés dans le cadre du Conseil du Dialogue Social. Néanmoins, une solution existe déjà pour lutter contre des pratiques abusives : le contrôle médical.

Jeudi 3 août, les responsables des ressources humaines et employeurs ont bénéficié des conseils de Cindy VERAN pour mieux comprendre les bénéfices de cette prestation de service qui ne se résume pas qu'à un contrôle de présence au domicile mais qui est bien un examen médical opéré par des médecins et qui comprend souvent un rappel des droits et devoirs sur les arrêts de travail auprès des salariés. Cette séquence vivement appréciée, a été l'occasion de partager vos pratiques et recueillir vos témoignages.

LES PETITS DEJEUNERS

L'étape de la passation à l'exécution des marchés soulève de nombreuses interrogations quant aux obligations des entreprises et de l'administration. Cette séance nous a permis d'éclaircir les modalités d'accès à la commande publique car les avis d'appels d'offres sont rarement publiés dans les annonces légales à mesure que la dématérialisation progresse. Ce fut l'occasion de comprendre les raisons qui peuvent conduire à un rejet de candidature ou d'une offre. Enfin, les process appliqués aux délais de paiement et les intérêts moratoires ont été précisés.

Pour cette séance, nous avons reçu : Romain Azais : Responsable du Bureau de la Commande Publique. En collaboration avec les services de la direction, il est notamment chargé de conseiller et d'assister les services sur la règlementation de la commande publique, il assure le déroulement des commissions et gère entre autres les pré-contentieux avec les échanges post attribution de marchés. Denis PHAM : Chargé d'étude stratégique et technique de la DAEM Province sud. Muriel GERMAIN : Chargée de mission « conciliateur et innovation juridique » auprès du secrétariat général de la Province sud. Mireille MÜNDEL : ex-Chargée de Mission « Projets transversaux » auprès du secrétariat général de la Province sud.



Jeudi 5 octobre Vincent Lavergne, UX Designer chez TEALFORGE nous a présenté : "L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE MON ENTREPRISE"

Une séquence pour découvrir comment l'intelligence artificielle révolutionne chaque facette de l'entreprise, quels que soient les métiers (production, administration, gestion, finance, ressources humaines, informatique et communication).

Lors de ce petit-déjeuner du MEDEF-NC, vous avez pu explorer l'IA, de ses fondements à ses applications concrètes avec une démonstration « prise en main de Chat GPT » ; et appris comment ce bouleversement numérique façonnera le paysage professionnel de demain. Une plongée dans l'univers palpitant de l'IA générative et une découverte de sa façon de catalyser l'avenir des affaires !

LES PETITS DEJEUNERS

CHD CONSEIL DU HANDICAP
ET DE LA DÉPENDANCE
DASS@gouvernement.nc

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie



PETIT-DEJ' MEDEF-NC 16/11/2023

"Présentation du nouveau référentiel des aides aux entreprises pour l'embauche des travailleurs handicapés"



Jérôme CANEVA, Coordonnateur action
Emploi-Handicap au sein du CHD

Ce 16/11/2023, les adhérents du MEDEF-NC ont eu la primeur de la présentation du nouveau référentiel des aides à destination des entreprises pour favoriser l'embauche des travailleurs handicapés, auquel les mandataires du MEDEF-NC ont activement collaboré au cours de plusieurs groupes de travail avec le gouvernement et le FIPH (Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes en situation de Handicap).

Cette séquence était animée par Jérôme CANEVA, Coordonnateur action Emploi-Handicap au sein du CHD (Conseil du Handicap et de la Dépendance) qui a répondu à toutes vos questions sur ces nouvelles aides à destination de l'ensemble des entreprises soumises ou non à l'obligation d'embauche d'un travailleur en situation de handicap.

Consultez dans notre article Internet, la présentation pour vous mettre à jour des aides financières et matérielles auxquelles vous avez droit dans le cadre du nouveau référentiel des aides aux entreprises !

Merci aux participants venus débattre sur le thème "Concurrence et développement durable", sujet présenté par Walid Chaiehloudj, membre du Collège de l'ACNC.

L'occasion également pour le service d'instruction de présenter l'actualité récente de l'ACNC autour de la première décision d'interdiction n° 2023-DCC-06 du 17 novembre dernier.

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle Calédonie



L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE 05/12/2023



Echanges au MEDEF-NC : La concurrence et le développement durable et la 1^{ère} décision d'interdiction d'une opération de concentration par l'ACNC.

LES DOSSIERS DU MEDEF-NC

Le MEDEF-NC produit des dossiers techniques et pratiques pour accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de la réglementation évolutive, du travail, de la formation professionnelle, des charges sociales et de l'économie-fiscalité.

En 2023, 24 dossiers consultables sur votre plateforme réservée aux adhérents ont été produits et/ou mis à jour. [Consultez ces Dossiers en cliquant sur les liens ci-dessous :](#)

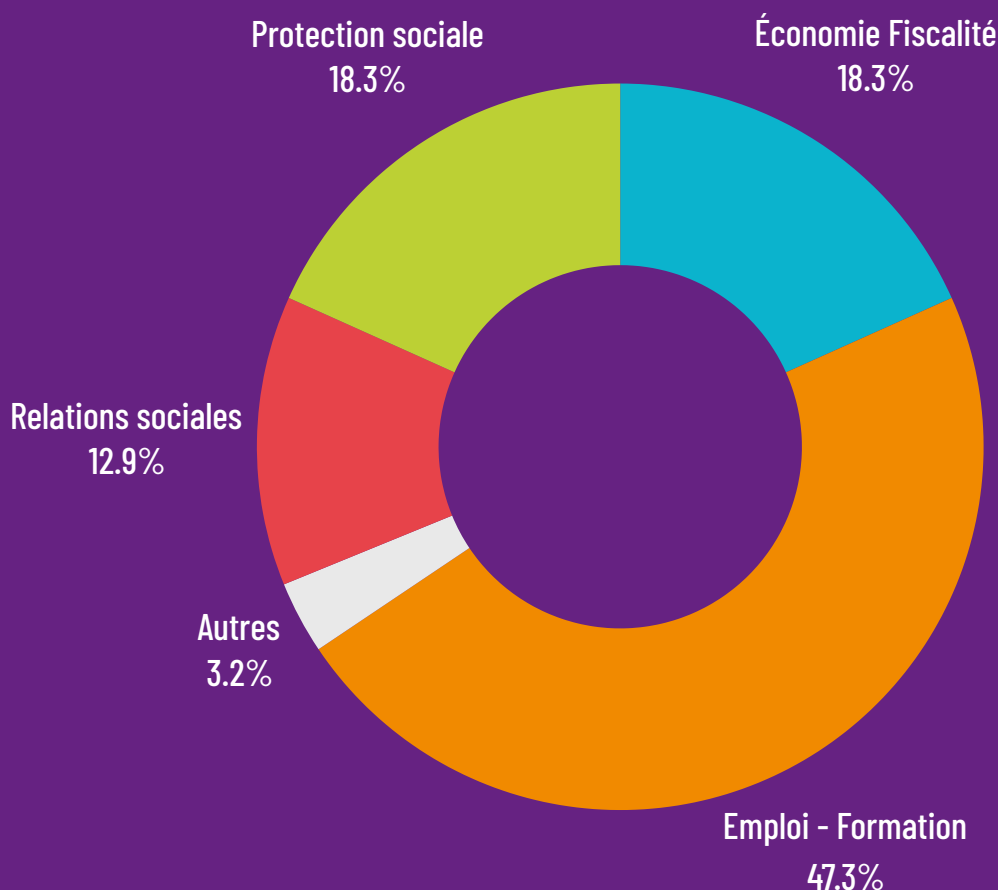
- [Paie et chiffres utiles 2023](#)
- [Salaires conventionnels 2023](#)
- [La prolongation de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat défiscalisable](#)
- [Déclaration des revenus distribués pour les travailleurs indépendants associés ou gérants de sociétés](#)
- [Réglementation du travail : jours fériés chômés 2023](#)
- [Nouvelle réglementation sur le matériel de premiers secours en entreprise](#)
- [Marchés publics : attestation de régularité fiscale](#)
- [La loi favorisant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes](#)
- [La redevance pour copie privée](#)
- [Congés exceptionnels en faveur des salariés réservistes](#)
- [Taxation des plus-values immobilières en Nouvelle-Calédonie](#)
- [La prescription des salaires](#)
- [Risque de requalification du travailleur indépendant en salarié](#)
- [La majoration des taux de cotisation - accidents du travail](#)
- [Les pré-diagnostic et diagnostics énergétiques](#)
- [Synthèse du rapport de l'IGF sur la filière nickel - aout 2023](#)
- [Comité de suivi de la réforme fiscale - le CSRF](#)
- [Dispositif de restructuration du prêt garanti par l'Etat](#)
- [Départ de l'entreprise : les durées de préavis](#)
- [Sanctions disciplinaires - modèles](#)
- [Travailleurs handicapés](#)
- [Alertes cycloniques](#)
- [Stages, alternance et projets tutorés de l'UNC](#)
- [Les résultats de l'enquête forces de travail 2022](#)

LES MANDATS

Nos mandataires sont des membres et adhérents du MEDEF-NC siégeant dans de très nombreuses instances touchant la vie de l'entreprise. Au sein d'un environnement complexe, ils sont un relais privilégié de l'expression des chefs d'entreprise.

Nous tenons à remercier tous les mandataires qui s'impliquent dans la défense et la promotion des valeurs et des intérêts communs de toutes les entreprises.

79 MANDATS ET RESPONSABILITÉS DANS LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE NOUVELLE-CALÉDONIE, ASSURÉS PAR 93 MANDATAIRES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE.



LES MANDATS

ÉCONOMIE - FISCALITÉ

- Agence Calédonienne de l'Innovation (ADECAL) : La présidente ou son représentant
- Conseil Consultatif Innovation - Stratégie Territoriale Innovation (CCI STI) : Daniel OCHIDA - Eric DINAHET
- Comité Consultatif des Mines (CCM) : Nathalie BAKHACHE - Neil MEADOWS - Thomas SEVETRE - Arnaud BONDOUX - Sarah MANZANARES - Christian TAUPUVERSCHAEVE - Kristian STRAUB - Xavier GRAVELAT - Arnaud BONDOUX - Sarah MANZANARES - Christian TAUPUA
- CELECO BTP : Daniel OCHIDA
- Conseil Economique, Social et Environnemental de la Nouvelle-Calédonie (CESE NC) : Bertrand COURTE
- Comité d'information, de concertation et de surveillance - Goro (CICS PROVINCE SUD) : La présidente ou représentant
- Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie (CMNC) : Eric DINAHET
- Comité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité (COTSUEL) : Julien BARRAS
- Comité d'OrientatIon Stratégique pour la Recherche et l'Innovation (COSRI) : Daniel OCHIDA - Eric DINAHET
- Commission spéciale « VIE CHERE » - Patronat au congrès : Mimsy DALY - Thibaut MARTELIN - Cédric FAIVRE
- Comité Technique d'Evaluation (CTE DAPM) : Eric DINAHET
- Fédération des Entreprises des Départements d'Outre-Mer (FEDOM) : Mimsy DALY
- Conseil scientifique « THINK TANK » de la FEDOM : Jean-Yves BOUVIER
- Fonds Nickel : Thomas SEVETRE - Aline LORICOURT - Nathalie BAKHACHE - Gabriel BENSIMON
- Initiative Nouvelle-Calédonie (INC) : Thibaut MARTELIN - Eric DINAHET
- New Caledonia Trade & Invest (NCT&I) : Mimsy DALY - Eric DINAHET
- Organisation des Professionnels de l'Économie Numérique de Nouvelle-Calédonie (OPEN NC) : Eric DINAHET

PROTECTION SOCIALE

- Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de la prévoyance des travailleurs de la Nouvelle-Calédonie (CAFAT) : Jean-Philippe VOLLMER, Emilie JARNIGON, Patrick DUPONT, Eric DINAHET
- Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD) : Thomas SEVETRE - Amandine MINANA
- Centre hospitalier territorial (CHT) : Patrick DUPONT (au titre de la CAFAT)
- Comité d'Organisation Sanitaire et Sociale (COSS) : Daniel RAFFIN - Pascal OLEJNICZAK - Patrick LOUIS - Jean-Jacques MAGNIN - Patrick DUPONT (au titre de la CAFAT)
- Commission de la Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance de NC (CRHD NC) : Thomas SEVETRE - Audrey CADO
- CRPHPA NC : Thomas SEVETRE - Audrey CADO
- Fond Social de l'Habitat (FSH) : Alexandre LAFLEUR - Bernadette DUREAU - Yann BIGNON
- Humanis International ARRCO AGIRC (HIAA) : Daniel OCHIDA - Mimsy DALY - Alexandre LAFLEUR - Valérie ZAOUÏ - Dominique LEFEVRE
- Comité Paritaire d'Approbation des Comptes de HIAA (CPAC HIAA) : Patrick DUPONT - Cédric GLORIEUX
- CPAS HIAA : Alexandre LAFLEUR - Dominique LEFEVRE - Marie-Claire MARECHAL
- MALAKOFF HUMANIS GROUPE - Assemblée générale : Mimsy DALY - Marie-Claire MARECHAL - Valérie ZAOUÏ - Daniel OCHIDA - Alexandre LAFLEUR - Dominique LEFEVRE
- Mutuelle du commerce : Charles LE CLEACH - Dominique LEFEVRE - Alexandre LAFLEUR - Yoanna WIARD
- Service Médical Interentreprises (SMIT) : Sabine SANTA - Marie-Claire MARECHAL

LES MANDATS

EMPLOI - FORMATION

- Fonds Européen de Développement : Comité de suivi : Dominique LEFEIVRE
- ACDET : Déborah VINCHELIN – Audrey CADO
- Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique Technique et Economique – Conservatoire National des Arts et Métiers (ACESTE – CNAM) : Mathieu DEREK
- AFBTP : Salma SOUALI – Eric LAFITTE – Maxime GOYER – Julien BARRAS
- Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH) : Vanessa CAUMEL
- Association des talents calédoniens – CCI : Valérie ZAOUÏ – Alexandre FLAFLEUR
- CAP Emploi Province nord : Philippe RIGAUD – Frédérique PENTECOST – Jean-Louis THYDJEPACHE – Georges HENRY – Marcel SIWA – Solange REY
- Commission Consultative de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (CCCP) : Pamani SIWA – STEPHANE HORNUNG – Lydia GRACIA – Johann GOGNETTI – Audrey CADO – Eric VLAEMINCK
- Comité VAE : Audrey CADO
- Commission spécialisée des parcours individualisés de formation professionnelle continue (COMMISSION PIF) : Audrey CADO
- Conférence régionale du sport + Conférence des financeurs du sport : Mimsy DALY – Audrey CADO
- Commission Paritaire sur l'Emploi Local (CPEL) : Christiane WANEISSI – Lydia GRACIA – Olivier DEGROOTE – Audrey CADO – Eric VLAEMINCK – Guillaume BERNARD
- Commission stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle (CSEIFOP) : Célia TRIGO – Audrey CADO – Lydia GRACIA – Frédéric CANTENS – Fabien HELFFT – Edouard CASTAING
- Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) : Audrey CADO
- Etablissement Provincial de l'Insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE) : Christiane WANEISSI – Edouard CASTAING
- Fonds Interprofessionnel d'Assurances Formation de Nouvelle-Calédonie (FIAF) : Christian BAUJARD – Georges HENRY – Isabelle CHIMENTI – Audrey CADO
- Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelle (GIP GIEP) : Edouard CASTAING – Nathalie GREGOIRE – Isoline VIRATELLE
- Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelle – Pôle des métiers de la mer : Secteur navigation au commerce : Charlie SARAFIAN – Sébastien GIBERT – Thomas QUIROS – Dorian ALLAIN
- Secteur transports maritimes à caractère touristique : Sylvie HELMY
- Secteur activités portuaires / maritimes connexes : Isoline VIRATELLE – François BURNOUFF
- Représentant du port autonome de la NC : Yann BOUVET
- Lycée Agricole et Générale de Pouembout : Pamani SIWA
- Lycée Augustin Ty – Touho : Pamani SIWA
- Lycée Escoffier – Nouméa : Dominique PHAM
- Lycée Haudra – Lifou : Christiane WANEISSI
- Lycée Jules Garnier – Nouméa : Lamine KOUMARE
- Lycée de Mont-Dore : Lydia GRACIA
- Lycée Petro Attiti – Nouméa : Lionel WOLFF
- Université de Nouvelle-Calédonie : Guilhem MESTRE
- Institut Universitaire de Technologie de l'UNC : Guillaume PAGES – Winyfred LUC
- Institut d'administration des entreprises de l'UNC : Mimsy DALY – Danièle BRAULT



LES MANDATS

RELATIONS SOCIALES

- Association Française des Juristes d'Entreprises - Délégation de NC (AFJE) : Vanessa CAUMEL
- Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH) : Vanessa CAUMEL
- Aide Psychologique pour les Entreprises en Souffrance Aigüe (APESA) : Vanessa CAUMEL
- Commission Consultative du Travail (CCT) : Vanessa CAUMEL
- Conseil du Dialogue Social (CDS) : Alexandre LAFLEUR - Vanessa CAUMEL - Bertrand COURTE - Cédric FAIVRE - Mimsy DALY - Laurent VIRCONDELET
- Association Paritaire Interprofessionnelle de Concours au Financement de Permanents Syndicaux (APICFPS) : Daniel BRAULT - Edouard CASTAING - Vanessa CAUMEL - Yoanna WIARD - Bertrand COURTE - Cédric FAIVRE
- Comité de l'Observatoire des prix et des marges : Laurent VIRCONDELET - Éric DINAHET
- Conseil d'Orientation de l'IRS : Vanessa CAUMEL
- GIE CHEQUE DEJEUNER CALEDONIEN : Dominique LEFEIVRE
- Groupement des Professionnels de la Santé et de la Sécurité au Travail (GPSST : CLUB DES HSE) : V. CAUMEL
- TRIBUNAL DU TRAVAIL : Assesseurs Nicolas BEAUFORT - Danièle BRAULT - Nadège BRUEL - Aurélie CASTAGNET SOUBEN - Paul DELIGNY - Guillaume DEVAUX - Nathalie GREGOIRE - Yves JEAN-BAPTISTE - Didier KERANGOUAREC - Maxime NACHIN - José-Yves PIETRI - Sophie PONZO KLOGOT - Robert RACAPE - Ann-Margreth THORIN - Michel TRAN - Yoanna WIARD

DIVERS

- NC ECO : Mimsy DALY - Bertrand COURTE - Thibaut MARTELIN
- MEDEF France : Assemblée générale + Assemblée permanente : Mimsy DALY, Dominique KATRAWA.
- MEDEF France Comité de Liaison Défense (CLD) : Philippe GRAS
- MEDEF France Commission Outre-Mer : Mimsy DALY



LE MEDEF-NC

DANS LES MÉDIAS

Pour l'interpatronale, augmenter les salaires, c'est revoir la fiscalité

SOCIAL. Les représentants des organisations patronales étaient réunis vendredi pour réagir à l'appel à la grève des syndicats de salariés. Si des hausses de salaire sont envisageables, il va falloir revoir tout le système fiscal.



L'interpatronale, réunion vendredi matin, a évoqué qu'en matière de hausse de pouvoir d'achat, ils étaient les seuls à avoir proposé un projet de réforme fiscale.

« Avant de pouvoir discuter de la hausse des salaires, il faut d'abord revoir le système fiscal. Si des hausses de salaire sont envisageables, il va falloir revoir tout le système fiscal. »

Les patrons ont face aux difficultés rencontrées de leur côté, notamment en ce qui concerne l'augmentation de leurs loyers, les entreprises de la Nouvelle-Calédonie ont proposé un projet de réforme fiscale. « C'est un projet de loi qui vise à augmenter le pouvoir d'achat des salariés en réduisant les charges sociales et en baissant les impôts sur le revenu. »

« POUR RENVOUSSELER DE 4 %, IL FAUT FAIRE AUTREMENT »

En grève, les syndicats se font entendre et signent un accord avec le patronat

Florent Caffery - florent.caffery@lnc.nc | Créé le 16.12.2022 à 20h05 | Mis à jour le 16.12.2022 à 20h06



La manifestation a regroupé plusieurs milliers de personnes. Photos Thierry Perron

Plus de 2000 salariés du secteur privé ont exprimé leur colère face à la vie chère et exigé une hausse des salaires. Les négociations ont abouti en fin de journée.

Les patrons veulent une conférence sur les salaires

Jean-Frédéric Gallo | Créé le 09.12.2022 à 11h15 | Mis à jour le 09.12.2022 à 11h35



NÉGOCIATIONS SALARIALES : LES ENTREPRISES « NE POURRONT PAS DONNER CE QU'ELLES N'ONT PAS »





Dossier

FISCALITÉ : UNE RÉVOLUTION EFFICACE PLUTÔT QUE DES ÉVOLUTIONS

Le gouvernement calédonien a adopté un avant-projet de loi le 29 novembre, pour réformer la Taxe Générale sur le Consommateur et le rendement depuis quatre ans. Mais qu'en attendent les chefs d'entreprise ?



DOSSIER

« La réforme (portée par NC ECO) semble effectivement parvenir à son objectif de réduction des inégalités par le réajustage des revenus au sein des ménages »
Olivier Sudrie, économiste.

TGC : le rendement n'y est pas

La taxe générale sur le consommateur introduite en 2018 après plusieurs années de débat, a entraîné une hausse des prix de 1,5% sur les produits de base et de 2,5% sur les produits de consommation courante. Le rendement de la taxe est de 1,5% sur les produits de base et de 2,5% sur les produits de consommation courante. Le rendement de la taxe est de 1,5% sur les produits de base et de 2,5% sur les produits de consommation courante.

55 %

C'est le tiers de PIB qui représente la dette publique en Nouvelle-Calédonie. En 2021, elle s'élevait à 11,5% du PIB.

ECONOMIE INNOVATION FORMATION ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE TOURISME

CCI info

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

NOVEMBRE 2022 JANVIER 2023

DOSSIER

FISCALITÉ : une révolution efficace plutôt que des évolutions

ACTIONS DE LA CCI
Les ailes des aéroports de Tontouta et Wagaga feront bientôt le tour du monde

ÉCONOMIE
Le code des douanes de Nouvelle-Calédonie se modernise

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie
Avoir Ensemble pour une Croissance Responsable

Le MEDEF-NC souhaite une bonne année 2023 aux chefs d'entreprise.

Dans cette période charnière pour la Nouvelle-Calédonie, nous remercions nos adhérents, toujours plus nombreux à nous rejoindre.

« ENSEMBLE, nous donnons de la voix pour un modèle d'entrepreneuriat calédonien et de croissance, responsable pour tous. »

- 1700 entreprises adhérentes
- 80 entreprises adhérentes occupant 70 emplois
- 10 entreprises adhérentes occupant 10 emplois
- 27 entreprises adhérentes occupant 27 emplois
- +90% de croissance
- aider
- fédérer

www.medef.nc
@medefnc

Reformer la TGC et la CCS

« Aujourd'hui l'IRPP est payé que par 5% de la population. La Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est payée par environ 60% de la population. Nous proposons donc d'augmenter la CCS à la fois sur le revenu, mais aussi de manière très forte sur le revenu de capital »
Thibaut Martini, vice-président de la CCI

« Nous proposons un amendement à la source, explique Thibaut Martini, le Directeur de l'Entrepreneuriat de la CCI Nouvelle-Calédonie. Ce qui va considérablement améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Nous proposons également de modifier la TGC avec deux taux : 5% pour l'industrie et 20% pour tout le reste. Le projet de réforme porté par NC ECO s'inscrit en fait le financement des services sociaux de base, mais propose un réel changement de paradigme avec un financement de la protection sociale par l'impôt plutôt que par la taxation du travail. Une Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) progressive, financée en partie par la collecte au forfait de 200 euros, présente le principe et l'aspect d'universalité de l'impôt sur le revenu, mais avec le rendement fiscal qui ne serait plus lié à la mobilité fiscale et par la faible part de cotisations.

Bienvenue!

QUE DIT L'AVANT-PROJET DE LOI DU PAYS SUR LA TGC ?

LNC.nc
Les Nouvelles calédoniennes

La Cafat d'accord pour que les patentés cotisent autant que les salariés

Le conseil d'administration de la Cafat vient de rendre un avis favorable concernant la proposition de loi du pays déposée au Congrès par l'Éveil océanien portant sur la réforme de la protection sociale des travailleurs indépendants, des travailleurs salariés et assimilés, et des cas particuliers du Ruamm.

Le courrier, signé du président du conseil d'administration de la Cafat, Jean-Pierre Kahar, a été envoyé au président du Congrès, Roch

Le plan de sauvetage du Ruamm proposé par l'Éveil océanien passé au crible

Chacun des projets de réforme est soumis à l'expertise d'un cabinet indépendant mesurant l'impact socio-économique de nouvelles lois. Les Nouvelles calédoniennes se sont procuré celle du projet de réforme des modalités de financement du Ruamm.

Comme souvent, l'étude d'impact socio-économique du cabinet parisien DME d'Olivier Sudrie, commandée par le gouvernement, fait office de juge de paix. Loin des débats politiques. Le projet de réforme, sous forme de proposition de loi portée par l'Éveil Océanien prévoit

Ruamm : vers un taux unique de cotisations pour les patentés et les salariés



Les taux de cotisations du RUAMM pourraient changer - DNEC la Seine

Portage: [social media icons]

1 3,5%. C'est un taux unique de cotisations pour le Ruamm qui pourrait s'appliquer aux patentés et salariés. La proposition de loi du pays portée par l'Éveil océanien a été déposée sur le bureau du Congrès puis soumise à la Cafat, qui a rendu un avis favorable. Un projet de réforme qui ne fait pas l'unanimité.

Source: DNEC la Seine. Publié le 1 Février 2023 à 13h00



Sauvetage du RUAMM Le duel des réformes



Sauvetage du RUAMM : deux modèles sur la table



A une très courte majorité, le conseil d'administration de la CAFAT a rendu un avis favorable au projet de réforme de la protection sociale déposé par l'Éveil océanien au Congrès. Ce projet, qui sera prochainement soumis au vote des élus, est loin de faire l'unanimité, notamment chez les patrons qui préconisent un autre type de réforme. Décryptage.

Le projet de réforme des modalités de financement du RUAMM par l'Éveil océanien a pour objectif « d'apporter une solution pérenne au déficit structurel et à la dette cumulée de l'assurance maladie maternité ». Il comporte deux délibérations et deux lois du pays dont l'une prévoit la réforme de la protection sociale des travailleurs indépendants, des fonctionnaires, des travailleurs salariés et assimilés. En juillet 2022, ce texte avait notamment suscité une levée de boucliers de la part des organisations patronales. Néanmoins, il s'agissait d'être soumis au vote du conseil après avoir été validé par le conseil d'administration de la CAFAT. Revue en détail de son contenu et comparaison avec l'alternative proposée par l'Entrepreneurs.

Tous à la même enseigne

Pour améliorer les recettes du RUAMM, l'Éveil océanien (EO) propose de mettre en place un taux unique de cotisation au RUAMM, appliqué sur l'intégralité des rémunérations, qu'il s'agit soit à 13,5 % pour les salariés du privé et les fonctionnaires, comme les patentés. L'argument

MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DU RUAMM : « ON N'A PLUS LE CHOIX, ON EST ACCULÉS »

MADE IN



Les organisations patronales représentatives (CPME NC, MEDP NC, U2P NC) et les chambres consulaires (CAF-NC, CC-NC, CMA-NC) appellent les travailleurs indépendants, patentés et entrepreneurs à manifester le mardi 28 février contre la proposition de réforme du Ruamm.

[GROS PLAN] Réforme du Ruamm : l'équité ou l'asphyxie ?

Jean-Frédéric Gatto | Châtaignier le 14.02.2023 à 20h00 | Méa le jeudi 16.02.2023 à 20h18



Plusieurs centaines d'artisans ont répondu à l'appel de leur Chambre consulaire, jeudi soir, pour étudier les impacts de cette proposition de réforme. Photo: D. B.

La proposition de loi déposée par l'Éveil océanien veut uniformiser le taux de cotisations à 13,5 %, afin de sauver le Ruamm qui affiche un déficit structurel de 14 milliards. Ayant obtenu le vote, loin d'être unanime, du conseil d'administration de la Cafat, le texte pourrait être présenté au Congrès en mars.

Il y a de l'agitation dans les Chambres consulaires et dans les organisations patronales. De nombreuses professions grondent et songent déjà à se mobiliser. Et la fièvre pourrait même atteindre les rangs du Congrès d'ici quelques semaines. L'objet de toutes les tensions ? La proposition de loi de l'Éveil océanien destinée à instaurer un taux unique de cotisations à 13,5 %. Rien de bien étonnant, a priori, sauf qu'un pan de ce texte concerne les travailleurs indépendants, libéraux et patentés.

Des patentés ramenés à un même taux de cotisation

Le projet propose d'arrêter de faire une adhésion à la carte avec quatre possibilités de 5 à 16 % et d'arrêter progressivement ces abattements de cotisations, sur trois ans, afin que soit instauré le même taux unique que pour les salariés.



nouvelle calédonie 1 gattou

Ruamm : une "réforme destructrice" pour les travailleurs indépendants selon les organisations professionnelles



Mardi matin, les opposants à la réforme du Ruamm se mobilisent à 8h à la Baie de la Moselle, à Nouméa mais aussi à Bourail, Koné, Poindimié et Lifou. Les organisations professionnelles des travailleurs indépendants sont unanimes : la réforme portée par l'Éveil océanien serait destructrice.

Anne-Cléire Lévisque (Nouvelles Dutertré) - Publié le 27 février 2023 à 16h38, mis à jour le 28 février 2023 à 16h28

Tous contre la réforme du Ruamm. C'est le mot d'ordre que lancent les chambres consulaires et les organisations patronales (CMA, CC, chambre d'agriculture, Medef, CPME et U2P) pour la mobilisation de mardi matin à 8h à la Baie de la Moselle, à Nouméa. Le cortège se rendra au Congrès, à la Cafat et au gouvernement en espérant être reçu à chaque étape. Des mobilisations sont également prévues, toujours à 8h, à Bourail, Koné, Poindimié et Lifou.

Les organisations sont unanimes : la réforme portée par l'Éveil océanien aboutira à des destructions d'activités et d'emplois. Ils veulent une mobilisation massive, pacifique et sans blocage.

"On attend un retrait des textes proposés par l'Éveil océanien pour nous permettre d'avoir un vrai processus de concertation et de travail ensemble", précise David Guyenne, président de la CC. En effet, la mobilisation vise avant tout le retrait pur et simple du texte. Autre demande : la création d'un groupe de travail réunissant le gouvernement, le congrès, les organisations patronales et les partenaires sociaux pour trouver une autre solution à la pérennisation du Ruamm.

Emploi local : la loi doit évoluer

Entrée pleinement en vigueur en février 2012, la loi sur l'emploi local trouve son origine dans l'accord de Nouméa. Mise en place à une époque de quasi plein emploi, elle peine à répondre aux problématiques actuelles. Basée sur la notion de citoyenneté, elle est, de toute façon, vouée à être redéfinie par le statut qui sortira des discussions institutionnelles.

Compétences "égales" versus compétences "suffisantes"



Christiane Stanelis, qui vient de quitter la présidence de la CPFL, qu'elle occupait au titre de collègue employeurs, et Bertrand Courtois, vice-président du Medef. Photo M.C.

Ce que déplore grandement Jean Saussay, qui siège à la CPFL depuis sa création, au titre de (VT-CPE CDC) : "Les entreprises demandent à nos jeunes d'avoir de l'expérience et d'avoir un peu bouillonné. Or, pleinement de l'école, c'est donc impossible. Je comprends que l'entreprise, dans sa volonté de rentabilité, n'ait pas le temps de former. Acquérir de l'expérience en Métropole, c'est plus simple, et nous n'avons pas beaucoup d'entreprises qui peuvent répondre aux spécificités d'une formation. Ce que l'on conseille c'est de partir faire des études et de rester acquiescent un peu d'expérience, ne serait-ce que trois ou quatre ans avant de rentrer." L'USTKE, par la voix de Marie-Chantal Matalla, membre de la CPFL, a une solution à proposer : "Remplacer dans le Code du travail 'à compétences égales' par 'à compétences suffisantes et nécessaires'".

Pour Bertrand Courtois, vice-président du Medef : "Aujourd'hui, ce qui manque véritablement à la Calédonie, c'est la mise en place d'une gestion professionnelle des emplois et des compétences. C'est une chose que le Medef a demandé au gouvernement de mettre en place. On arrive à

Réforme du Ruamm : les professionnels de Santé libéraux seront aussi dans la rue mardi

1 044 le 27.02.2023 à 11h36 | Mis à jour le 27.02.2023 à 11h36



Les professionnels de santé seront dans la rue. Photo Nicolas Petit

Les infirmiers, orthophonistes, sages-femmes, kinés, pharmaciens et médecins vont s'associer au mouvement lancé par les Chambres consulaires et les organisations patronales.

Les professionnels de santé ont annoncé dans un communiqué s'associer au mouvement de contestation des Organisations Professionnelles de Travailleurs Indépendants (U2P, MEDEF, CGFME, Les Chambres Consulaires) du 28 février 2023.

"Dans une période alarmante sur le devenir de l'offre de soins du territoire nécessitant des décisions du pays"

Réforme du Ruamm : les patrons et les chambres consulaires appellent à manifester mardi

1 Créé le 23.02.2023 à 16h25 | Mis à jour le 23.02.2023 à 16h27



L'appel à manifester devant le Congrès est lancé. Photo Thierry Ferron

Ils prévoient de se réunir mardi à 8 heures devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa et au rond-point de l'Hôtel de la province Nord à Koné.

Les organisations patronales représentatives (CPME-NC, MEDEF-NC, U2P-NC) et les chambres consulaires (CAP-NC, CCI-NC, CMA-NC) appellent les travailleurs indépendants, patentés et entreprises à manifester contre la proposition de réforme du Ruamm déposé par l'Eveil Océanien au Congrès. Il s'agit à leurs yeux d'une réforme "injuste", "insupportable" qui a des effets financiers "nuls pour le Ruamm".

"La réforme aggrave la situation économique. Les organisations patronales et les chambres consulaires exigent le retrait du texte et demandent au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de reprendre le dossier en main pour instaurer une réelle concertation avec l'ensemble des parties prenantes", indiquent-ils dans un communiqué transmis à la presse jeudi.

Pour Mimsy Daly, cette réforme va à contresens de ce qu'il faudrait faire.

Forte mobilisation attendue demain contre la réforme du RUAMM de l'Eveil Océanien

27 février 2023 à 10:07



Les chambres consulaires et les organisations patronales appellent à descendre dans la rue demain. Un important mouvement de protestation contre la réforme du RUAMM portée par l'Eveil Océanien au Congrès.

La Chambre d'Agriculture et de la Pêche (CAP-NC), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) mais aussi le MEDEF, l'U2P et la CPME s'inquiètent des conséquences du texte porté par l'Eveil Océanien. Ils ont d'ailleurs réuni leurs adhérents et leurs ressortissants pour évoquer le projet de réforme. Et à chaque fois, ils ont reçu le même mot d'ordre de leur part : se mobiliser car ils ont assez de ne pas être entendus, explique Elisabeth Rivière, la présidente de la CMA.



DFM - JOYEUX X3
Découvrez
LES JEUDIS DE L'ECONOMIE
Jean François Bodin reçoit les représentants de NC Eco
NC Eco s'oppose au projet de l'Eveil Océanien sur le financement du RUAMM



De nombreux secteurs à l'arrêt pendant la mobilisation contre la réforme du RUAMM

manifestation nouvelle calédonie 1



Plusieurs milliers de manifestants dans les rues de Nouméa ce mardi pour dire non au projet de l'Éveil Océanien. ©Caroline Antic-Martin / NC la 1ère

Partager :

Peu de soins à domicile, peu de taxis, des commerces fermés... des milliers de travailleurs indépendants ont cessé le travail ce mardi pour rejoindre les rues de la capitale et manifester leur rejet de la réforme du RUAMM.



Communiqué de presse

Nouméa, mardi 28 février 2023

Les organisateurs de la manifestation de ce jour se félicitent de la mobilisation massive sur l'ensemble du territoire et remercient les 9 000 personnes qui ont marché ce jour à Nouméa, Koné, Bourail, Poindimié et Lifou pour faire entendre leur voix contre le projet de réforme du RUAMM. Elles demandaient le retrait du texte et la reprise en mains du dossier par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

La délégation, composée des présidents des 3 Chambres consulaires et des 3 fédérations patronales représentatives, a rencontré ce matin :

- Le président du Congrès M. Roch Wamytan
- Le président du conseil d'administration de la CAFAT M. Jean-Pierre Kabar, et le directeur général de la CAFAT M. Xavier Martin
- Le porte-parole du gouvernement chargé d'animer et de contrôler les secteurs du budget, des finances et de la santé, M. Yannick Slamet et M. Laurent Chatenay, Conseiller Économie et Énergie de M. Adolphe Digou
- La vice-présidente du gouvernement, Mme Isabelle Champoreau, et le membre du gouvernement en charge

Communiqués de l'Inter-patronale et chambres consulaires 01/03/2023

« Terre de Parole, comment encore y croire ? »

M. Yannick Slamet, co-signataire du communiqué de presse, co-signé par 5 membres du Gouvernement et diffusé ce soir, rend malheureusement compte que les informations transmises hier par M. Yannick Slamet n'engageaient manifestement que le porte-parole du gouvernement et non le gouvernement lui-même.

Les membres de l'exécutif, à l'exception des co-signataires du communiqué, ont donc exprimé leur refus de se saisir du dossier « réformé RUAMM » et choisi de maintenir leur engagement aux côtés de ceux qui portent ce projet au Congrès.

Cette décision, radicalement contraire aux propos tenus hier, dit également le peu de cas qui est fait de la très large mobilisation de 9 000 personnes dans les rues de Nouméa, sur les places des communes, ce n'est donc rien.

Les milliers de travailleurs indépendants et d'entrepreneurs ainsi que la délégation ne peuvent donc que s'étonner du contenu du communiqué émis à la suite de la mobilisation par les Présidents de Groupes UC et UNI du Congrès, en contradiction avec les informations communiquées lors de ces différentes manifestations.

« AGISSONS SOLIDAIRES » | MEDEF NC

Communiqué de l'Interpatronale et des chambres consulaires pour la création du mouvement #AgissonsSolidaires

AgissonsSolidaires | Toutes les organisations à l'origine de la mobilisation du 28 février contre la réforme du RUAMM, ont décidé de créer un espace de solidarité collectif, populaire et citoyen, « AGISSONS SOLIDAIRES » visant à mener les actions nécessaires au retrait du texte actuel.

Ruamm : le gouvernement ne retouchera pas la réforme

Réunis en séance collégiale, les membres du gouvernement ne sont finalement pas tombés d'accord sur la nécessité de se saisir du texte. Une décision critiquée par les loyalistes et défendue par les indépendantistes qui souhaitent que le Congrès poursuive le travail.

Grosse tension sociale en vue. Après un début de solution trouvé autour de la réforme du Ruamm face à des contestataires venus en masse manifester mardi, le gouvernement fait volte-face. À l'annonce de la veille, il ne se saisira pas du texte

Réforme du Ruamm : "La mobilisation va s'accroître"

[Créé le 02.03.2023 à 10h45 | Mis à jour le 02.03.2023 à 16h13]

De nouvelles mobilisations devraient avoir lieu dès la semaine prochaine. Photo: DG

Les organisations patronales et les Chambres consulaires ont réagi à l'annonce du gouvernement de ne pas reprendre le texte de l'Éveil Océanien. Si rien n'est prévu durant la visite de Gérald Darmanin, "les actions en cours de réflexion auront donc lieu la semaine prochaine".

Une nouvelle mobilisation contre la réforme du Ruamm mercredi

Réforme du RUAMM. Le mouvement se durcit

AGISSONS SOLIDAIRES TOUS CONCERNÉS! TOUS SOLIDAIRES!

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DU RUAMM : « ON NE LÂCHERA RIEN »

MADE IN

AGISSONS SOLIDAIRES TOUS CONCERNÉS! TOUS SOLIDAIRES!

Au regard de cette attitude injurieuse et face à l'injustice de cette réforme, toutes les organisations à l'origine de la mobilisation du 28 février ont décidé de créer un espace de solidarité collectif, populaire et citoyen, « AGISSONS SOLIDAIRES » visant à mener les actions nécessaires au retrait du texte actuel.

En effet, le mouvement souhaite que la réforme du RUAMM fasse l'objet de discussions au sein d'un espace de concertation ouvert et élargi.

Ruamm : le collectif annonce la mise en place de barrages filtrants partout en Nouvelle-Calédonie

Le nouveau collectif Agissons solidaires avait appelé à la mobilisation contre la réforme du Ruamm. Le rassemblement pour demander le retrait de la proposition de loi sur l'uniformisation du taux de cotisation à 13,5 % pour les salariés et les travailleurs indépendants est lancé.

Réforme du Ruamm : les rouleurs devant le port autonome dès 3 heures du matin mercredi

LE TEXTE NE BOUGE PAS ? ON NE BOUGE PAS !

AGISSONS SOLIDAIRES TOUS CONCERNÉS! TOUS SOLIDAIRES!

AGISSONS SOLIDAIRES TOUS CONCERNÉS! TOUS SOLIDAIRES!

MERCREDI 8 MARS _ 9H

- > NOUMÉA : DEVANT LE GOUVERNEMENT
- > LA FOA : DEVANT LA MAIRIE
- > BOURAIL : PLACE ROLLY
- > KONÉ : ROND-POINT DE LA PROVINCE
- > POINDIMIÉ : À PRÉCISER

A Nouméa, la rue Gallieni sera fermée à la circulation, à partir de 9h.

nouvelle calédonie 1



A Nouméa, les rouleurs se sont mobilisés très tôt ce mercredi matin devant le gouvernement. - ©NC la 1ère

A noter que le syndicat des rouleurs et du BTP est aussi mobilisé. Les premiers camions, une dizaine, sont arrivés en pleine nuit, dès 4h du matin, devant le gouvernement à Nouméa. Ils se disent prêts à bloquer la ville pour obtenir le retrait de cette réforme du Ruamm, proposé par l'Eveil océanien.



Le syndicat des rouleurs du BTP est arrivé en pleine nuit devant le gouvernement. - ©Sheïma Rizhi / NC la 1ère

[9h30] Les manifestants se disent déterminés. La semaine dernière, mardi 28 février, entre 6000 et 9000 personnes se sont mobilisées sur tout le territoire, essentiellement sur Nouméa, mais aussi à Koné, Bourail ou encore Lifou.



Cet appel à la mobilisation a été lancé par le mouvement Agissons solidaires. - ©Caroline Antic-Martin / NC la 1ère

[10h25] Selon nos informations, à Nouméa, le syndicat des rouleurs envisage un tour du centre-ville, de Nouville et de Ducos. Les manifestants sont désormais près de 1500 manifestants réunis sur la rue Gallieni.



A Nouméa, treize camions sont positionnés rue Gallieni. - ©Laura Schmitz / NC la 1ère

[10h15] A Koné, les camions font le tour du rond-point de la province Nord, ce qui bloque la circulation.



A Koné, ce matin, sept camions étaient bien visibles pour soutenir le mouvement. - ©Nathan Pooauteta / NC la 1ère

[9h40] A 9 h 25, on comptabilisait, selon les forces de l'ordre, à Nouméa, environ 200 à 300 manifestants contre la réforme du Ruamm. Treize camions sont positionnés rue Gallieni. En parallèle, une quarantaine de représentants indépendantistes se mobilisent devant le gouvernement contre l'annonce du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, concernant le dégel possible du corps électoral si aucun accord n'est trouvé.

Nouvelle manifestation contre le projet de loi sur le RUAMM

9 février 2023 à 12:08



En début d'après-midi, le collectif a annoncé la mise en place de carrefours et ronds-points filtrants aux points stratégiques de la ville.



Jean-Luc
Chaudronnier (49 ans)

Ça fait 25 ans qu'on essaie de travailler et de s'en sortir.



Delphine, artiste



Gilbert
Marâcher (63 ans)

parce qu'on entend que le RUAMM va être augmenté



Glenda
Technicienne de surface (40 ans)

Déjà en étant dans l'entrepreneuriat.



Daphney, coiffeuse gérante



Béatrice, travailleuse indépendante



Arnaud, paysagiste



Walter
Prestataire de services (59 ans)

et aucun droit de se défendre.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le jeudi 9 mars 2023 à 17h30

Le mouvement se durcit encore demain mais une ouverture au dialogue est néanmoins envisagée

Ce jeudi 9 mars, des premiers échanges ont eu lieu entre des représentants d'Agissons Solidaires et le congrès de la Nouvelle-Calédonie. Les responsables d'Agissons Solidaires ont fait savoir qu'ils étaient disposés à une rencontre dans la perspective de trouver une issue favorable à ce conflit.

Toutefois, les conditions de cette rencontre demeurent identiques à celles annoncées par le collectif au cours de ces derniers jours. Il conviendra, en effet, d'avoir la certitude à l'issue de cet échange, que le projet de réforme du RUAMM fera l'objet d'un réexamen complet au sein d'un groupe de travail au format élargi et ouvert. Ce dernier devra permettre à toutes les parties de s'exprimer dans un environnement propice à l'écoute, à la considération, à la réflexion, à la proposition, à l'évaluation, et enfin à la décision collective autour d'un projet validé par l'ensemble des acteurs.

Mobilisation contre la réforme du Ruamm: le collectif reçu en pleine nuit au Congrès, revivez notre direct



Réforme du Ruamm : les blocages sont en train d'être levés sur tout le territoire



10 mars 2023 - 05h

COMMUNIQUE DE PRESSE annonçant la levée de tous les dispositifs à Nouméa et en Brusse. Cette décision du mouvement AgissonsSolidaires fait suite à l'accord trouvé entre les membres de la délégation qui se sont réunis dans la nuit.

Vendredi 10 mars 2023

ACTUALISATION - SUITE RENCONTRE CONGRES

À l'issue d'une intense négociation qui aura duré plus de cinq heures, les représentants d'Agissons Solidaires, de l'Éveil Océanien et le président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie ont signé un engagement portant sur l'évolution du projet de réforme RUAMM. Cet accord important marque le prélude d'une intense période de travail dans laquelle les organisations d'Agissons Solidaires seront pleinement impliquées.

Toutes celles-ci remercient très fortement ceux et celles qui ont été les acteurs de cette mobilisation exceptionnelle, sans laquelle l'engagement signé ce matin n'aurait pas vu le jour. Cet accord marque de facto la levée de tous les dispositifs à Nouméa et en Brusse présentes.

10 mars 2023 - 10h



Ruamm : le Congrès valide la création de la commission spéciale



Le Congrès, image d'illustration. © Stéphane Rosta / NC le 24e

Partager :

On parle du Ruamm... Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a réuni sa commission permanente, ce lundi 27 mars. À l'ordre du jour, la mise en place de la fameuse commission spéciale chargée d'étudier la réforme du système d'assurance maladie. Texte adopté. Seul l'élu Calédonie ensemble a voté contre.



Mimsy Daly • 1er Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie

Merci à tous les acteurs du monde économique calédonien, entrepreneurs, artisans, patentés, professions libérales qui se sont mobilisés depuis 10 jours dans un élan solidaire contre un projet de loi inacceptable

Merci aux soutiens reçus de toutes parts qui ont permis à cette mobilisation de se tenir dans les meilleures conditions.

Le monde économique calédonien est riche de sa diversité, de son talent et de son courage. Mais il a besoin de considération et de respect.

Le temps d'une nouvelle concertation est venu. Dans la confiance mais aussi la vigilance.

MEDEF NC - Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

CPME Nouvelle-Calédonie - U2P - CCI Nouvelle-Calédonie - CMA-NC | Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Calédonie - Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

#AgissonsSolidaires

Jean-Christophe ROBERT, cadreur photographe



Communiqué « Agissons Solidaires » sous forme de POINT D'ÉTAPE au 28 mars 2023, après le vote hier, au Congrès, lors d'une séance extraordinaire de la Commission Permanente, de la création d'une Commission Spéciale « RUAMM ».

RUAMM : Création au Congrès d'une Commission spéciale Le collectif Agissons Solidaires prend acte de cette décision mais regrette cependant certaines dispositions

Lundi 27 mars 2023, la commission permanente du Congrès de la NC, réunie en session extraordinaire, a voté la création d'une Commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du régime unifié d'assurance maladie, maternité (RUAMM).

Cette décision fait suite au protocole d'accord signé le 10 mars 2023 entre trois membres de l'Éveil Océanien, les représentants du collectif Agissons Solidaires et le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie. Depuis la signature du protocole, sa traduction juridique a fait l'objet d'évolutions et de débats au sein du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

En premier lieu, le principe de parité, entre les deux représentations de la société civile, non conforme dans le projet de délibération initial, a finalement été retenu. En effet, l'amendement proposé par le collectif Agissons Solidaires a été adopté. Le respect de cette parité constituait un préalable à la mise en œuvre de cet espace de concertation. Il y aura donc 7 représentants du collectif Agissons Solidaires, au lieu de 6 initialement prévus dans le projet de délibération.



REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT FACE À L'INFLATION

Dans ce contexte inflationniste, améliorer le pouvoir d'achat des Calédoniens est un enjeu crucial. C'est l'un des objectifs de la réforme fiscale préconisée par le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO avec un mécanisme qui ne mettrait pas en danger les entreprises.

29 milliards CFP
C'est le revenu net supplémentaire dont bénéficieraient 75 % des ménages calédoniens issus principalement des classes modestes (75 % des ménages, + 3 milliards de revenu net) à moyennes (50 % des ménages, + 26 milliards de revenu net), si les principes de la réforme proposée par le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO était appliqués.



Choc de consommation
Ainsi, une Contribution calédonienne de solidarité (CCS) progressive serait mise en place, faisant en sorte que chacun contribue aux charges de la collectivité en fonction de ses moyens, selon le principe et l'esprit d'universalité de l'impôt sur le revenu, avec un rendement amélioré du fait d'une assiette de contributeurs plus large (80 % de la population). « Un point de CCS représente 7 milliards de francs de prélèvements alors que le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) s'élève à 22 milliards au total, souligne Cédric Faivre. L'objectif de ce projet est véritablement de créer un choc de consommation, qui entrainerait du développement économique, et de réduire les inégalités ».

Changer de paradigme

« La consommation des ménages se maintient. Les professionnels s'inquiètent toutefois de l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs », annonçait l'IEDM dans sa dernière note de conjoncture économique*. L'indice des prix à la consommation (basé sur l'alimentation mais aussi les produits manufacturés et les services) était annoncé en novembre par l'Insee-NC en augmentation de 4,6 % sur les douze derniers mois, et les prix de l'alimentation en hausse de 8,7 % sur un an. Association de consommateurs UFC-Que Choisir a, elle, fait le constat en janvier que le coût du « panier calédonien » qu'elle établit sur les produits de consommation courante, a augmenté de 14,5 % sur un an. Face à cette situation, le projet porté par NC ÉCO repose sur un premier principe : diminuer significativement les charges salariales, ce qui fera augmenter le revenu net des salariés - sans que les entreprises déjà en situation délicate aient à financer seules cette augmentation du coût de la vie par les salaires.

Cette mesure aurait un effet revigorant sur la consommation, jusqu'à 7 % selon le modèle de simulation économique adopté par l'économiste Olivier Sudrie qui a examiné la proposition de réforme. Lié à l'effet de relance, le gain pour les entreprises est évalué à 9 milliards de francs par la même étude. En filigrane, quelque 2 000 emplois pourraient être créés ou maintenus. « Il s'agit de changer de paradigme en réduisant les charges sur le travail, donc son coût, et de reporter les prélèvements obligatoires (hors retraite et chômage, ndr) sur la consommation et la fiscalité », rappelle Cédric Faivre, délégué général du Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie (Medef-NC).



LES PROJETS EN DISCUSSION

La conférence sociale sur les salaires, qui s'est tenue les 29 et 30 décembre 2022 à l'initiative du gouvernement, a réuni l'ensemble des partenaires sociaux. L'occasion de faire un constat partagé sur la situation économique, le travail et l'emploi avec des données incontestables et d'écouter les propositions avancées par chacun. Les discussions autour des différents projets dont celui des acteurs économiques de NC ÉCO, qui recommande notamment de fiscaliser la protection sociale, se sont poursuivies au sein du Conseil du dialogue social avant un nouveau grand rendez-vous autour du mois de mars.

Plus d'information sur le projet NC ÉCO : consultez la rubrique dédiée à NC ÉCO sur le site internet de la CC-NC (www.cc-nc.nc) et le dossier consacré au projet de réforme fiscale porté par le collectif d'acteurs économiques, dans le numéro de décembre-janvier de CC Info n°292, en ligne uniquement sur le site internet. Pour suivre l'actualité du collectif, rendez-vous sur ses pages Facebook et LinkedIn de NC ÉCO.



Interview

Geoffroy Roux de Bézieux « L'avenir du territoire ne s'écrira pas sans le monde économique »

A quelques semaines de la fin de son mandat, le président national du MEDEF a décidé de se rendre en Nouvelle-Calédonie, où il séjournera du 9 au 12 mai. Actu.nc lui a posé quelques questions en amont de sa venue.



Vous êtes favorable à la réforme des retraites qui vient d'être votée en métropole... tout en reconnaissant qu'il faudrait peut-être changer de méthode. À quel rythme vous référez-vous ?

Où, la réforme des retraites était indispensable à mener. La démographie ne ment pas, le nombre d'actifs par retraité ne cesse de baisser. De 45 actifs pour un retraité en 1960, il y a en plus que désormais 17. Par conséquent, la seule manière de créer de la richesse, c'est de travailler plus longtemps. Cette réforme permettra ainsi de répondre en partie aux enjeux de déficit et d'endettement actuels.

Si le dossier des retraites est clos, le gouvernement doit désormais changer de méthode en s'appuyant sur la démocratie sociale pour mener à bien les futures réformes. Depuis 3 ans, le Medef a renoué avec les syndicats de salariés pour créer les conditions d'un dialogue social autonome. Vous souhaitez avancer sur les autres chantiers dont le pays a besoin et sommes prêts, avec du temps, à négocier avec les syndicats et les voudront sur l'emploi des seniors, les parcours et les transitions professionnelles en entreprise...

Face à l'inflation, les entreprises sont-elles en mesure d'augmenter les salaires ? Et quel partage de la valeur additionnelle souhaitez-vous préconiser ?

Il faut tout d'abord rappeler que les entreprises (à l'échelle nationale, ndr) sont dans des situations hétérogènes et ne subissent pas de la même manière l'inflation des matières, les prix de l'énergie, les hausses de leur marge. Et pourtant, les entreprises ont fait le « job », elles ont répondu aux attentes des salariés. Elles ont en effet, au terme des négociations annuelles obligatoires (NAO), augmenté en moyenne les salaires de 4 à 5 %, auxquelles il faut ajouter les primes de partage de la valeur.

Par ailleurs, les partenaires sociaux ont trouvé un accord difficile sur ce partage de la valeur. Cet accord prévoit de dynamiser le partage de la valeur créée au sein de l'entreprise en améliorant l'accès des entreprises et des salariés à un grand choix de dispositifs pour partager la valeur, qu'il s'agisse de l'intéressement, de la participation, et de prime de partage de la valeur (PPV). Les dispositifs de partage de la valeur sont essentiels pour une croissance responsable et dynamique, qui associe l'ensemble des acteurs de l'entreprise. Cet accord

18 - Actu.nc - 4 mai 2023



Le Président du MEDEF national M. Roux de Bézieux en visite en Nouvelle-Calédonie

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

PODCAST RRB Journal du 09/05/2023

Le Président du MEDEF national en visite en Nouvelle-Calédonie



Gérald Darmanin est interpellé par Mimsy Daly, la présidente du Médef, qui lui demande quelle visibilité peut donner le ministre aux entreprises en attente de plus de clarté.

Gérald Darmanin en Calédonie : le ministre satisfait de sa première journée, revivez notre direct - Nouvelle-Calédonie la 1ère (francetvinfo.fr) 01/06/2023

[13h10] Gérald Darmanin est interpellé par Mimsy Daly, la présidente du Médef, qui lui demande quelle visibilité peut donner le ministre aux entreprises en attente de plus de clarté. Il ne répond pas vraiment, tout en insistant sur le fait qu'il est là pour "construire l'avenir, pas pour organiser un 4^e référendum". A propos du contexte actuel de discussions et de ses multiples allers-retours sur le Caillou, il lance : "viens moment où le président de la République va prendre des décisions à la place des Calédoniens !" et demande "encore un peu de patience violence politique coûte plus cher que les quelques mois que vous devez encore nous donner pour négocier." En d'autres termes, le mini souhaite que les discussions avancent.



RRB : 30/05/2023 - Hervé Mariton, le président de la Fedom, la fédération des entreprises d'Outremer

Hervé Mariton, ancien ministre de l'Outre-Mer, il préside depuis 2021 la Fedom, la fédération des entreprises d'Outremer, et c'est à ce titre qu'il effectue une nouvelle visite en Calédonie. Il a évoqué l'actualité économique en Calédonie, mais il a aussi parlé du dossier de la décarbonation des économies dans les Outremer qu'il mène pour la FEDOM.



Réforme du Ruamm : la commission spéciale réunie pour la première fois au Congrès

politique

nouvelle calédonie 1

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, image d'illustration - ©NC la 1ère

Portager :

Le dossier du Ruamm de retour au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, ce mardi 30 mai. La nouvelle commission spéciale chargée d'étudier la réforme de l'assurance maladie s'est réunie pour la première fois.

Francine Traouez et rédacteurs de NC la 1ère - Publié le 30 mai 2023 à 19h00, mis à jour le 30 mai 2023 à 19h02

Discuter la méthode de travail. Sans doute le moins compliqué, pour la commission spéciale créée afin de penser la réforme du Ruamm dans une large concertation. Elle s'est réunie pour la première fois au Congrès, ce matin du 30 mai. Quelques semaines après la mobilisation et les blocages sur le terrain, pour cause de contestation des propositions portées par l'Éveil océanien. Le protocole d'accord signé début mars s'engageait à la mettre en place. Désormais, les discussions se veulent apaisées et constructives, avec l'objectif d'apporter des réponses concrètes d'ici au 31 décembre.

LE NOUVEAU MODELE ÉCONOMIQUE REÇOIT UN ACCUEIL MITIGÉ

MADE IN



Forum Perspectives 'Quel modèle pour la Nouvelle-Calédonie' du gouvernement

Dans le rubrique Économie - Social, le gouvernement a organisé le 6 juin dernier, le forum Perspectives destiné à tracer le chemin de sortie de la dépendance au nickel et à la dépense publique. Pour relancer la croissance, l'économiste Olivier Sudrie propose de baisser fortement les cotisations sociales, et de financer désormais la protection sociale par l'impôt. Cette orientation est celle défendue par les organisations patronales, qui affichent toutefois des doutes.



2023-06-06 TV La 1ère : Forum Perspectives 'Quel modèle pour la Nouvelle-Calédonie' du gouvernement

UN NOUVEAU MODELE ÉCONOMIQUE CALÉDONIEN À CONSTRUIRE

1ère du 07/06/2023 Le Vice-Président du MEDEF-NC s'exprime sur le Forum Perspectives

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

Défendre Formation RSE Fiscalité Accom

Rassemblement Valoriser

Journal du 07/06/2023

nouvelle calédonie 1

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF-NC au sujet du Forum économique "Perspectives : Quel modèle pour la Nouvelle-Calédonie" organisé par le Gouvernement.

Conférence du Sport pour répartir les subventions de l'Agence nationale du sport

Conférence du Sport pour répartir les subventions de l'Agence nationale du sport

Sport

Plus de 270 millions pour le sport calédonien

Actu.nc

Représentants du mouvement sportif, des collectivités, de l'Etat ou encore du monde économique. Tous étaient réunis la semaine dernière à Nouméa, pour distribuer l'enveloppe de 274 millions de francs versée par l'Agence nationale du sport (ANS). Une somme indispensable pour soutenir et développer le sport calédonien.

Paul Barjon avec le gratin mondial

572 projets retenus

30 Juin 2023

Quelle est la situation de l'emploi en Calédonie ? Quels sont les secteurs qui peinent à recruter ? Faut-il encore adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités ?

Le débat de l'emploi et de la formation à l'île de la Grande Terre se poursuit à la Maison des entreprises à Nouméa. À table, notamment, Jean-François Basset, président de l'ANP (Association Nationale des Professions) et de la SACAT (Syndicat des Artisans Calédoniens), et Olivier Sudrie, directeur de la formation de la SACAT. Ils ont été rejoint par la SACAT, Olivier Sudrie, directeur de la formation de la SACAT.



LES JEUDIS DE L'ÉCONOMIE



DOSSIER

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie

L'écoulement a trop longtemps été délaissé au profit de la politique, estime Alexandre Laffeur, du Medef (au centre). « Elle n'est plus au cœur du débat public depuis 2018, on est sur les référendums. Donc, la situation se dégrade. »

Encourageant... maintenant, au travail

Les acteurs économiques reconnaissent de bonnes intentions au forum et partagent certaines pistes proposées, comme la baisse des charges sociales. Mais les organisations patronales s'interrogent sur la capacité du gouvernement à mettre en œuvre les réformes.



Fin 2025, la défiscalisation locale s'arrêtera. Sauf si le dispositif, mis en place pour la 1ère fois en 2002, est prorogé, comme en 2007 puis en 2017. Et pour le MEDEF-NC, il y a urgence. Des projets sont bloqués et pourraient bien échapper au territoire. "Plus tôt on avancera, mieux ce sera". Alexandre Lafleur Medef-NC

L'invité du matin Alexandre LAFLEUR RRB du 30/06/2023

Jean-François Bodin recevait Alexandre Lafleur, Président de la Commission protection sociale du MEDEF NC. Le Medef appelle à la prorogation de la défiscalisation locale jusqu'en 2033. Le dispositif expire fin 2025 et le MEDEF estime qu'il devient donc impératif de donner de la visibilité aux investisseurs qui s'engagent sur de longs projets grâce à la double défic.

Nouvelle-Calédonie : Le Medef demande la prorogation du dispositif de défiscalisation locale jusqu'en 2032

2 min lecture

Le Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie (MEDEF-NC) demande la prolongation du dispositif de défiscalisation locale des biens productifs, jusqu'au 31 décembre 2032, affirmant le caractère essentiel du dispositif pour soutenir les investissements productifs dans des secteurs prioritaires de l'économie et de l'emploi du territoire.

Selon le Medef calédonien, depuis la mise en œuvre en avril 2002 du dispositif de défiscalisation locale, celui-ci a joué un rôle crucial dans la réalisation de nombreux projets structurants, favorisant ainsi le développement économique et la création d'emplois dans les trois provinces de Nouvelle-Calédonie.

Le programme, dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2025, a notamment permis la concrétisation de projets majeurs dans des domaines tels que la construction ou la rénovation d'hôtels, les énergies renouvelables, la consolidation des filières de la pêche et de l'aquaculture, la structuration d'une filière de traitement des déchets, le développement industriel, ainsi que la création de maisons de retraite pour faire face de la population vieillissante.



L'INVITE DU MATIN

Prolonger la défiscalisation

Dans un long communiqué le MEDEF-NC interpelle le gouvernement et les institutions sur la nécessité de prolonger le dispositif local de défiscalisation, et de l'améliorer.



Mimer Daly, le président de MEDEF-NC

Prorogation immédiate du dispositif Les délais nécessaires pour mener à bien les études, les autorisations et la réalisation des projets dépassent régulièrement les 5 ans. Par conséquent, la date butoir actuelle est déjà trop proche pour finaliser les études et obtenir les autorisations et les financements nécessaires à la faisabilité des projets. Les patrons assurent d'ailleurs que plusieurs projets d'investissement attendent d'être étudiés et lancés, mais qu'ils prennent trop de retard.

Un dispositif à prolonger et à améliorer

« En cette période critique où l'investissement est crucial pour relancer l'économie et l'emploi, souligne le Medef, il est impératif de restaurer la confiance et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie. En prolongant le dispositif de défiscalisation locale jusqu'au 31 décembre 2032, la Nouvelle-Calédonie enverrait un signal fort sur son soutien aux investisseurs et sur son attachement à leur effort à long terme et en leur inspirant confiance quant à l'avenir du développement économique du territoire. » C'est donc un véritable signal lancé par l'organisation patronale qui espère le marque de visibilité. Sans doute faudrait-il aussi que le fonctionnement du dispositif soit mieux suivi/amélioré, ce que reconnaît d'ailleurs le MEDEF qui se dit prêt « à avancer dans un second temps des discussions pour moderniser et améliorer l'efficacité du dispositif, une fois sa prorogation confirmée. » Il conviendrait en effet de conserver toute son efficacité à ce dispositif local, et d'éviter les dérives que l'on a pu constater par le passé. On attend maintenant que le gouvernement se saisisse de la question et fasse soit que le dispositif local de défiscalisation fait partie du package finalisé sur lequel travaillent les services de Gilbert Tuivon.

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie

Des solutions à tout Avec une diffusion hebdomadaire dans la Nouvelle-Calédonie, « Demain » est le journal de référence pour les entreprises et les investisseurs. L'objectif est de fournir aux entreprises et investisseurs des informations précieuses sur les opportunités d'investissement et les défis à relever. Le journal est disponible en version papier et en ligne.

Risque de cessation de paiement pour la Nouvelle-Calédonie

Lors de la réalisation des comptes annuels 2022, le Medef-NC a constaté que la Nouvelle-Calédonie était menacée de cesser de payer ses dettes. Le Medef-NC a donc lancé une campagne de sensibilisation auprès des entreprises et des investisseurs pour leur faire connaître les risques encourus et leur proposer des solutions.

Le Medef-NC appelle à la prorogation de la défiscalisation locale

Le Medef-NC appelle à la prorogation de la défiscalisation locale jusqu'en 2032. Ce dispositif a permis de soutenir de nombreux projets structurants et de créer des emplois. Sa prorogation est donc essentielle pour continuer à soutenir le développement économique et l'emploi du territoire.

La voix du Caillou : lancement d'un nouveau quotidien

« La Voix du Caillou » est un nouveau quotidien qui vise à donner la parole aux entreprises et investisseurs. Il sera publié hebdomadairement et contiendra des informations précieuses sur les opportunités d'investissement et les défis à relever.

Situation d'urgence à la CLR

La situation de la CLR est d'urgence. Le Medef-NC appelle à une intervention rapide du gouvernement pour résoudre les problèmes rencontrés par la CLR.

Report des textes sur les taxes minières

Le Medef-NC appelle à un report des textes sur les taxes minières. Ce report est nécessaire pour permettre aux entreprises et investisseurs de mieux évaluer les coûts de production et de prendre des décisions éclairées.

Mimsy Daly
@mimsy_daly · Suivre

Bravo à notre Président élu @PMartin2023 ! Un #medefambitieuxpourlafrance est en marche. Félicitations aux deux candidats pour cette campagne de grande qualité, et à @GeoffroyRDB pour un mandat exceptionnel. @MedefNC @medef



8:46 AM · 7 juil. 2023 depuis Paris, France

Medef : ce qui attend Patrick Martin patron des patrons

Elu avec 73,98% des voix Patrick Martin succède à Geoffroy Roux de Bézieux à la tête du Medef. Lui qui fut son bras droit depuis 5 ans connaît bien la maison patronale et les dossiers. Dès mardi, ce chef d'entreprise lyonnais de 63 ans sera à Matignon pour une rencontre avec les partenaires sociaux et Elisabeth Borne. Il devrait, aussi selon nos informations, être reçu par la Première ministre dès cette fin de semaine pour un tête à tête de félicitations.



Election du président du Medef : on vous présente Patrick Martin, qui succède à Geoffroy Roux de Bézieux à la tête de l'organisation patronale

Patrick Martin a remporté l'élection de la présidence du Medef, jeudi. Avant sa prise de fonction, mi-juillet, franceinfo dresse le portrait du nouveau "patron des patrons".

franceinfo: Publié le 06/07/2023 12:02 Mis à jour le 06/07/2023 12:02



Patrick Martin, le patron de terrain s'est patiemment hissé à la tête du Medef

À 63 ans, Patrick Martin a été élu ce jeudi avec 73,98 % des voix président du Medef. Encore connu des médias français, malgré une réussite professionnelle qui l'a propulsé dans les plus grandes fortunes françaises, il est le premier dirigeant d'un Medef territorial à prendre la présidence nationale. Portrait d'un dirigeant au parcours atypique.



A la tête du Medef, Patrick Martin élu à une large majorité

L'actuel numéro deux de la première organisation patronale française a obtenu plus de 73 % des voix, contre près de 27 % pour Dominique Carfax.

Le Monde



RRB Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie
PODCAST MEDIA



20/07/2023 | Où en est la commission au Congrès pour la réforme du RUAMM ? Dans les jeudis de l'économie, RRB fait un point d'étape sur les travaux de la commission spéciale du congrès chargée du redressement des comptes du RUAMM. En plateau : Milakulo TUKUMULI, président de la commission permanente du congrès, Elizabeth RIVIERE, membre de l'association "Agiissons Solidaires", Mimsy DALY, présidente du Medef-NC, Jean-Pierre KABAR, président de la COGETRA.

La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

Province Sud

Faciliter la vie des entreprises

Le 30 juin dernier, la province Sud a rassemblé un panel d'acteurs économiques afin de poursuivre sa réflexion concernant la simplification administrative de ses procédures. Cette démarche devrait, à terme, simplifier la vie des entreprises qui collaborent avec l'administration.

Entamer des démarches auprès des administrations peut devenir une véritable casse-tête pour les entreprises. La réform d'un service public de proximité peut rapidement devenir un parcours du combattant, en raison notamment des délais de traitement des dossiers, souvent anormalement longs. Même trouver un interlocuteur semblait peu d'être compliqué. La complexité de notre ville toute en compétences ajoute une difficulté supplémentaire du passage d'un projet à sa réalisation. Ces démarches visent à simplifier ses procédures administratives. Sous la direction de Philippe Bataie, le vice-président de l'Assemblée de la province Sud, la mission locale a identifié les principaux obstacles et difficultés auxquels les entreprises font face dans leurs démarches. Pour ce faire, un comité technique a donc été constitué regroupant les représentants concernés ainsi que les organisations professionnelles MEDEF, LIGP et CPME, afin d'identifier les actions à mettre en œuvre.



En revanche, un point sera effectué pour mettre en place d'autres solutions alternatives de simplification. Les entreprises doivent donc faire preuve d'un peu de patience avant de recevoir une telle amélioration, mais les démarches sont engagées en ce sens.

Virginie Brisson

Actu.nc
Société — La simplification administrative gagne du terrain

La semaine dernière, la Maison bleue accueillait une réunion entre le monde économique et l'administration provinciale visant à fluidifier encore les démarches administratives qui pèsent sur les entreprises et les usagers. L'occasion de faire un point d'étape sur le tout-numérique.

Des démarches qui font perdre du temps et de l'argent aux entreprises, au-delà de l'attente de la part des institutions, il est encore temps de remettre à en cause certains aspects de nos démarches. Invoqué à la réunion de la semaine dernière par la Province de Nouvelle-Calédonie, le Comité de concertation et de dialogue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de notre territoire a été invité à la COSET. Le comité de concertation et de dialogue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de notre territoire a été invité à la COSET. Le comité de concertation et de dialogue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de notre territoire a été invité à la COSET.

RRB : Le Medef NC condamne les violences survenues à l'encontre de la SLN



Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

Radio Rythme Bleu le 04/08/2023

PODCAST MEDIA



Le Medef NC condamne les violences survenues à l'encontre des salariés de la SLN et de ses installations et appelle au calme et à la poursuite de l'activité.

Interview de la Présidente du MEDEF-NC : Mimsy Daly.

Radio Djiido 31/08/2023 - Interview d'Alicia Padeau Juriste du MEDEF-NC à l'IRS sur le thème des travailleurs en situation de handicap



RRB

PODCAST MEDIA

Radio Rythme Bleu le 23/08/2023



Une majorité des partenaires sociaux membres du conseil d'administration de la Cafat dénoncent le projet d'une agence de régulation de la santé, ou ARS. Ils parlent de la création d'une structure supplémentaire technocratique, qui exclurait à la fois les partenaires sociaux, et serait sous tutelle exclusive du gouvernement.

NOUMÉA POST

L'ACTUXPRESS - NoumeaPost DES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA CAFAT MÉCONTENTES DU PROJET GOUVERNEMENTAL DE RÉGULATION DE LA SANTÉ

En 2016, pour cause de dérive du Ruamm et des régimes sociaux vers la faillite, le gouvernement de l'époque avec commandé à l'Etat une mission d'étude et de proposition de l'Inspection générale des Affaires Sociales.

Cette mission avait rendu un rapport argumenté très précis sur des recommandations pour une nouvelle gouvernance de la santé.

Depuis, les affaires ont traîné quelque peu, mais le gouvernement Mapou a lancé plusieurs Initiatives, dont la dernière est une proposition de création d'une Agence de Régulation de la Santé. Plusieurs partenaires sociaux, administrateurs de la Cafat ne sont d'accord, ni sur le fond, ni sur la méthode, et l'ont fait savoir. Ils estiment qu'il s'agit d'une "structure supplémentaire technocratique" "sous tutelle exclusive du gouvernement", et surtout, établie sans concertation avec les partenaires sociaux. Ils ont, de leur côté, présenté une contre-proposition.

La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

Nouvelle-Calédonie

de très nombreuses réactions

exactions commises jeudi soir devant Doniambo ont suscité de très nombreuses réactions. Les dénoncent les violences et en appelant à une réponse judiciaire ferme.



Le député Nicolas Metzdorf

Un des principaux chefs de file de la Nouvelle-Calédonie relève de la plus grande responsabilité et doit être lourdement sanctionné.

Le Syndicat des Industries de la Mine

Réaction également du DIM qui dénonce toutes les actions inqualifiables et injustifiées qui ont été commises à l'encontre de la Société le Nickel SLN sur le site de Doniambo. Aucune raison valable ne peut justifier ce genre de comportement qui ne peut se disculper dans le monde de la mine, de la métallurgie et ailleurs.

Le parti Les Loyalistes

Dans un communiqué, Les Loyalistes expriment leur soutien aux salariés et à la direction de l'entreprise qui ont subi, sur leur lieu de travail, des événements traumatisants qui ne sont pas tolérables.

Le Medef NC condamne les violences et appelle au calme et à la poursuite de l'activité estimant que « les discussions sur l'avenir de la mine de Niouaké doivent poursuivre leur chemin dans le respect de l'Etat et dans le calme. A ce sujet, le Medef NC recommande également son soutien à l'assemblée des femmes qui demandent de ce site et vient dans un climat d'incertitude depuis plusieurs mois. Il souhaite un accord qui soit trouvé, dans les meilleurs délais, une solution afin que la SLN puisse assurer son activité, les salariés, offrir des perspectives et apporter des réponses précises et immédiates à l'ensemble des personnes qui dépendent de cette activité minière. »

Le Medef NC qui condamne les violences et appelle au calme et à la poursuite de l'activité estimant que « les discussions sur l'avenir de la mine de Niouaké doivent poursuivre leur chemin dans le respect de l'Etat et dans le calme. A ce sujet, le Medef NC recommande également son soutien à l'assemblée des femmes qui demandent de ce site et vient dans un climat d'incertitude depuis plusieurs mois. Il souhaite un accord qui soit trouvé, dans les meilleurs délais, une solution afin que la SLN puisse assurer son activité, les salariés, offrir des perspectives et apporter des réponses précises et immédiates à l'ensemble des personnes qui dépendent de cette activité minière. »

Systeme de santé : la future agence de régulation dénoncée par les partenaires sociaux

nouvelle calédonie 1



Les partenaires sociaux siégeant au conseil d'administration de la Cafat ont exprimé leur mécontentement le 23 août 2023, à Nouméa. ©Maurice Viollet / NC la 3ème

Les partenaires sociaux administrateurs de la Cafat expriment leur colère. Ils s'opposent au projet du gouvernement de créer une "Agence de régulation en santé". Une nouvelle gouvernance qui, accusent-ils, a été élaborée sans concertation, et qui écarte aussi bien les usagers que les professionnels des décisions à venir. La CPME fait aussi part de ses doutes.

Les partenaires sociaux vent debout contre la création de l'ARS

Hier matin, les partenaires sociaux, sauf la CPME, qui administrent la CAFAT ont fait part, devant la presse, de leur mécontentement face à la création d'une Autorité de régulation en santé (ARS), opérée selon eux « sans concertation » par le gouvernement.



Les organisations syndicales et patronales, qui administrent la CAFAT, ont fait part, devant la presse, de leur mécontentement face à la création d'une Autorité de régulation en santé (ARS), opérée selon eux « sans concertation » par le gouvernement.

Sous tutelle exclusive du gouvernement

« Cette structure picule les partenaires sociaux et les principaux financeurs, alors que 70 % du système de santé est financé par des cotisations sociales et patronales. C'est totalement inacceptable », martelle Christophe Cousson (UT CFE-CGC), administrateur de la CAFAT. D'autant que la nouvelle entité, colonne vertébrale du système de santé, « ne prévoit pas d'avoir son action sur les besoins en santé des Calédonniens ». Pour Mimy Daly, présidente de la Fédération des fonctionnaires, « l'ARS n'a pas vraiment fait ses preuves en Métropole », observe Jean-Louis Laval (USPNC), qui dénonce « un copier-coller d'une logique métropolitaine, inadaptée à un territoire de 270 000 habitants ». Les administrateurs de la CAFAT souhaitent, eux, la création d'un Conseil de santé représentant tous les acteurs (financeurs, professionnels de santé, structures hospitalières, usagers) dans une forme de démocratie participative. Y a-t-il encore une chance d'inverser le processus ? « La machine législative est lancée, mais on pense que le débat sera ouvert », assure-t-il.

L'ARS ne fait pas l'unanimité

Mais l'Autorité n'est pas au goût des partenaires sociaux. S'ils s'opposent...

« L'ARS n'a pas vraiment fait ses preuves en Métropole », observe Jean-Louis Laval (USPNC), qui dénonce « un copier-coller d'une logique métropolitaine, inadaptée à un territoire de 270 000 habitants ». Les administrateurs de la CAFAT souhaitent, eux, la création d'un Conseil de santé représentant tous les acteurs (financeurs, professionnels de santé, structures hospitalières, usagers) dans une forme de démocratie participative. Y a-t-il encore une chance d'inverser le processus ? « La machine législative est lancée, mais on pense que le débat sera ouvert », assure-t-il.



Regarder sur YouTube

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAFAT

Hebdomadaire gratuit d'informations et d'analyses

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie

POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ PACIFIQUE ENVIRONNEMENT

Le projet d'agence de santé déplit



UT CFE-CGC, Fédération des fonctionnaires, Utaoac, CSTC-FO, Opusa-NC (professionnels de santé) ont exprimé leur avis sur le thème et le fond du projet du gouvernement. / © C.M.

Le projet d'Agence de régulation en santé (ARS-NC) du gouvernement a fait réagir mercredi 23 août les partenaires sociaux et les administrateurs de la Cafat. Ils dénoncent le manque de concertation, un nouveau copier-coller de la Métropole, plus que jamais soumis au pouvoir politique.

La Nouvelle-Calédonie a besoin d'un nouveau système de santé et d'une nouvelle gouvernance. L'actuel n'est plus en mesure d'équilibrer ses comptes ou de garantir ses missions. Personne ne le conteste. Mais les acteurs concernés n'ont pas la même vision de ce que devrait impliquer un système réformé. Mercredi 2 août, le gouvernement a adopté un projet de création d'une Agence de régulation en santé, un groupement d'intérêt public qui serait constitué de la Nouvelle-Calédonie au travers de la Dass, la Cafat et l'Agence sanitaire et sociale, avec un directeur sous l'autorité du gouvernement.

Décryptage

Pourquoi tant réformer quand tout va si bien ?

Les relations entre les partenaires sociaux siégeant au Conseil d'Administration de la Cafat et le gouvernement n'ont guère été au beau fixe ces dernières années.

La démission prématurée des administrateurs/ressortissants des entreprises et des salariés a été presque constante : les décisions de l'exécutif souffrent de ce déficit de concertation. Cette situation de mécontentement a de nouveau lieu à l'occasion d'une mesure jugée inopportune pour une raison simple : en Nouvelle-Calédonie des prestations sociales et de la santé.

« L'indépendance personnelle. Le rapport est d'autant plus intéressant que les missions sont plus proches de la réalité de la Nouvelle-Calédonie. Tout en précisant, à propos du système métropolitain, qu'il n'est pas transposable en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est pas l'objet des pressions au sujet... »

Mais récemment, défilé par le fameux Plan De Koro, le rapport d'opportunité semble avoir, comme d'habitude, disparu dans les arcanes du ministère sans faire l'objet de mesures tout de même obligatoires comme la fixation des objectifs des objectifs de santé, et de leur dépense. Que n'y avait-il de bon avant ? Et surtout, après avoir analysé les manquements et les carences du système calédonien en matière de mission d'opportunité, la mission d'opportunité d'une création d'une autorité indépendante, compétente, la suppression d'un poste, devrait être...



Journal Océane FM du 25/08/2023 PODCAST MEDIA

Mimy DALY au micro de Georges Jorro dans "L'invité de la matinale" : Le MEDEF-NC dénonce le projet d'une agence de régulation de la santé, ou ARS. Ils parlent de la création d'une structure supplémentaire technocratique, qui exclurait à la fois les partenaires sociaux, et serait sous tutelle exclusive du gouvernement.





LES JEUDIS DE L'ECONOMIE
Le magazine aux défaillances des entreprises

LE JT LA CRÉATION DE L'AGENCE DE RÉGULATION EN SANTÉ FAIT RÉAGIR

Mimsy Daly (25/08/2023) | Océane FM (oceane.nc)



Aujourd'hui, au micro de Georges Jorro, « L'Invité Du Jour » reçoit Mimsy Daly, Présidente du Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie. Sont abordés plusieurs sujets :
- Nous revenons en détail sur le dossier CAFAT avec la future agence de régulation gouvernementale
- Nous abordons aussi d'autres sujets tels que les défaillances des entreprises ou l'inflation en Nouvelle-Calédonie en 2022. Nous parlons aussi des avancées lors de la commission spéciale, chargée du suivi du redressement des comptes du Ruam, en août au Congrès.
- La vie chère et la hausse de carburants à venir est également abordée dans notre



Un communiqué que l'organisation patronale calédonienne conclut ainsi. Le Medef-NC appelle les parties prenantes à poursuivre, au plus vite, les discussions et les travaux en lien avec les secteurs concernés pour contribuer à la mise en œuvre de propositions qui s'inscrivent dans l'intérêt du développement économique et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie. « Mais qu'il est difficile de se projeter dans 7 ans », déclare le MEDEF, « alors que les élus tardent à engager les réformes nécessaires à la relance économique de la Nouvelle-Calédonie ». Pour les chefs d'entreprises, les discussions politiques au Congrès de la Nouvelle-Calédonie doivent être accompagnées d'un volet législatif nécessaire.



Convention signée entre le FSH et l'ACE

C'est dans le cadre de sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) que le Fond Social pour l'Habitat a décidé de signer une convention avec l'Agence Calédonienne de l'Énergie.

Cette convention, signée hier matin dans les locaux du FSH, est une convention riche, explique Maxime Nédon, le directeur de l'ACE. « Il s'agit pour nous de véritablement accompagner le FSH dans sa transition énergétique. Le Fond Social de l'Habitat compte un parc immobilier de 3000 logements. Cette convention va permettre notamment de cartographier ce parc en termes de performance énergétique, elle va également permettre de voir comment nous pouvons accompagner le FSH sur des thématiques telles que l'isolation thermique ou la production d'eau chaude solaire ». Les thématiques qui ont leur importance pour tenter de lutter contre la précarité énergétique. Cette convention va également permettre le pilotage de plusieurs projets pour optimiser la consommation et l'utilisation de la production photovoltaïque. Pour le Fond Social de l'Habitat, exprime sa satisfaction de la signature de cette convention et la transition

énergétique fait partir de l'AGV du FSH, explique Alexandre Laffeur le président du FSH, nous allons grâce à ce partenariat avoir une vision plus globale de la situation énergétique de notre parc immobilier. Nous allons également pouvoir mieux sensibiliser nos locataires, car le but c'est aussi bien évidemment de pouvoir les accompagner sur leur consommation électrique ». Il est à noter que cette convention était la troisième signée par l'Agence Calédonienne de l'Énergie avec les bailleurs sociaux.



BERTRAND COURTE
VICE-PRÉSIDENT DU MEDEF-NC

LE19H30 DÉMOGRAPHIE : LA POPULATION DU PAYS BAISSE

2023-09-20 TV NC La 1ère Baisse de la population en Nouvelle-Calédonie : les conséquences économiques



Les rotations d'Air Calédonie pour Lifou ont repris ce vendredi matin

Après l'aérodrome de La Roche à Maré, c'est celui de Wanoham, à Lifou, qui peut recommencer à fonctionner. Et avec lui, les rotations d'Air Calédonie. Suite à la levée du blocage annoncé jeudi soir par les trois grands chefs drehu, un premier départ de Ngenita est prévu ce vendredi à 11h50.

C'est dans ce contexte que le Medef-NC réagit par communiqué au feu de l'agence Aircal. Le mouvement patronal dénonce fermement l'incendie de l'agence Air Calédonie de Wé, appelée à une fin définitive des restrictions au trafic aérien aux îles et soutient les acteurs économiques victimes de ces blocages.

outremers 360°

Nouvelle-Calédonie : Le Medef inquiet par la réforme annoncée de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques

INNOVATION | ÉCONOMIE | POLITIQUE | FLS | REFORMES | 11/10/2023

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a récemment annoncé une série de mesures fiscales, parmi lesquelles un travail sur l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP). L'annonce a suscité de nombreuses réactions et « des préoccupations significatives » selon le Medef-NC, qui souhaite faire part de ses inquiétudes.

Premier point noir mis en avant par le Medef-NC : l'impact d'un alourdissement de l'IRPP sur la consommation et l'économie, alors que le gouvernement annonce une sensible augmentation de plusieurs taxes, avec notamment 3 milliards de Fcfp (25 millions d'euros) de taxe supplémentaire sur le sucre, ou 3,4 milliards Fcfp (28,3 millions d'euros) d'augmentation de l'IRPP.

Des mesures « préoccupantes » selon le Medef-NC, rappellent que toute augmentation de la fiscalité entraîne inévitablement une baisse de la consommation, ce qui a un impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Selon les données du Forum Perspectives, une augmentation de 15 milliards de francs de prélèvements obligatoires entraînerait une baisse équivalente de la consommation et une réduction du PIB de 0,5%. Ces effets négatifs se traduiraient par la destruction d'emplois et une baisse de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

Deuxième point, les conséquences sur les investissements, les mesures fiscales en discussion envoyant « un signal alarmant » aux entreprises et aux ménages, qui pourraient décourager l'investissement et inciter les personnes à quitter la Nouvelle-Calédonie. Pour le Medef-NC, cette situation est d'autant plus préoccupante que le PIB du territoire stagne depuis 2012 et connaît un recul continu depuis 2018.

Enfin, la réforme de l'IRPP proposée par le gouvernement implique son augmentation significative, de plus de 18% selon les services du gouvernement. Une évolution particulièrement forte qui, même si des ajustements sont apportés en fonction des tranches d'imposition, impactera nécessairement toutes les catégories de contribuables. Pour le Medef-NC, cette augmentation de la pression fiscale risque d'aggraver la situation économique déjà précaire, notamment en raison de l'exode massif de la population depuis 2015.

Du côté des entreprises, la réforme prévoit l'intégration des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP. Cette mesure rencontre une opposition ferme de la part des chefs d'entreprises, qui évoquent une fiscalité du capital déjà élevée en Nouvelle-Calédonie, une surtaxation pouvant entraîner des fuites de capitaux vers des destinations fiscalement plus attractives, et les détenteurs de capitaux à retirer leurs liquidités des entreprises, entravant ainsi leur capacité d'investissement et leur développement à long terme.

Le Medef-NC conclut en appelant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à réfléchir à d'autres alternatives à l'ajout de pression fiscale, telles que la réduction des cotisations sociales, pour stimuler la croissance, le pouvoir d'achat, et les recettes fiscales, et demandant la mise en œuvre d'une réflexion approfondie sur les réformes fiscales afin de préserver l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

Damien Chaillet

Pour le Medef, la réforme de l'impôt sur le revenu aura "un impact négatif" sur l'économie

Baptiste Gouret | Créé le 12.10.2023 à 11h11 | Mis à jour le 12.10.2023 à 12h10



Le projet de réforme de l'impôt sur le revenu, dévoilé le 4 octobre par le gouvernement, inquiète le Medef. Niko Vincent

Dans un communiqué publié mercredi 11 octobre, l'organisation patronale expose des "préoccupations significatives" concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à l'impôt sur le revenu porté par le gouvernement. Cette "pression fiscale" supplémentaire pourrait, selon le Medef, faire baisser la consommation, décourager l'investissement et entraîner une fuite des capitaux.

Une semaine après l'annonce, par le gouvernement, d'un avant-projet de loi du pays relatif à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), le



BERTRAND COURTE
MEDEF

La voix du Caillou
Notre avenir s'écrit au quotidien

La Voix Du Caillou | 19/10/2023

Qui paiera les milliards d'impôt votés cette semaine ?



FAITS DU JOUR

Facebook | Twitter | LinkedIn | WhatsApp | Telegram

Le Congrès se sera réuni toute la semaine pour examiner des textes fiscaux, et lorsque l'on fait les comptes, ça plombe l'ambiance.

Globalement, ce sont 20 milliards de francs d'impôts ou de taxes, nouveaux ou augmentés, qui auront été adoptés par la majorité indépendantiste et l'Éveil Océanien, avec parfois le soutien de Calédonie Ensemble, qui auront été votés en quelques jours. Autant dire que c'est du jamais vu. D'autant que si l'on pousse l'analyse, bon an mal an, l'impôt sur le Revenu rapporte entre 20 et 23 milliards, c'est comme si cette semaine on avait doublé le rendement de cet impôt. La question bien sûr est de savoir quelles seront les conséquences pour l'économie de cette salve fiscale. Et durant cette semaine, il n'a pas été question de la réforme de l'IRPP (impôt sur le revenu) qui reste à venir !

RRB à l'antenne **DABLE**

17:03 C'EST SPORTMIDABLE | 17:45 JOURNAL | 18:16 LE GRAND RENDEZ-VOUS EUR

Actualités | Equipe | Programmes | Avis de décès | Jeux | SMS 3146 standard jeux | C'est t

yatoo Photographiez,

Le MEDEF s'inquiète face à la réforme annoncée de l'IRPP

12 octobre 2023 à 06:03



Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie



Le Medef-NC expose ses inquiétudes, face à la réforme annoncée de l'impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP) alors que le gouvernement a récemment annoncé une série de mesures fiscales qui suscitent des préoccupations significatives.

Dans un communiqué publié hier, le MEDEF expose ses inquiétudes en soulignant notamment que toute augmentation de la fiscalité entraînera inévitablement une baisse de la consommation, ce qui a un impact sur le pouvoir d'achat des ménages. L'organisation patronale souligne, aussi, que les mesures fiscales en discussions risquent d'avoir des conséquences sur l'investissement et d'inciter des personnes à quitter la Nouvelle-Calédonie.

Concernant la réforme de l'IRPP, le MEDEF estime que la réforme proposée implique une augmentation significative de l'impôt sur le revenu, et que cela aura un impact sur toutes les catégories de contribuables, des plus modestes aux plus aisés. Selon l'organisation patronale, cette augmentation de la pression fiscale risque d'aggraver la situation économique déjà précaire, notamment en raison de l'exode massif de la population depuis 2015.

Par ailleurs, le Medef s'oppose fermement à l'intégration des dividendes et des comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP. Mesure qui selon le mouvement patronal touchera directement les chefs d'entreprises et aura des conséquences négatives sur l'investissement.

Plutôt que d'ajouter de la pression fiscale, le MEDEF encourage l'examen de solutions alternatives, comme la réduction des cotisations sociales, pour stimuler la croissance, le pouvoir d'achat, et les recettes fiscales. Il appelle enfin à une réflexion approfondie sur les réformes fiscales afin de préserver l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.



LE MEDEF INQUIET DE LA RÉFORME ENVISAGÉE DE L'IRPP

Le Medef-NC a exprimé ses vives inquiétudes sur la réforme de la fiscalité mise en œuvre par le gouvernement. Il en craint les effets négatifs sur l'économie, et notamment la réduction des dépenses de consommation des ménages, privés une nouvelle fois d'une partie de leurs revenus. Autre conséquence évoquée par le Medef, l'effet négatif sur l'investissement, notamment en raison de la nouvelle taxation envisagée sur le capital. Ces mesures, en dehors d'une réflexion plus approfondie, risquent d'aggraver le départ des populations constaté depuis 2015.

La voix du Caillou
Notre avenir s'écrit au quotidien

Nouméa

Le caillou dans la chaussure

RUAMM : passage en force ou bug ?

Tantôt que la commission spéciale Ruamm, créée au lendemain des élections provinciales par le conseil « Agence Solidaire », avait pour objectif de déposer le 31 décembre au plus tard des propositions visant à améliorer la gouvernance du régime, passant par une réforme de la structure de la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

« Depuis », mentionnée par les signataires d'une lettre d'Agence Solidaire au président du gouvernement qui s'élève, d'un côté, d'une demande de concertation le travail de la commission spéciale, et de l'autre, d'une demande qui pourrait être prise par le Congrès, « tantôt la loi des travaux des membres de la commission spéciale.

De leur côté, les députés et sénateurs ont également demandé le report de la séance.

La discussion est effectivement interrompue. Il s'agit d'une séance de passage en force, d'une proposition pour faire les travaux de la commission spéciale, au sein d'un « bug » ?

De ce fait, que cette question soit prise par le Congrès, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

L'avis des comités

Tensions autour de la réforme du RUAMM

Une session extraordinaire du Congrès est programmée pour le 18 octobre afin d'examiner la réforme proposée par l'Éveil Océanien. L'inter-patronale dénonce un passage en force.

Cette inter-patronale, dénommée « Agence Solidaire », a annoncé récemment pour exprimer sa déception à l'annonce de la tenue prochaine d'une réunion du Congrès sur le projet porté par Nicolas Taubert, le « Agence Solidaire », rejoignant le MEDEF, la CPME, l'UPJF des artisans, les 3 chantiers citoyens, et le syndicat des industriels du BTP. La commission spéciale Ruamm avait pour objectif de déposer le 31 décembre au plus tard des propositions visant à améliorer la gouvernance du régime, passant par une réforme de la structure de la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

« C'est dans ce contexte que le conseil « Agence Solidaire » a décidé de proposer au Congrès, le 18 octobre, d'adopter la loi des travaux de la commission spéciale Ruamm sans attendre, et d'organiser d'une manifestation en cas de réunion du Congrès, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

Mobilisation ?

C'est dans ce contexte que le conseil « Agence Solidaire » a décidé de proposer au Congrès, le 18 octobre, d'adopter la loi des travaux de la commission spéciale Ruamm sans attendre, et d'organiser d'une manifestation en cas de réunion du Congrès, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

« Plus, RESPECTEZ-NOUS ! DONNONS LES SOUS ! CONCENTRONS-NOUS ! »

Réforme de l'impôt sur le revenu : inquiétude du monde économique

Le semaine dernière, le gouvernement a présenté un avant-projet de texte réformant l'impôt sur le revenu (IRPP). Et certains s'inquiètent déjà.

C'est le cas du MEDEF qui a publié un communiqué hier. « Toute augmentation de la fiscalité, dit une inter-patronale dénommée « Agence Solidaire », a annoncé récemment pour exprimer sa déception à l'annonce de la tenue prochaine d'une réunion du Congrès sur le projet porté par Nicolas Taubert, le « Agence Solidaire », rejoignant le MEDEF, la CPME, l'UPJF des artisans, les 3 chantiers citoyens, et le syndicat des industriels du BTP. La commission spéciale Ruamm avait pour objectif de déposer le 31 décembre au plus tard des propositions visant à améliorer la gouvernance du régime, passant par une réforme de la structure de la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale, et de l'avis d'avis émis par la commission spéciale.

« Plus, RESPECTEZ-NOUS ! DONNONS LES SOUS ! CONCENTRONS-NOUS ! »

« L'IRPP est une fraction de plus de 50% selon les services du gouvernement. Même si des ajustements sont apportés sur les tranches d'imposition, cela aura un impact sur toutes les catégories de contribuables, des plus modestes aux plus aisés. »

« L'ajustement de la loi de la déduction fiscale sur les salaires, les dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP, sera suivi, qui fait perdre le MEDEF. »

« L'augmentation des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP, sera suivi, qui fait perdre le MEDEF. »

« L'augmentation des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP, sera suivi, qui fait perdre le MEDEF. »

Projet de réforme de l'impôt sur le revenu : les inquiétudes du Medef

gouvernement de nouvelle-calédonie



La direction des services fiscaux. © NC la 1ère

Partager : [Facebook] [Twitter] [LinkedIn]

Pour le Medef, le projet de réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques proposé par le gouvernement aura des effets négatifs. Le syndicat patronal s'oppose notamment à l'intégration des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable. Explications.

RRB - Vendredi 12/10/2023 La présidente du MEDEF-NC est l'invitée d'Elizabeth Nouar dans le magazine "Transparence"

Fiscalité (IRRP), Système de santé (RUAMM), Filière Nickel, etc. Un point global sur les positions de l'organisation patronale.



TRANSPARENCE

Noumea Post - ACTUXPRESS - Samedi 14 octobre 2023 - NoumeaPost

LA PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC ANNONCE UNE MOBILISATION D'AGISSONS SOLIDAIRES EN CAS DE PASSAGE EN FORCE DES MESURES RUAMM

Interrogée sur les ondes de RRB, la présidente du Medef a évoqué l'inscription surprise des mesures Ruamm originelles pour une séance extraordinaire mercredi prochain. Pour mémoire, ce même projet avec provoqué un blocage de la ville par un collectif dénommé Agissons Solidaires, rassemblant notamment les chambres consulaires, plusieurs syndicats parmi lesquels le syndicat des rouleurs.

Pour sortir de cette épreuve de force, la majorité du Congrès (Indépendantistes-Eveil Océanien) avait différé la mesure, et décidé la création d'une commission spéciale intégrant les partenaires sociaux avec, pour objectif, des propositions consensuelles pour le redressement du Ruamm.

Pour la présidente du Medef-NC, la commission a entrepris un travail constructif, et des propositions alternatives sont sur la table. Elles conjuguent une réduction des dépenses, une augmentation équitablement répartie des cotisations, et une intervention de caractère fiscal. Pour elle, le coup de force annoncé est incompréhensible, et le collectif a demandé le retrait du texte au président du gouvernement. Dans le cas contraire, il ne restera à Agissons Solidaires qu'un appel à mobilisation.

Economie La voix du Caillou

Ce qu'il faut retenir du débat sur la vie chère et le pouvoir d'achat

Samedi dernier, Generations ne organisait à Païta un débat démocratique « non-politisé » sur la vie chère et le pouvoir d'achat.

Les débats en phase avec l'actualité, ceux qui l'ont précédé, ont permis de constater que le pouvoir d'achat est un enjeu majeur. Les participants ont souligné que le pouvoir d'achat est un enjeu majeur. Les participants ont souligné que le pouvoir d'achat est un enjeu majeur.

La valeur travail

En matière de revenus, il y a une question des valeurs ajoutées pour augmenter les salaires. Comment les services peuvent-ils accompagner leurs salariés face à l'inflation ? Plus tôt il y a des mesures, les entreprises peuvent mieux gérer l'inflation. Quand il y a des mesures, les entreprises peuvent mieux gérer l'inflation.

Prix, revenus et attractivité

La question des prix, c'est la construction de la valeur ajoutée. Les entreprises ont des coûts qui augmentent. Les entreprises ont des coûts qui augmentent.

Page boursière réalisée en collaboration avec CAPLIF

28 20 00 avenue de la République 98800 Nouméa

Developpez votre patrimoine pour construire votre avenir

100% BTP LE BIEN-ÊTRE DE LA RÉGION CALÉDONIENNE DU BTP

Entretien avec **Cédric Falvo** délégué général du Medef NC

« Le système économique calédonien est à bout de souffle »

Le « nouveau modèle économique », présenté au juin par le gouvernement aux partenaires sociaux est une œuvre économique, à mi-chemin entre le libéralisme du modèle actuel et les plans pour relancer le défilé d'une économie « plus juste et plus performante ». Si les chefs d'entreprise partagent le constat, leur avis diffère quant à la méthode. Les explications de Cédric Falvo, délégué général du Medef NC.

« On est dans une impasse budgétaire. Et ces dépenses annexes, ce phénomène tend à s'accroître »

Le Medef NC a été créé en 2013. C'est un syndicat patronal qui a pour objectif de représenter les entreprises et les salariés. C'est un syndicat patronal qui a pour objectif de représenter les entreprises et les salariés.

Tensions autour de la réforme du RUAMM

La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien



Facebook | Twitter | LinkedIn | WhatsApp | Telegram

Une session extraordinaire du Congrès est programmée pour le 18 octobre afin d'examiner la réforme proposée par l'Éveil Océanien. L'inter-patronale dénonce un passage en force.

Cette inter-patronale, dénommée « Agissons solidaires » a adressé un courrier au président du gouvernement pour exprimer sa stupeur à l'annonce de la tenue prochaine d'une réunion du Congrès sur le projet porté par Milakulo Tukumuli. « Agissons Solidaires » regroupe le MEDEF, la CPME, l'U2P (les artisans), les 3 chambres consulaires et le syndicat des rouleurs du BTP. Le collectif s'étonne que cette réforme soit soumise au vote des élus alors que les travaux de la commission spéciale RUAMM sont encore en cours. Et en particulier, semble-t-il, l'analyse et l'évaluation des propositions du groupe Éveil Océanien, échange qui, selon Agissons Solidaires, « n'a à ce jour pas eu lieu ». Estimant que les engagements pris au sortir du précédent conflit au sujet du RUAMM ne sont pas respectés, l'inter-patronale demande le retrait du texte de l'ordre du jour de la séance du 18 octobre et la poursuite des travaux de la commission spéciale dont l'échéance, rappelons-le, avait été fixée au 31 décembre de cette année.

Mobilisation ?

nouvelle calédonie 1 portail



Plus-values immobilières, Ruamm : des séances houleuses en vue au Congrès

Congrès de Nouvelle-Calédonie



L'entrée du Congrès, boulevard Vauban. © Niko Vincent / Congrès NC

Partager : Facebook | Twitter | LinkedIn | WhatsApp | Telegram

Après les débats sur la taxation minière, ce lundi, les élus du Congrès doivent notamment se pencher sur la taxation des plus-values immobilières, ce mardi. Et sur le projet de réforme du régime unifié d'assurance maladie-maternité, ce mercredi. Les boucliers sont déjà levés.

Réforme du RUAMM : une semaine incertaine

La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien



Facebook | Twitter | LinkedIn | WhatsApp | Telegram

Mercredi prochain, 18 octobre, les élus du Congrès doivent examiner le projet de réforme du RUAMM, proposé par l'Éveil Océanien. Et ça coince !

Toute la semaine dernière, des voix se sont élevées pour réclamer que la séance consacrée à l'examen de ce texte soit reportée. C'est le cas du Collectif Agissons Solidaires, émanation du monde économique, regroupant les organisations représentatives du patronat, les trois chambres consulaires et le Syndicat des rouleurs du BTP. Cette demande de report est motivée, selon ceux qui la réclament, par le fait que les travaux de la commission spéciale, créée au lendemain des manifestations et des blocages de février dernier, ne sont pas terminés. D'autre part, cette commission n'a examiné que le texte présenté par l'Éveil Océanien, mais n'a pas pris en compte les textes présentés par Agissons Solidaires et des autres Loyalistes et Rassemblement au congrès. C'est d'ailleurs notamment ces derniers ont

Ruamm : le collectif "Agissons solidaires" demande le retrait du texte mercredi au Congrès



Créé le 15.10.2023 à 15h22 | Mis à jour le 15.10.2023 à 16h22

Imprimer



Le 8 mars, plus de 1 000 personnes ont manifesté contre la réforme du Ruamm. Photo Archives LNC / Delphine Dony

Après les groupes Rassemblement et les Loyalistes du Congrès jeudi, c'est au tour d'« Agissons solidaires » de demander le retrait de l'examen du texte sur le Ruamm, prévu mercredi au Congrès. Le collectif appelle, en l'absence de consensus, à une poursuite des discussions pour parvenir à présenter un projet de réforme soutenable et équilibré.

C'est par un communiqué envoyé dimanche après-midi qu'« Agissons solidaires », qui regroupe les principaux opposants (lire ci-dessous) à la proposition de loi de l'Éveil océanien visant à réformer le Ruamm, a souhaité s'exprimer.

Le collectif rappelle que "le 27 mars, il faisait état de la mise en place de la Commission Spéciale destinée à œuvrer à une réforme pérenne du Ruamm". Une commission qui avait pour objectif, "en vertu des engagements du protocole d'accord du 10 mars 2023" de "conduire une réforme globale de la santé et de la protection sociale de la Nouvelle-Calédonie en apportant des réponses concrètes et soutenables à l'équilibre du régime du Ruamm, en tenant compte des deux principaux aspects : les recettes et les dépenses".

'Pas de passage en force'

"Après six séances plénières, de nombreuses propositions sont sur la table", assure le collectif. Mais "malgré cet important travail, et alors même que les discussions se poursuivent, nous avons appris, sans prévenance, que les textes de loi initiaux portés par l'Éveil Océanien feraient l'objet d'un examen au Congrès mercredi 18 octobre, en l'absence de tout compromis préalable ; et ce alors même que la date butoir de fin des travaux de la Commission spéciale avait été fixée au 31 décembre".

À LIRE ÉGALEMENT :
Réforme du Ruamm : "c'est une provocation totale à l'égard de milliers de Calédoniens"

nouvelle calédonie 1 portail

Décryptage : Ruamm, une réforme nécessaire mais qui divise



L'un des propositions de loi relatives à la réforme du Ruamm - CIRC la Sane |

Partager : Facebook | Twitter | LinkedIn | WhatsApp | Telegram

Attendue et redoutée, la réforme du Ruamm doit être étudiée mercredi au Congrès. Mais les points de divergence sont encore nombreux. L'examen sera-t-il reporté ? Quels sont les enjeux de la réforme ? Éléments de réponses.

Jules Blazquez Publié le 16 octobre 2023 à 14h05, mis à jour le 24 novembre 2023 à 09h02

Réforme du RUAMM en vue : la population de retour dans la rue?

16 octobre 2023 à 06:51



Mercredi, le congrès doit examiner le texte de la réforme du financement du RUAMM. Un texte inchangé, malgré les manifestations de février dernier, et qui suscite de vives oppositions dans le monde économique.

Le collectif "Agissons Solidaires" appelle les élus du boulevard Vauban à annuler l'examen des textes de Milakulo Takumuli prévu ce mercredi, et sans concertation avec les partenaires qui avaient été impliqués après les mouvements sociaux de ce début d'année. Dans un communiqué, le collectif déclare avoir appris « sans prévenance » que les textes feraient l'objet d'un examen au Congrès ce mercredi, alors que la date butoir avait été fixée au 31 décembre. Un courrier a donc été adressé au Gouvernement pour demander l'annulation de l'examen mais le collectif indique qu'à ce jour, aucune réponse officielle ne leur a été transmise. "Agissons Solidaires" appelle à une poursuite des discussions, mais dans le strict respect des accords, pour parvenir à présenter un "projet de réforme soutenable et équilibré". Le collectif annonce donc adresser une déclaration de manifestation pour ce mercredi 18 octobre, et demande expressément comme préalable impératif le retrait de l'examen des textes au calendrier du Congrès.

16 Oct. 2023
RUAMM : « OUI À LA RÉFORME. NON AU PASSAGE EN FORCE ! »

MADE IN



Surprise ! Alors que les travaux de la commission spéciale Ruamm ont le 31 décembre pour date butoir, les représentants d'Agissons Solidaires ont été informés de l'examen du texte initial, ce mercredi 18 octobre, au Congrès, en l'absence de tout consensus. Ce lundi le collectif a tenu une conférence de presse pour rappeler les enjeux des discussions autour des amendements. La prochaine réunion est prévue ce mardi matin.

Créé en début d'année, le collectif Agissons solidaires* ne veut pas s'avouer vaincu même si les choses paraissent mal engagées. Petit retour en arrière: En novembre 2022, l'Éveil océanien dépose un texte sur le bureau du Congrès afin de pallier le déficit du Ruamm de 14 milliards par an. Principale disposition : la création d'un taux unique de cotisation à 13,5 % (contre 15,5 % jusqu'à 513 900 francs, et 5 % au-delà pour les salariés et entre 5 et 9,5 % pour les travailleurs indépendants). « C'est insoutenable », constate alors Agissons solidaires.

Réforme du Ruamm : réunion de la dernière chance ce mardi

Anthony Teyssie | Créé le 16/10/2023 à 17h29 | Mis à jour le 16/10/2023 à 22h04

Imprimer



Jean-Christophe Nautou, président de la Chambre d'Agriculture, et Stéphane Yoteau, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, reçoivent un message d'Agissons Solidaires, mouvement qui appelle les Calédonniens à se mobiliser dans la rue. Photo A.T.

Le collectif Agissons solidaires, qui réclame le retrait de l'examen de la réforme du Ruamm au Congrès ce mercredi, doit rencontrer l'Éveil océanien, porteur du texte, ce mardi matin. Une ultime réunion pour tenter de trouver une solution avant d'appeler à la mobilisation dans la rue.

"Des mois de travail" qui risquent d'être réduits à néant, "une urgence imposée" pour trouver un compromis d'ici mercredi, jour d'examen de la réforme du Ruamm au Congrès, et "éviter le conflit" jusque dans la rue. Alors que la situation évolue d'heure en heure, la "fatigue" et la tension étaient palpables, ce lundi après-midi, lors du point presse qu'a tenu Agissons solidaires où appareils photo et caméras n'étaient pas les bienvenus.

Ce collectif, qui regroupe les principales organisations patronales (Medef, CPMI et U2P), les chambres consulaires et le syndicat des routiers du STP, assure être "coulé des nues" lorsqu'il a appris, la semaine dernière, "le passage en force" du gouvernement pour faire adopter ce texte, qui avait fait descendre des milliers de Calédonniens dans la rue. Et pour lequel une commission spéciale avait été créée pour faire bouger les lignes de cette réforme d'ici le 31 décembre. Sauf qu'aucun amendement et aucune évolution n'ont pour l'instant été pris en compte.

"Un déni de démocratie"

"Nous avons été extrêmement surpris car nous avons passé de longues heures à essayer de trouver un consensus, nous avons formulé des propositions concrètes dès le fin du mois d'août. C'est un déni de..."

Stéphane Yoteau, vice-président de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie).

La Voix du Caillou | 17/10/2023

RUAMM : presque tous contre la réforme de l'Éveil

La Voix du Caillou
Notre avenir s'écrit au quotidien



Demain mercredi, le Congrès va se pencher sur la réforme du RUAMM présentée par l'Éveil Océanien. Une réforme contre laquelle ils sont nombreux à être vent debout.

Une demande d'autorisation de manifester a été formulée auprès du Haut-commissariat par le collectif Agissons solidaires. Collectif qui réclame le retrait du texte. Étant donné que la commission spéciale du Congrès dédiée au RUAMM n'a pas fini ses travaux, il avait été établi que cette commission, créée mars et qui a commencé à se réunir fin mai, aurait jusqu'au 31 décembre pour travailler sur le sujet, mais le gouvernement a décidé d'accélérer le mouvement, sans s'occuper de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). La semaine dernière, « nous avons écrit au président du Gouvernement » pour lui demander de retirer le texte. « nous n'avons pas eu de retour », déplore Jean-Christophe Nautou, président de la Chambre d'Agriculture et de la pêche (CAP). « L'urgence nous a été imposée », souffre Mimsy Daly, présidente du Medef. « L'objectif, c'est de produire des amendements qui sont le produit de la commission spéciale », pour « trouver quelque chose qui soit tolérable pour les travailleurs qui sont les plus fragiles », et qui soit, plus généralement, acceptable par tous. « Le 13,5 % (taux de cotisation unique prévu par le texte), c'est notre ligne rouge absolue », reprend Jean-Christophe Nautou. Tous ces membres du collectif Agissons solidaires disent vouloir un peu de temps pour mettre par écrit leurs propositions, sur lesquelles ils assurent travailler avec acharnement depuis plusieurs semaines, voire des mois. Une réunion, à 8 h ce matin, avec différents groupes politiques, dont l'Éveil Océanien, est prévue, dans l'espoir de faire bouger les lignes. Si tel n'était pas le cas, et que le texte passait au Congrès mercredi, une mobilisation se tiendrait alors. De quelle ampleur ? « Comme en mars », prévient Jean-Christophe Nautou.

Réforme du Ruamm : les stations-service prises d'assaut, le gouvernement appelle à un "comportement raisonné"

Baptiste Gourcy | Créé le 17.10.2023 à 13h43 | Mis à jour le 17.10.2023 à 18h20 | Imprimer



Des files d'automobilistes pouvaient être observées dans une grande partie des stations-service, ce mardi, à la veille de l'examen du texte sur la réforme du Ruamm. Photo Baptiste Gourcy

Depuis ce mardi midi, des files d'automobilistes se créent dans les stations-service de l'agglomération. Une réaction à la rumeur sur des blocages qui pourraient intervenir dans l'après-midi par des opposants à la réforme sur le Ruamm. Alors que le collectif Agissons solidaires a annoncé l'annulation de la mobilisation de mercredi, le gouvernement demande aux Calédoniens d'éviter d'encombrer les points de distribution.

[Mise à jour : 18h10] Face aux rumeurs de blocages qui ont circulé toute la journée sur les réseaux sociaux, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a souhaité réagir. Il rappelle, dans un communiqué diffusé en fin de journée, que "le collectif Agissons solidaires a annulé son appel à la mobilisation prévue".

Réforme du Ruamm : accord trouvé avec Agissons solidaires, mobilisation annulée

17.10.2023 à 15h21 | Mis à jour le 18.10.2023 à 07h30 | Imprimer



L'examen de la réforme du Ruamm aura lieu ce mercredi, dès 13h30. Photo Archives LNC

Alors que le conflit autour de la réforme du Ruamm semblait s'enliser, un accord a finalement émergé de la réunion qui se tenait, ce mardi, entre le collectif Agissons solidaires et l'Éveil océanien, l'UC-FLNKS et l'Uni-Palika. Un mot d'ordre est donné : lever la mobilisation prévue ce mercredi afin de "poursuivre les discussions", une fois que les élus auront voté ou non "le cadre général" de cette loi du pays.

Déjà hier après-midi, les représentants d'Agissons Solidaires le répétaient : ils voulaient aller jusqu'au bout des discussions sur la réforme du Ruamm afin d'éviter un nouveau conflit dans la rue. Et la réunion qui a mis autour de la table, ce mardi, le collectif qui regroupe les principales organisations patronales (Medef, CPME et U2P), les chambres consulaires et le syndicat des rouleurs du BTP, avec les élus porteurs de ce projet, dont l'Éveil océanien, a finalement porté ses fruits.

Les membres d'Agissons solidaires ont convenu, à l'issue de cet échange, de poursuivre les discussions et d'annuler la mobilisation, envisagée ce mercredi, jour d'examen de la réforme du Ruamm par le Congrès.

17 Oct. 2023

[MAJ] RUAMM : PAS DE MANIFESTATION, MAIS LE COLLECTIF RESTE VIGILANT



De Nouméa à Koro, en passant par Lifou, Poyamé et Bourail, quelque 8 000 personnes se sont rassemblées le 28 février dernier pour demander le retrait du projet de réforme du Ruamm. Nombreuses étaient celles prêtes à redescendre dans la rue ce mercredi, à l'appel d'Agissons solidaires.

L'information est tombée à 16h ce jour. Après de nouvelles discussions, ce matin avec l'Éveil Océanien, l'UC-FLNKS et l'UNI-Palika, Agissons solidaires a décidé d'annuler la mobilisation envisagée ce mercredi. Pour autant, le collectif reste mobilisé et attentif à l'évolution des discussions à venir notamment au Congrès.

Déposée à titre préventif, la déclaration de manifestation a finalement été annulée. Outre la réunion de ce mardi matin, deux autres sessions de travail au sein de la Commission spéciale Ruamm les 12 et 13 octobre, « ont permis de dégager des premiers éléments de compromis et de consensus », souligne Agissons solidaires.

Plusieurs amendements déposés au Congrès devraient compléter ou amender les dispositions initiales des textes, « en suivant plusieurs recommandations ou propositions d'Agissons Solidaires », énumère le collectif : le titre de la loi serait modifié. Celui-ci ferait désormais référence à la « loi relative aux taux de cotisation en lieu et place d'une « homogénéisation » de ceux-ci, laissant ouverte aux discussions en cours ; l'article 7 relatif à la suppression de la RBS et des dispositions relatives aux autres cotisations prévues par la loi relative à la réforme du Ruamm en 2023, serait supprimé.

Réforme du Ruamm : des compromis ont été trouvés avant la présentation du texte au Congrès, ce mercredi

social • nouméa • nouvelle calédonie • 1



Cet appel à la mobilisation a été lancé par le mouvement Agissons solidaires. - ©Caroline Artic-Martin / NC la 1ère

Porter : [Facebook icon] [Twitter icon] [LinkedIn icon]

Le collectif Agissons solidaires a indiqué "annuler la mobilisation envisagée ce mercredi". Une décision consécutive à de nouvelles discussions avec l'Éveil océanien, l'UC-FLNKS et l'UNI-Palika. Les professionnels de santé, eux, manifesteront devant le Congrès à partir de 11h30.

Valentin Deleforterie - Publié le 17 octobre 2023 à 16h51, mis à jour le 18 octobre 2023 à 13h42

Après plusieurs jours d'incertitude autour d'une éventuelle mobilisation ce mercredi, le collectif Agissons solidaires, qui regroupe les syndicats patronaux, les chambres consulaires et le syndicat des rouleurs du BTP, a finalement mis fin au suspense. La manifestation contre la réforme du Ruamm ne renaitra pas de ses cendres, en tout cas pas pour l'instant.

Anthony Tejero | Créé le 18.10.2023 à 15h08 | Mis à jour le 19.10.2023 à 07h18 | Imprimer



Les chefs de groupe, dont Milakou Tukumuli, se retrouvent au Congrès, dès jeudi matin. Photo A.T.

La réforme du Ruamm, portée par l'Éveil océanien, devait être examinée ce mercredi par les élus du Congrès qui, sans surprise, ont rejeté en majorité la motion préjudicielle formulée par les non-indépendantistes. En revanche après une très longue suspension de séance, les élus ont finalement décidé le report de l'examen du texte, à ce jeudi.

[Mise à jour : 20 h20] Coup de théâtre. Après de nombreuses suspensions de séance, notamment la dernière qui a duré plus de trois heures, pour que les élus puissent étudier sur le fond l'ensemble des amendements proposés autour de la réforme du Ruamm, les débats sont finalement suspendus.

Le texte ne sera réexaminé au Congrès que demain, jeudi, à partir de 13h30. D'ici-là, une réunion



RÉFORME DU RUAMM : DÉBAT HOULEUX, PRÉCIPITATION, AMATEURISME ET REPORT À CET APRÈS MIDI

La réforme du RUAMM sera examinée par le Congrès

18 octobre 2023 à 06:45



La menace de nouveaux blocages à Nouméa s'est éloignée. C'est en début d'après-midi que le Congrès de la Nouvelle Calédonie doit examiner le texte de la réforme du RUAMM portée par l'Éveil océanien. Une inscription à l'ordre du jour qui avait soulevé une véritable levée de bouclier. (Photo : archive)

Personne n'avait accepté en effet que le texte initial de la réforme, dont le contenu avait provoqué des manifestations et des blocages très importants en mars dernier, soit présenté au vote des élus sans changement, alors qu'une commission spéciale réunissant les groupes politiques du congrès et les partenaires économiques s'est réunie à 7 reprises et que les discussions étaient en cours. Le collectif Agissons solidaires, qui réunit les chambres consulaires, les syndicats patronaux, les travailleurs indépendants et les rouliers notamment, avaient déposé vendredi dernier une déclaration de manifestation pour aujourd'hui. Finalement, après une réunion très dense hier matin entre le collectif et les représentants de l'Éveil océanien, de l'UC et du Palika, Agissons solidaires a estimé qu'il convenait de poursuivre les discussions et d'annuler la mobilisation prévue aujourd'hui car il y a une volonté partagée de poursuivre les discussions sur la réforme explique Mimsy Daly, la présidente du Medef NC. La réunion aurait donc permis d'obtenir des avancées et notamment la suppression dans le projet de loi de la notion de taux unique de cotisations sociales pour les travailleurs indépendants.

Réforme du Ruamm : revivez les débats au Congrès

congrès de nouvelle-calédonie

nouvelle calédonie **1**



Façade du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. ©INC la 1ère

Partager :

Les élus du Congrès se sont mis d'accord sur une réforme du régime d'assurance maladie. Il s'agissait de définir un cadre général, qui tendra vers l'alignement des cotisations des travailleurs indépendants sur celles des salariés du privé et du public. Les taux seront définis plus tard.

Rédaction de NC la 1ère · Publié le 18 octobre 2023 à 13h51, mis à jour le 19 octobre 2023 à 17h57

Le projet de délibération relative à la fixation de l'objectif calédonien d'évolution des dépenses d'assurance maladie (OCEAM) pour l'exercice 2023 et le projet de délibération relative au taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières pour l'exercice 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

[15h55] Les élus devaient ensuite se prononcer sur la création d'un nouvel impôt, une contribution au remboursement de la dette de la santé calédonienne calculée sur le montant des dépenses de santé au sein assuré par les travailleurs. Elle est remise à

La Voix Du Caillou | 18/10/2023

Ni mobilisation ni blocage aujourd'hui



Après un nouveau round de discussions, le collectif Agissons Solidaires a décidé d'annuler son mot d'ordre de mobilisation.

Le collectif s'en est expliqué hier dans un communiqué, considérant qu'il convenait de poursuivre les discussions. « En effet, dit le Collectif, les différentes récentes sessions de travail (12, 13 et 17 octobre) ont permis de dégager des premiers éléments de compromis et de consensus. Plusieurs amendements, déposés ce jour au Congrès, viendraient ainsi compléter ou amender les dispositions initiales des textes, suivant ainsi plusieurs recommandations ou propositions d'Agissons Solidaires. » Parmi ces propositions, le projet de loi fera référence à la « modernisation » des taux de cotisation au lieu d'une « homogénéisation ». Pour le collectif « cette modification laisserait la porte ouverte aux discussions en cours. »

Le texte sur la réforme du Ruamm voté à l'unanimité par les élus du Congrès

Baptiste Gouret | Créé le 19.10.2023 à 17h35 | Mis à jour le 19.10.2023 à 18h42



Les élus du Congrès ont voté à l'unanimité le texte réformant le Ruamm, ce jeudi 19 octobre, après de longues discussions entre les différents groupes politiques. Photo Baptiste Gouret.

Après une première séance houleuse, les élus du Congrès sont tombés d'accord, ce jeudi 19 octobre, sur la proposition de loi du pays pour réformer le Ruamm, après une matinée de négociations et l'ajout de 14 amendements. Un consensus salué par l'ensemble des groupes, en attendant la fixation des taux de cotisation, qui fera l'objet d'une délibération future.

Au lendemain de sept heures de séance achevée sans le moindre accord, c'est dans un étonnant "esprit de consensus et d'unité" que les élus du Congrès ont pris place dans l'hémicycle, ce jeudi 19 octobre. Le résultat d'une matinée de négociations entre les différents groupes politiques, qui a pris fin quelques minutes avant l'ouverture de la séance, en début d'après-midi. Ces discussions ont permis de "trouver les équilibres sur la loi du pays de réforme du Ruamm en prenant en compte les propositions de chacun", pouvait-on lire dans un communiqué signé de la main des six présidents de groupes.

"Moment décisif pour l'avenir du pays"

Ruamm : le dialogue « renoué »

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie



Les suspensions de séance et les discussions entre élus, ici Milakulo Tukumuli, auteur du projet de loi et rapporteur, ont été nombreuses pendant la séance, débütée à 14 heures et levée vers 20 h 30. / © A.-C.P.

Le projet de loi réformant le Ruamm, tant décrié, est en passe d'être adopté après une journée mouvementée au Congrès, mercredi 18 octobre. Son examen a été reporté au lendemain, jeudi, le temps pour les élus de retravailler le texte afin de parvenir à un consensus. Les petits patentés et les secteurs aidés doivent être préservés.

Quatorze heures, mercredi. La séance sur l'examen du projet de loi de réforme du Régime unifié d'assurance maladie et maternité (Ruamm) commence. Elle semble bien mal embarquée. Depuis des mois, le texte est attaqué de toutes parts.

Le collectif Agissons solidaires, qui regroupe organisations patronales et chambres consulaires, et les élus non indépendantistes reprochent la méthode, le calendrier, le fond. « C'est un sparadrap sur une jambe de bois, un prisme purement comptable à un problème structurel et organisationnel de notre système de santé », estime Philippe Gomes (Calédonie ensemble). Ce sera « catastrophique pour Françoise Suve (Les Loyalistes), une énorme casse sociale pour les bas salaires et les patentés, on va encore plus asphyxier les ménages ».

La réforme du RUAMM adoptée à l'unanimité

19 octobre 2023 à 21:03



Le congrès a adopté à l'unanimité la loi du pays portant réforme du RUAMM. Le texte, porté par l'éveil océanien, avait suscité de très nombreuses controverses et inquiétudes, mais c'est finalement le dialogue qui aura prévalu...

La réforme du financement du RUAMM a été adoptée à l'unanimité par les élus du congrès. Une issue favorable qui n'était pas évidente à pronostiquer tant les oppositions au projet ont été vives, parfois houleuses au sein de l'hémicycle, comme elles l'avaient été dans la rue au mois de mars dernier. Après deux longues journées de débats, de suspensions de séances, et après une réunion de plus de cinq heures ce matin entre l'éveil océanien et les présidents de groupes politiques, les élus ont voté à l'unanimité les 7 articles du texte de loi et les 13 amendements qui avaient tous été co-signés par les chefs de groupe et le porteur du texte. Ce n'est pas une fin, c'est en réalité un début souligne Milakulo Tukumuli qui déclare que tout le monde voulait sauver le soldat RUAMM.

Parmi les avancées très notables du texte on notera que le raisonnement général ne porte plus seulement sur la taxation ou l'augmentation des cotisations mais bien sur la maîtrise des dépenses souligne la présidente du groupe Rassemblement Virginie Ruffenach qui relève que plusieurs des amendements proposés par son groupe ont été retenus.

Parmi les nouveautés on notera l'extension du tiers payant aux examens biologiques ou radiologiques, le principe de la boîte à 100F, une participation symbolique qui sera demandée aux assurés sur les boîtes de médicament, ou encore la dématérialisation des feuilles de soins. C'est donc un texte amélioré de façon très substantielle et le président du groupe UNI Jean-Pierre Djaivé se réjouit de cette issue consensuelle.

Notez encore que dans un communiqué le député de la seconde circonscription se félicite de l'accord trouvé au congrès. Nicolas Metzdorf qui salue l'implication du collectif "Agissons solidaire" et des syndicats qui selon lui a permis d'infléchir la trajectoire

La Voix Du Caillou | 19/10/2023

Qui paiera les milliards d'impôt votés cette semaine ?



FAITS DU JOUR



Le Congrès se sera réuni toute la semaine pour examiner des textes fiscaux, et lorsque l'on fait les comptes, ça plombe l'ambiance.

Globalement, ce sont 20 milliards de francs d'impôts ou de taxes, nouveaux ou augmentés, qui auront été adoptés par la majorité indépendantiste et l'Éveil Océanien, avec parfois le soutien de Calédonie Ensemble, qui auront été votés en quelques jours. Autant dire que c'est du jamais vu. D'autant que si l'on pousse l'analyse, bon an mal an, l'impôt sur le Revenu rapporte entre 20 et 23 milliards, c'est comme si cette semaine on avait doublé le rendement de cet impôt. La question bien sûr est de savoir quelles seront les conséquences pour l'économie de cette saignée fiscale. Et durant cette semaine, il n'a pas été question de la réforme de l'IRPP (impôt sur le revenu) qui reste à venir !

Passer à la caisse

Sur une économie aussi fragile telle que l'est la nôtre actuellement, il est indéniable que cette recrudescence d'imposition aura un impact. Ces textes portés par les indépendantistes, sous

Réforme du Ruamm : Pour Agissons solidaires, "le travail est encore loin d'être terminé"

A.T. | Créé le 20.10.2023 à 14h54 | Mis à jour le 20.10.2023 à 15h58

Imprimer



Lors de l'examen du projet de loi, au Congrès, de nombreux partenaires sociaux ont assisté aux débats, dont les représentants du collectif "Agissons solidaires". Photo Anthony Tejero

Au lendemain du vote du "cadre" de la loi du pays sur la réforme du Ruamm, au Congrès, le collectif Agissons solidaires "reste pleinement mobilisé" pour que ses propositions soient prises en compte dans la délibération d'application de cette loi qui devra passer devant le Congrès avant le 31 décembre.

Si les membres du collectif Agissons solidaires "constatent positivement l'avancée des discussions" marquées par le vote, jeudi au Congrès, du "cadre de loi" sur la réforme du Ruamm, ils réaffirment leur "ferme volonté de rester pleinement associés" à la poursuite des travaux sur les délibérations en vue de la mise en application de cette loi du pays.

À LIRE ÉGALEMENT :

Le texte sur la réforme du Ruamm voté à l'unanimité par les élus du Congrès

L'annulation de l'article prévoyant la suppression des abattements de charges dans les secteurs aidés et la réduction de charges sur les bas salaires (RBS) est un "vrai soulagement pour le collectif", tout comme l'homogénéisation des taux de cotisation, à laquelle Agissons Solidaires était formellement opposé. Pour rappel, Milakulo Tumumli, le porteur du projet, a ouvert la voie à un abaissement à 7 % pour 17 000 patentés qui gagnent moins de 2 SMG (salaires minimum garantis) par mois. Les taux de cotisation seront définis lors de la délibération d'application de la loi, qui doit passer devant le Congrès avant le 31 décembre.



LA RÉFORME PARTIELLE DU RUAMM ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LE CONGRÈS

Après la séance houleuse de la veille, c'est au cours d'une réunion sereine et consensuelle que les membres du Congrès ont adopté une loi du pays portant réforme partielle du Ruamm, certains sujets ayant été renvoyés à un examen complémentaire. Première modification : la loi "d'homogénéisation" devient une loi de "modernisation".

Après une séance de travail en commun le matin même de la séance entre tous les groupes du Congrès et les auteurs du texte initial, 13 amendements, signés par les chefs de groupe, ont été déposés et votés l'après midi.

Le texte initial, présenté il y a plusieurs mois par l'Éveil Océanien, a ainsi été modifié de manière importante. Ainsi, un titre et un article préliminaire rappelle que la loi du pays s'inscrit dans la continuité du Plan Do Kamo, et plus particulièrement dans la délibération cadre n°345 d'août 2018. Cette délibération intégrait le rapport de l'igas sur la santé et la protection sociale en Nouvelle-Calédonie réalisé à la demande du gouvernement cette même année.

Des économies seront réalisées à hauteur estimée de deux milliards. Participation de 100 francs par boîte de médicament remboursable, diminution du taux de prise en charge du petit risque, plafonnement de l'abattement accordé aux secteurs dits "aidés" à 24 SMG soit 330.000 francs mensuels, jour de carence dans la fonction publique. Par ailleurs, la couverture médicale pour les travailleurs indépendants disposant des revenus les plus modestes sera assurée.

La réforme du Ruamm adoptée, le plus dur reste à venir

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie



À l'issue de la séance, jeudi 19 octobre, Milakulo Tumumli a remercié les partenaires sociaux et les élus « d'avoir amélioré le texte », estimant ainsi « activer la réforme de Jacques Lafleur de 2002 ». / A.C.P.

L'adoption du projet de réforme du Ruamm, jeudi 19 octobre, au Congrès, représente une « première étape ». La suite s'annonce plus périlleuse. Les élus doivent s'accorder sur les taux de cotisation et revoir les dispositifs des secteurs aidés et des bas salaires, mais disent vouloir faire perdurer « l'état d'esprit de consensus » qui a prévalu la semaine passée.

La Voix Du Caillou | 20/10/2023

Le consensus autour de la réforme du RUAMM adoptée à l'unanimité



Facebook Twitter LinkedIn WhatsApp Telegram

Le projet de réforme de financement du RUAMM a été adopté à l'unanimité par le Congrès. Il entrera en vigueur le 1er janvier 2024.

Changement d'ambiance radical. La séance publique du boulevard Vauban du 18 octobre consacrée à la réforme du RUAMM avait été longue et âpre et s'était achevée par une ultime suspension de séance, renvoyant au lendemain l'examen des amendements. « C'était fin mal barré », comme l'a rappelé Pierre-Chanel Tutugoro, chef du groupe UC-FLNKS Nationalistes, mais finalement la nuit a porté conseil, puisque jeudi 19 octobre, après une matinée de travail productive, les élus sont parvenus à trouver un accord, malgré les différences de points de vue, et à déposer 14 amendements communs qu'ils ont votés à l'unanimité des voix exprimées. Seule Maria-Isabella Saliga-Lutovika, ex-EQ, s'est abstenue. Le texte de l'Éveil océanien, qui avait provoqué une levée au mois de mars, a été revu de manière substantielle. Les élus ont aussi adopté à l'unanimité une motion préjudicielle visant à reporter la création d'un nouvel impôt, la contribution au remboursement de la dette de la santé calédonienne (CRDSC), qui devait venir s'appliquer aux rémunérations des travailleurs.

Même traitement pour les travailleurs indépendants et les salariés

De manière générale, la loi de pays adoptée entérine un principe : l'alignement de la couverture des travailleurs indépendants sur celle des salariés du privé et du public. Les taux de cotisation seront pour leur part définis ultérieurement dans une délibération à venir. Les travailleurs indépendants bénéficieront ainsi d'office d'une couverture complète avec prélèvements en espèces, c'est-à-dire qu'ils percevront des indemnités journalières de maladie ou de maternité en cas d'arrêt. Et ce, même s'ils ne sont pas à jour de leurs cotisations. En cas de non-régularisation, leur couverture sera maintenue pendant 12 mois, comme pour les salariés. Le délai de carence entre le secteur privé et le secteur public sera par ailleurs aligné.

Secteurs aidés et RBS maintenus

Le texte adopté acte par ailleurs un toilettage à minima des secteurs aidés et des revenus bas salaires (RBS). À partir du 1er janvier 2024, dans le cadre des secteurs aidés (hôtellerie, gens de maison) l'abattement de 75 % sera uniquement appliqué aux salaires inférieurs à 24 SMG annuel soit 330 000 francs mensuels. Il était initialement prévu de supprimer intégralement les abattements de cotisations sociales et patronales dont bénéficient aujourd'hui certains secteurs et salariés.

Ruamm : Agissons solidaires va veiller au grain

DEMAIN en Nouvelle-Calédonie



Les membres d'Agissons solidaires lors de la séance au Congrès. / © A.C.P.

Si le collectif reconnaît une belle avancée dans la loi qui a été votée, il n'en reste pas moins inquiet sur la décision de limiter les abattements de charges à un seuil maximum de 2 SMG (salaire minimum garanti) pour les secteurs aidés. Il réaffirme sa volonté d'être toujours associé dans la suite des discussions qui s'annoncent cruciales avec la négociation des taux de cotisation.

Ils ont gagné une bataille mais pas la guerre. Les membres d'Agissons solidaires, collectif qui regroupe les organisations patronales (Medef, CPME et I2P), les chambres consulaires (GMA, CCI, CAPI) et le Syndicat des rouleurs du BTP, sont ressortis de la séance du Congrès avec des sentiments mitigés, jeudi dernier.

D'un côté, ils sont « globalement » satisfaits. Car pour un dossier aussi important, « qui concerne la santé de tous les Calédoniens », la « responsabilité du monde politique » l'a emportée en votant ce texte à l'unanimité. « C'est une bonne chose quand on sait qu'il y avait un tel désaccord sur le sujet », rappelle Jean-Christophe Niazou, membre du collectif et président de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

L'autre source de satisfaction repose sur les différentes propositions d'Agissons solidaires qui ont été prises en compte. C'est le cas de l'abrogation de l'article prévoyant la suppression des aides aux secteurs aidés et RBS (Réduction sur les bas salaires). « Un vrai soulagement. » Même chose en ce qui concerne l'homogénéisation des taux de cotisation, qui n'apparaît plus tel quel dans l'annulé. On parle désormais de modernisation. « Ça ouvre la possibilité de faire des taux différenciés », précise Mimy Daly, membre du collectif et présidente du Medef-NC. Ils regrettent cependant plusieurs décisions.

Mardi 7 novembre 2023

LA VOIX DU CAILLOU

Décryptage

RUAMM, économiser en dépensant plus...

Décidemment, le Régime Unifié d'Assurance Maladie Maternité, le fameux Ruamm, redressé à la saucée calédonienne, est un dossier qui doit laisser paotois quelques observateurs éclairés des régimes sociaux et de leurs équilibres.

D'abord, l'affaire traînait depuis une bonne dizaine d'années au moins. Toutes les alertes avaient été claironnées par les partenaires sociaux, responsables d'une gestion paritaire du régime. Du côté des politiques, des plans avaient été annoncés, puis finalement, au moins pour la gouvernance de la protection sociale et de la santé, le gouvernement a fait appel à des vrais spécialistes. Ceux-ci ont rendu leur verdict en 2018. Dès lors, et après l'adoption de la totalité de leurs recommandations dans le plan De Kame, « celui qui pour l'instant ne produit guère d'effets », tout le monde aurait pu se mettre au travail.

Il serait injuste d'ailleurs, de pas donner acte aux gouvernements

Santa et Mapou, de la mise au point d'un ensemble de mesures à proposer au Congrès. Certaines, comme la fixation prévisionnelle des dépenses de santé, ont fait leur chemin. S'agissant des dispositions à prendre pour restaurer un équilibre financier du Ruamm, les choses se sont passées de manière plutôt surprenante. Tout s'est fait comme si l'éveil Océanien grillait la politesse à l'exécutif, pour revendiquer le mérite d'avoir fait bouger les lignes aux fricpacs.

D'un autre côté, l'État, qui détient en réalité les leviers du pouvoir en raison de la faillite financière de la Nouvelle-Calédonie, avait prévu : pas de dotation si le redressement du Ruamm n'est pas entamé. Et puis les choses se sont précipitées,

sans qu'on sache très bien pourquoi. La commission spécialement créée par le Congrès pour proposer des mesures consensuelles assurèrent l'équilibre et la pérennité du Ruamm à à son tour, été court-circuitée pour que soit prise, d'urgence, une loi du pays qui aurait pu attendre.

Cette précipitation a été parsemée de coups de théâtre. Désaccord un jour, motion préjudicielle, et consensus le lendemain ! Une improvisation de plus qui fait suite à une série d'improvisations. C'est ainsi que dans la hâte, des décisions sont prises sans qu'on en connaisse vraiment la portée, mettant en relief une bonne dose d'imaturisme. On découvre également qu'immédiatement après

avoir adopté des mesures d'économies pour le Ruamm, « et c'est le moins à faire pour un régime en faillite ! », presque dans le même temps, des mesures sont adoptées qui génèrent... des dépenses supplémentaires ! 5 milliards disent les uns, quelques centaines de millions affirment les autres.

Si les chiffres sont évincemment importants, on retiendra surtout la méthode. Pour schématiser, réaliser des économies et, en même temps, créer des dépenses non prévues, c'est original. Peut-être un peu macronien, pour le « en même temps ». Peut-être aussi, spécifiquement calédonien.

Ruamm : un texte à revoir ?

congrès de nouvelle-calédonie

nouvelle calédonie

1



Les groupes Rassemblement et Loyalistes ont expliqué leur demande de seconde lecture lors d'une conférence de presse, le 2 novembre 2023, à Nouméa. / ©Bernard Lassouca / NC le 1ère

Partager :   

Elle a été votée à l'unanimité des voix exprimées par le Congrès. Pourtant, la loi du pays sur le Ruamm a du plomb dans l'aile. Disant craindre le coût engendré par certains amendements, les groupes Loyalistes et Rassemblement annoncent une demande de seconde lecture. En réaction, un communiqué signé par l'UC, le RDO, la DUS, le Parti travailliste, l'USTKE et Dynamik autochtone évoque une "obstruction parlementaire".

Réforme du Ruamm : une seconde lecture demandée après la découverte de "nouvelles dépenses colossales"

Baptiste Gourret / Créé le 02.11.2023 à 17h23 | Mis à jour le 02.11.2023 à 18h23

Imprimer



Les élus du Rassemblement et des Loyalistes ont déposé, ce jeudi 2 novembre, une demande de seconde lecture du texte de réforme sur le Ruamm. Photo Baptiste Gourret

Les membres des groupes Les Loyalistes et Rassemblement ont déposé une demande de deuxième lecture du texte sur la réforme du Ruamm, deux semaines après son vote à l'unanimité au Congrès. En cause, deux amendements de dernière minute ajoutés à la délibération d'application de la loi qui pourraient engendrer, selon eux, cinq milliards de dépenses supplémentaires.

Le consensus aura été de courte durée. Deux semaines après un vote à l'unanimité, le 19 octobre, le texte sur la réforme du Ruamm devrait faire son retour au Congrès dans les prochaines semaines. Les 19 élus des groupes Rassemblement et Les Loyalistes ont en effet déposé une demande de seconde lecture du texte. "Si nous avons pris cette décision, c'est parce que nous considérons vraiment que la situation est grave", a lâché Virginie Ruffenach, présidente du

ML

RUAMM : la bataille des chiffres est lancée



La Voix Du Caillou

14/11/2023

Après l'adoption le 19 octobre dernier par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie de la loi de pays portant réforme du RUAMM, puis la demande d'une deuxième lecture du texte, la CAFAT présentait hier après-midi ses chiffres sur « les surcoûts induits par la généralisation de la couverture prestation espèces et la réduction de la carence des travailleurs indépendants ».

Une conférence de presse au cours de laquelle les administrateurs de la CAFAT, représentants des syndicats de salariés et du patronat, ont voulu défendre le texte voté par les élus, estimant que les surcoûts annoncés par les groupes politiques Loyalistes et Rassemblement, ne seraient pas aussi importants qu'il n'y paraît.

Ruamm : la réforme du statut des travailleurs indépendants n'en finit pas de faire polémique



Le Congrès, lors du vote de la réforme du Ruamm, le 18 octobre 2023. © INC la 1ère

Partager :

Comme demandé par les Loyalistes et le Rassemblement, la Cafat a donné ses estimations chiffrées du coût la réforme du statut des travailleurs indépendants. Des chiffres contestés. Une contestation qui pourrait mettre en péril le budget du pays, assure l'Eveil océanien.

Réforme du Ruamm : "On essaie de nous écarter du vrai débat", déplore Agissons solidaires

Baptiste Gourret | Créé le 16.11.2023 à 15h47 | Mis à jour le 16.11.2023 à 15h55



Le collectif Agissons solidaires, dont une partie des représentants avaient suivi la séance du vote de la réforme au Congrès le 18 octobre, déplore l'absence de discussion depuis cette date, notamment autour des taux de cotisation. Photo Anthony Tejero

La Voix du callou 17/11/2023 Le collectif « Agissons solidaires » questionne les chiffres de la CAFAT

Au lendemain de la conférence de presse de la CAFAT, au cours de laquelle les membres du conseil d'administration ont présenté leur chiffrage, le collectif réagit.

Comme nous le disions dans une précédente édition, nous assistons à une bataille de chiffres quant à l'impact financier des mesures prévues dans le projet de réforme du Ruamm que la CAFAT estime à 700 millions. Un communiqué presse que « le collectif Agissons Solidaires s'étonne de la méthode employée par la CAFAT qui indique ainsi ne pas disposer de données globales sur les effets du travail.

Les données de cette étude étant parcellaires, l'estimation du surcoût engendré par cette réforme est par conséquent largement sous-évaluée. Pour le collectif, le sujet vient également au lieu de modérer les dépenses de santé, on élargit des droits très favorables et dans certains cas, Agissons Solidaires déplore que les réunions de travail sur la réduction des dépenses de santé et la recherche de voies de financement soutenables pour le Ruamm, n'aient toujours pas eu lieu en début des engagements pris. Dans ces conditions le collectif réclame « le respect de ces engagements, la poursuite des travaux de la Commission

Spéciale dans les meilleurs délais, la réalisation d'une étude actualisée et floue des coûts de travail en Nouvelle-Calédonie comme préalable obligatoire à la mise en œuvre de modifications des dispositifs actuels sur les délais de carence ». Le communiqué se conclut ainsi : « la volonté d'Agissons Solidaires n'a pas changé : reformer sans cesse, en demeurant à la fois vigilants quant à nos prises de position et loyaux vis-à-vis de ceux qui nous témoignent leur confiance depuis notre dernier ».

Sceptique sur les chiffres de la Cafat concernant les dépenses liées à la réforme du Ruamm, le collectif s'agace surtout de l'absence de discussions, en particulier sur les taux de cotisation, depuis le vote au Congrès. Pour Milakulo Tukumuli, porteur du texte, aucun intérêt de débattre des taux tant que l'alignement des droits des indépendants sur ceux des salariés n'a pas été voté.

La bataille des chiffres continue de faire rage autour des surcoûts induits par le texte sur la réforme du Ruamm. Après les estimations inquiétantes des élus Rassemblement et Loyalistes, suivies de la mise au point de la Cafat, c'est au tour du collectif Agissons solidaires, qui rassemble les principales organisations patronales, les chambres consulaires et le syndicat des rouleurs du BTP, de mettre en doute les estimations avancées.

Il s'étonne, dans un communiqué de presse diffusé mercredi 15 novembre, "de la méthode

4 Le Pouvoir d'achat en Nouvelle-Calédonie

20/11/2023 Radio La 1ère - Ligne directe "Vie chère : Comment va notre pouvoir d'achat d'achat ?"

Diffusé le 20/11/2023 Durée : 45 min
Présenté par Jéruscha WAÏA



Le coût de la vie en Nouvelle Calédonie est 32 % plus élevé qu'en France. Le pouvoir d'achat local y est d'ailleurs 28 % moins élevé. « Les derniers chiffres de l'ISEE ont beau être encourageants, la question du pouvoir d'achat demeure sensible en Nouvelle-Calédonie. L'inflation se fait particulièrement ressentir, dans les magasins, les restaurants et autres commerces. Une tendance qui pousse les consommateurs à s'adapter, en se tournant vers d'autres produits, ou en se restreignant tout simplement sur leurs achats du quotidien ».

Pour en parler :

- Philippe Graveaud, président de l'ACPM
- Gilles Vernier, président de l'UFC Que Choisir
- Alexandre Laffeur, président de la commission protection sociale MEDEF.



LES JEUDIS DE L'ECONOMIE

L'EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT

RDV MEDIAS

Jeudi 16/11/2023

Thème : Le pouvoir d'achat



La Présidente du MEDEF-NC est l'invitée des plateaux : Radio NC La 1ère à 8h dans "Ligne Directe" et RRB à 12h dans les "Jeudis de l'économie".

CONFERENCE DE PRESSE 20/11/2023

"Le nouveau référentiel des aides aux entreprises pour l'embauche des travailleurs handicapés"



Conférence animée par Thierry SANTA, membre du gouvernement en charge notamment du handicap. Avec la participation de Julien BARRAS, Président de la Commission Emploi-Formation du MEDEF-NC.



Un accès facilité aux aides pour les travailleurs handicapés

Baptiste Gourat | Créé le 20.11.2023 à 14h51 | Mis à jour le 20.11.2023 à 14h53

Imprimer



Thierry Santa, membre du gouvernement en charge du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, à présent le nouveau référentiel d'aides aux travailleurs handicapés. Photo Gouy NC

Le gouvernement a dévoilé, ce lundi matin, la création d'un référentiel afin de recenser l'ensemble des dispositifs du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPH). Un nouvel outil pour permettre aux travailleurs handicapés des démarches simplifiées vers l'obtention d'aides.

Aide au financement du permis de conduire, aménagement du poste de travail, aide aux transports, financement de formations... Il existe, en Nouvelle-Calédonie, de nombreux dispositifs à destination des travailleurs en situation de handicap. Pour faciliter l'accès à l'ensemble de ces aides, le gouvernement a élaboré un référentiel, dévoilé ce lundi matin par Thierry Santa, membre du gouvernement en charge du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

MEDEF NC - Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie a républié ceci

Mimsy Daly • Ter
Présidente du MEDEF Nouvelle-Calédonie
5 mois • Modifié

[Bruno Le Maire à la rencontre des acteurs économiques calédoniens.]

La visite du Ministre de l'Economie et des Finances marque la reconnaissance du fait que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne se joue pas exclusivement sur le plan politique, mais aussi économique, et que les entreprises sont essentielles à la cohésion sociale de notre territoire

Les échanges, nombreux, ont porté sur:

- la rentabilité de la filière Nickel et son repositionnement stratégique
- le développement de nouvelles filières économiques, et les leviers associés
- le coût de la construction en Nouvelle-Calédonie
- le développement du transport aérien et le prix de la desserte aérienne du territoire
- la fiscalité, qui doit être incitative au développement de l'investissement et de l'emploi, et non l'inverse

Bruno Le Maire a souligné la confiance de l'État dans le potentiel économique de la Nouvelle Calédonie, sans minimiser les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Merci pour ce discours de clarté.

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

MEDEF NC - Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie
NC ECO

nouvelle calédonie 1 Visite ministérielle de Bruno Le Maire : comment diversifier l'économie calédonienne ?



Bruno Le Maire a échangé à l'Îlot Maître avec des acteurs économiques calédoniens, le 26 novembre 2023 ©Ministère de l'Économie et des Finances

Le nickel en crise, au menu du groupe de travail qui s'est réuni ce dimanche après-midi au haut-commissariat, sous la présidence du ministre de l'Économie. Mais avant cela, Bruno Le Maire a voulu s'intéresser aux autres secteurs d'activité, qui rendent moins dépendants aux aléas de l'or vert. Il a donc rencontré pendant près de deux heures, sur consulaires, chefs d'entreprises, clusters et représentants des chambres

Charlotte Moncey - Publié le 26 novembre 2023 à 21h30, mis à jour le 26 novembre 2023 à 21h53

Ambiance studieuse, à l'Îlot Maître. Micro en main, le ministre de l'Économie se prête au jeu des questions-réponses. La compétence est, certes, Calédonienne, comme Bruno Le Maire l'a répété à l'envi. Mais certaines décisions prises à Paris ont un impact sur les entreprises locales. Exemple avec la défiscalisation nationale, qui ne peut s'appliquer totalement sur le photovoltaïque.

Bruno Le Maire à KNS : "Si nous faisons de la politique avec les usines, nous courons tous à l'échec"

Baptiste Gourat | Créé le 26.11.2023 à 17h00 | Mis à jour le 26.11.2023 à 17h00



Huit ans après sa première visite en tant que député, Bruno Le Maire a rejoint le ministre de l'Économie, et rencontré l'usine KNS. Photo Baptiste Gourat

Le ministre de l'Économie a visité le site de Koniambo, dimanche matin, après son déplacement la veille à Prony Resources. Une séquence durant laquelle il a insisté sur la menace que feraient courir les "postures" politiques dans l'élaboration d'un



27 Nov. 2023
BRUNO LE MAIRE : « NE LAISSEZ PAS LA POLITIQUE PRENDRE LA MAIN SUR L'ÉCONOMIE CALÉDONNIENNE »



Sébastien Lecornu : " Ces 17 milliards de francs vont faire travailler de nombreuses entreprises "

Anthony Teyssie | Créé le 04.12.2023 à 19h06 | Mis à jour le 05.12.2023 à 10h26 | Imprimer



Pour le ministre des Armées, "il ne faut pas avoir de naïveté sur ce qui nous attend sur les catastrophes naturelles, quelles que soient nos opinions politiques, s'agissant malheureusement de la région, donc soit on est passif, soit on y répond." Photo Anthony Teyssie

Pour son deuxième jour de visite sur le Caillou, le ministre des Armées a dévoilé sa stratégie militaire dans le Pacifique et plus particulièrement en Nouvelle-Calédonie où l'État annonce injecter 17 milliards de francs d'ici 2030 pour renforcer les moyens existants et remédier aux "sous-investissements" des précédents gouvernements. En témoigne le nouveau quai des Patrouilleurs d'Outre-mer, inauguré ce lundi, qui permet d'accueillir des bâtiments de nouvelle génération avec une force de frappe nettement revue à la hausse.

■ Vers une hausse du nombre de réservistes

La visite de la base navale s'est achevée, enfin, par des signatures en cascade de conventions entre les Fanc (Forces armées de Nouvelle-Calédonie) et plusieurs employeurs (province Sud, CC, Medef, Aircaïn, Dumetz, Linc, etc.) afin de donner plus de souplesse aux employés qui voudraient s'engager en tant que réservistes au sein de l'armée.



Une convention de promotion des réserves entre la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI) et les Fanc a notamment été signée. Photo Anthony Teyssie

Actuellement, le Caillou compte près de 2 000 militaires dont 500 réservistes. Si l'objectif national est de doubler les effectifs de réserve, cette ambition ne semble pas tenable sur le Caillou pour le ministre des Armées, qui table davantage sur un renfort de 200 volontaires supplémentaires : "C'est un chiffre qui me semble atteignable, qui va permettre à des Calédoniens de se spécialiser et d'apprendre de nouvelles professions comme marin ou des métiers liés au génie parce que, souvent, ce sont ces compétences qui sont projetées pour lutter contre les catastrophes naturelles, pour nettoyer une forêt, reconstruire des équipements publics, sortir des personnes sous des décombres, etc. Il peut aussi s'agir de donner la main à la base navale, à la base aérienne ou au régiment, s'il y a les soldats projetés sur des missions plus lointaines, afin que les tâches, sur place, continuent d'être remplies."

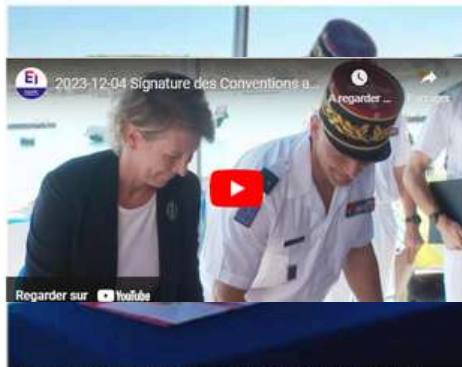


2023-12-04 Signature des Conventions avec les FANC en faveur des réservistes en Nouvelle-Calédonie

Deux cents réservistes supplémentaires dans les prochaines années



A la suite de l'inauguration du quai des patrouilleurs outre-mer, une douzaine de conventions ont été signées à bord de l'Auguste Bénébig. Par la présidente de la province Sud, mais aussi par plusieurs acteurs économiques du territoire. L'objet de cette charte commune : faire la promotion de la réserve opérationnelle par les employeurs.



Santa Sackée, la présidente de la province Sud et le général Yann Latif (ComSup) ont signé une convention Armées-Territoires.

Représentants de la SLN, d'Air Calédonie, de l'OPT ou encore de la BNC... Tous se sont succédés, un à un pour signer, à bord du patrouilleur Auguste Bénébig, leurs conventions respectives, en présence du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, ce lundi après-midi.

Les commandements locaux face à différents défis

Des conventions visant à susciter la promotion de la réserve opérationnelle par les employeurs.

Des derniers s'engageant à faciliter, pour leur collaborateurs réservistes - c'est-à-dire les personnes faisant partie de la société civile et effectuant certaines missions pour le compte des Armées -, des périodes d'activités dans la réserve. Un élément essentiel pour « les métiers d'uniformes », à l'heure où le service militaire obligatoire n'existe plus. Désormais, « le vrai volant sur lequel il faut qu'on retrovoille, ce sont les réservistes », a insisté Sébastien Lecornu. Une volonté qui amène forcément son lot de défis et d'améliorations à réaliser au niveau des commandements locaux et nationaux. Notamment la « capacité à offrir des missions » : « C'est important pour assurer la fidélisation. J'entends encore trop de réservistes qui disent ne pas être assez convoqués et qui voudraient en faire plus », déplore Sébastien Lecornu. En outre, s'ajoutent des défis de recrutement et de repêchage, ainsi qu'une coordination évidente entre

les différents acteurs. « L'impact que cela peut avoir sur les services publics locaux ou sur le monde économique local ne doit pas non plus venir désorganiser la production des services », prévient le ministre. Ainsi, dans les années qui viennent, l'objectif est d'atteindre 200 réservistes supplémentaires.

17 milliards de francs pour renforcer les infrastructures

Outre ce point sur les réservistes, Sébastien Lecornu a également annoncé le versement de 17 milliards de francs, entre 2024 et 2030, visant à améliorer et renforcer les infrastructures militaires. Une somme importante pour « soutenir notre outil de défense » à l'heure où « les catastrophes naturelles se font de plus en plus nombreuses, violentes, et concomitantes dans la région », indique Sébastien Lecornu.

Nikita Hoffmann

Communiqué : Lettre ouverte du Medef-NC au Président du Gouvernement

Lettre ouverte du MEDEF-NC adressée au Président du Gouvernement, Monsieur Mapou, le 12/12/2023, lui demandant de se positionner sur la situation de la filière métallurgique susceptible d'avoir des conséquences économiques et sociales dramatiques pour la Nouvelle-Calédonie.



L'INVITEE DU MATIN
idente du Medef

Les inquiétudes du monde économique en Nouvelle-Calédonie



Filière métallurgique, le MEDEF lance un appel au gouvernement

ACTU
Rédaction — 13 Décembre 2023

Lettre ouverte du MEDEF à Louis Mapou

La confédération patronale a rendu publique une lettre adressée au président du gouvernement, l'exhortant à agir rapidement.

L'organisation patronale exprime tout d'abord ses craintes quant aux réformes fiscales annoncées. « Les mesures fiscales actuellement mises en œuvre par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (base sur le sucre, les plus-values immobilières, réforme de l'IRPP...) dit un courrier, soulèvent les plus vives inquiétudes, notamment dans le contexte particulièrement arxigère de déflation de notre filière métallurgique, qui pourrait avoir des répercussions dramatiques sur l'ensemble de notre tissu écono-

mique ». C'est souligné d'autant que le MEDEF estime que l'éventualité d'une hausse de la fiscalité avait été écartée lors du Forum Perspectives organisé par le gouvernement. L'organisation patronale évoque ensuite le nickel et rappelle l'état désastreux dans lequel se trouvent les trois usines métallurgiques. « La situation actuelle des trois usines métallurgiques est préoccupante, et leur survie à très court terme est en jeu. Les premiers signes de difficultés financières, tels que l'incapacité de

la SLN à régler ses charges sociales et les restrictions de sous-traitance par Prony Ressources, préfigurent une crise imminente. La déclaration de Glencore de cesser le financement des opérations de KNS après la fin février 2024 « si aucune nouvelle solution de financement n'est identifiée » pourrait également entrainer l'arrêt de l'usine du Nord ». Précisant que « la défaillance des usines métallurgiques aurait des conséquences cataclysmiques », le MEDEF exhorte Louis Mapou à agir sans retard. « Face à cette si-

tuation critique, et suite à la proposition de « Pacte pour le Nickel » par Monsieur Bruno Le Maire lors de sa visite sur le territoire, nous souhaiterions pouvoir connaître la position officielle du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur ce dossier », interroge le MEDEF. L'organisation conclut, « nous exhortons le Gouvernement à agir immédiatement pour éviter une catastrophe économique et sociale qui aurait des répercussions dévastatrices sur la Nouvelle-Calédonie ».



2023-12-12 Caledonia TV Lettre ouverte du Medef Nouvelle-Calédonie au gouvernement



Le Medef dénonce le silence du gouvernement sur la situation économique calédonienne

Baptiste Gouré | Créé le 12.12.2023 à 18h02 | Mis à jour le 12.12.2023 à 19h02 | Imprimer



Le Medef déplore le silence actuel du gouvernement alors que les trois usines de nickel sont au bord de la faillite. Photo Baptiste Gouré

Dans une lettre adressée au président Louis Mapou, l'organisation patronale appelle le gouvernement à agir pour sauver les usines de nickel et à réévaluer les différentes mesures fiscales engagées, dénonçant le "silence actuel" de l'exécutif.

Une "catastrophe économique et sociale" aux "répercussions dévastatrices" menacerait actuellement la Nouvelle-Calédonie, selon le Medef. Des préoccupations que l'organisation patronale a voulu porter à la connaissance du président du gouvernement, Louis Mapou, dans une lettre envoyée ce mardi 12 décembre.

Une missive dans laquelle le Medef s'inquiète de la situation actuelle des usines métallurgiques et de leur "survie à très court terme", alors que les trois complexes industriels pourraient être confrontés à une cessation de paiements début 2024. "La défaillance des usines métallurgiques aurait des conséquences cataclysmiques", alerte l'organisation, évoquant les 13 000 emplois qu'elles représentent et l'impact que ces fermetures auraient sur les comptes sociaux de la Nouvelle-Calédonie.

Des mesures fiscales "extrêmement lourdes"

Alors qu'un "pacte du nickel calédonien" voulu par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, doit voir le jour dans les prochaines semaines, "nous souhaiterions pouvoir connaître la position officielle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur ce dossier", exige le Medef.

Le Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie déplore le "silence actuel" de l'exécutif, "alors même que des mesures fiscales extrêmement lourdes continuent d'être prises au détriment des consommateurs, entrepreneurs et travailleurs calédoniens légitimement inquiets pour leur avenir".



Dans une lettre adressée au président Louis Mapou, le Medef-NC appelle le gouvernement à agir face au cataclysme économique annoncé dans la filière métallurgique calédonienne et pour réévaluer les différentes mesures fiscales engagées. "On demande à notre gouvernement de clarifier sa position et de nous expliquer quelles sont les orientations qu'il entend prendre pour sauver l'économie calédonienne". Interview de la Présidente du MEDEF-NC : Mimsy Daly.

Louis Mapou et le nickel

Dans une lettre ouverte au président du gouvernement, le MEDEF lui demandait de préciser ses options dans le sauvetage de la filière nickel. Louis Mapou était mardi l'invité d'Océane FM.

Pour le président du gouvernement, il n'y a de solution possible que collective. Tout le monde, selon lui, doit assumer ses responsabilités à la fois dans la reconnaissance du Niaco et dans l'élaboration du pacte nickel proposé par Bruno Le Maire. « Ce que je redit aux uns et aux autres, c'est-il déclaré à nos confrères de Radio Océane, je le redit à tous les industriels que je reçois, je fais môme à Bruno Le Maire, il faut que chacun assume sa responsabilité. Mais on ne peut pas, comme ça, à longueur de journées, être à bout de forces sur les collectivités alors que ce n'est pas nous qui avons dirigé les choses jusqu'ici. Donc Bruno Le Maire propose un cadre de discussions, nous allons nous y atteler, et on va voir quelles sont, dans les conditions d'aujourd'hui, les nouvelles règles que nous établirions avec les investisseurs qu'ils puissent s'en saisir, mais dans une trajectoire que nous avons déjà initiée ».

« Une certaine intransigence », Louis Mapou considère que le nickel est une chose trop précieuse pour être confiée aux seuls industriels, en revanche, et il le martèle, les industriels doivent travailler ensemble. « C'est un débat qui est compliqué, explique-t-il. Même nous, les politiques, nous ne sommes pas tous les rangés du système industriel. Mais il faut que les industriels décident de travailler ensemble. Ils ont commenté, il faut qu'il y ait une solidarité entre les uns les autres, mais pas des solidarités pour faire du lobby contre les politiques. Il faut qu'ils disent, qu'ils nous proposent des choses et qu'on travaille ensemble. Donc comme ils ont du mal à le faire, on va prendre aussi notre part, et c'est ce que Bruno Le Maire propose pour y travailler ». Néanmoins, le président du gouvernement se veut optimiste, « on est sur la bonne pente », dit-il.



« Dans une difficulté, c'est qu'il faut un accord de concertation des intentions des actionnaires que l'on n'a guère entendu avant, pendant et après la visite de Bruno Le Maire. « Le ministre en possession de l'usine du Nord se confirme, souligne ainsi Louis Mapou. L'usine du Sud confirme sa capacité à produire. La SLN, il faut qu'elle se démette, mais nous

Et où en est le RUAMM ?

Le Collectif « Agissons solidaires » organise demain soir une réunion d'information sur la réforme du RUAMM. On a en effet besoin d'y voir un peu plus clair.



Mimmy Daly, présidente du MEDEF, membre du Collectif.

Dans son appel, le Collectif rappelle que « le 28 février dernier, plus de 12 000 personnes manifestaient dans les rues pour dire NON au projet de loi portant sur le déficit du RUAMM qui visait à faire peser sur les travailleurs indépendants principalement, le poids entier du rendement attendu pour financer la dette structurelle du RUAMM ». Cette manifestation débouchait sur la constitution d'une Commission Spéciale du Congrès chargée de faire des propositions pour sauver le régime. Le moins que l'on puisse dire est que les travaux de cette commission n'auront pas enthousiasmé tout le monde, notamment le monde économique qui a estimé avoir été peu écouté. Nonobstant ces avertissements, un texte a été présenté au Congrès par Mirakulo Tukumulu, quasiment en son nom propre, et à l'issue d'une séance pour le moins agitée au Congrès, un texte a été adopté à l'unanimité. On pensait donc en être arrivé au bout. Erreur !

Seconde lecture

Si le texte de loi a été adopté, il n'en a pas été de même des textes d'application, particulièrement importants puisque ce sont eux notamment qui font fixer les nouveaux taux du RUAMM. Or, il semble que ces textes d'application détricotent en particulier ce qui avait été convenu entre tous les groupes politiques. C'est ce qui a conduit les groupes Loyalistes et Rassemblement à déposer une demande de seconde lecture du texte de loi. Retour à la case départ. Depuis, on n'a plus aucune nouvelle de la réforme, sauf que la situation

du RUAMM ne s'est pas arrangée et ça n'est pas la décision de la SLN de ne plus verser ses cotisations sociales qui vont contribuer à l'amélioration. Le secteur privé s'inquiète, en particulier les indépendants, d'où cette réunion d'information. « Si ce projet de réforme semble, en apparence, être immobilisé, écrit ainsi le Collectif, il ne doit pas pour autant endormir le collectif et sa capacité à peser prochainement dans les discussions, ni même à devoir se remobiliser dans l'éventualité d'un passage en force de ce texte. La vigilance demeure donc de rigueur et un retour sur les travaux du collectif s'impose pour partager auprès du plus grand nombre les informations dont dispose, à ce jour, le collectif. » Cette réunion d'information, qui se tiendra demain mercredi à 17h30 sous la Halle du Marché Broussard de Ducos, sera donc l'occasion de quelques éclaircissements et de répondre aux questions des personnes présentes. Rappelons que le collectif « Agissons Solidaires » regroupe les trois chambres consulaires et les trois organisations patronales représentatives.



Mardi 28 décembre 2023

N°145 - 140F



www.voiducailou.nc

■ Tenue commune P4
la France imite
la province Sud



■ Le père Noël en pleine tournée Pg, 7, 12



■ Interview P16
Le président de la
Ligue de tennis



RUAMM Un profond silence qui inquiète



Mardi 28 décembre 2023

RUAMM : « Agissons Solidaires » revient sur 10 mois de mobilisation

Le 28 février dernier, plus de 12.000 personnes avaient battu le pavé à Nouméa et en brousse pour dire non au projet de loi portant sur le déficit du RUAMM. 10 mois après le collectif organise aujourd'hui à 17h30 au marché broussard de Ducos une réunion d'information.

Le collectif « Agissons Solidaires » qui est composé de représentants des trois chambres consulaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre de l'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie), de la CPME, de l'U2P et du MEDEF NC, souhaite lors de cette grande réunion ouverte à tous, faire un point de situation alors que le sujet de la réforme du RUAMM a quitté le devant de la scène médiatique. « Le texte de réforme du RUAMM qui avait été adopté à l'unanimité au Congrès fait l'objet d'une demande de seconde lecture, explique-t-on au MEDEF, mais à ce jour cette seconde lecture n'est pas programmée, et plus grave, il n'y a plus aucun contact, plus aucune réunion de travail, plus d'échange entre les différents partenaires, nous ne savons plus du tout où nous en sommes ». C'est dans ce contexte très particulier que le collectif « Agissons Solidaires » souhaite se faire entendre auprès du plus grand nombre. « Comme il ne s'est rien passé depuis plusieurs semaines, il nous semble intéressant de faire un bilan, de dire exactement où nous en sommes, de rappeler les propositions que nous avons faites et de redire clairement notre engagement à travailler pour trouver des solutions pour le RUAMM » explique-t-on également du côté du syndicat patronal.

Vigilance mais aussi persévérance pour le collectif

Le collectif « Agissons Solidaires » indique rester extrêmement vigilant. « Si ce projet de

réforme semble, en apparence, être immobilisé, il ne doit pas pour autant endormir le collectif et sa capacité à peser prochainement dans les discussions, ni même à devoir se remobiliser dans l'éventualité d'un passage en force de ce texte » peut-on lire dans un communiqué que le collectif a diffusé notamment sur les réseaux sociaux. Lors de la réunion de ce soir, les membres du collectif apporteront toute la lumière nécessaire sur les propositions faites et sur les suites attendues par les représentants du collectif. Parmi les mesures proposées : faire des économies, intégrer une part de fiscalité, mais aussi mettre en place des aménage-

ments afin de trouver un rendement supplémentaire pour le RUAMM en mettant à contribution l'ensemble des catégories de salariés, mais aussi les retraités. La réunion du collectif « Agissons, Solidaires » se déroulera donc ce soir à partir de 17h30 au Marché Broussard de Ducos. Un dispositif permettra à l'ensemble des Calédoniens qui ne pourront participer physiquement à la réunion de suivre en direct cette soirée d'informations et d'échanges via la page Facebook du collectif « Agissons, Solidaires ».

Lionel Sabot



© 2023 - Agissons Solidaires - Nouméa - 11 - 142521

19
19
19

RÉFORME DU RUAMM : LA MOBILISATION SE POURSUIT

MADE IN

Plus de 12 000 personnes sont descendues dans la rue en février dernier pour dire non au projet de loi portant sur le déficit du RUAMM.

Dans le rubrique Économie - Social
Nombre de vues : 119

Le collectif Agissons solidaires organise une réunion d'information mercredi 20 décembre à 17h30 sous la halle du Marché broussard de Ducos. L'occasion de revenir sur dix mois de mobilisation, sur les propositions faites et les suites

Réforme du Ruamm : "Nous restons mobilisés et actifs"

A.T. | Créé le 20.12.2023 à 16h34 | Mis à jour le 20.12.2023 à 16h34 | Imprimer



Le collectif Agissons solidaires réunit les travailleurs indépendants, ce mercredi soir aux halles de Ducos, autour de la réforme du Ruamm. Photo Anthony Tejero

Agissons solidaires organise une réunion publique, ce mercredi soir, à Ducos, autour de la réforme du Ruamm. Objectifs : informer les travailleurs indépendants de la situation actuelle et montrer que le collectif, "qui n'a plus de contact avec les élus", reste malgré tout mobilisé.

Depuis la demande de seconde lecture, déposée par les groupes Les Loyalistes et Rassemblement début novembre, toujours en attente, la réforme tant décriée du Ruamm n'est clairement plus au centre du débat public. Au point d'être totalement éclipsée par les fêtes de fin d'année ? Pas sûr.

Ruamm : "Ce n'est pas une fois la réforme passée qu'il faudra venir pleurer"

A.T. | Créé le 21.12.2023 à 15h59 | Mis à jour le 21.12.2023 à 16h37 | Imprimer



Les organisateurs de la réunion publique espéraient réunir un peu plus de participants. Photo Anthony Tejero

Une centaine de Calédoniens ont répondu à l'appel du collectif Agissons solidaires, organisée mercredi soir, à Ducos, pour dresser le bilan de huit mois de mobilisation contre la réforme du Ruamm. Quelles sont les préoccupations de ces travailleurs indépendants ? Témoignages.

Alors que le sujet semble peu à peu disparaître du débat public, notamment en cette période de fêtes et de vacances scolaires, le collectif Agissons solidaires a voulu battre le rappel en dressant le bilan de ces huit mois de mobilisation contre la réforme du Ruamm, lors d'une réunion publique organisée, mercredi soir, aux halles du marché broussard de Ducos.

Réunion du Collectif « Agissons solidaires »

Ce mercredi, le collectif organisait une réunion d'information sur le dossier RUAMM. Il a réaffirmé sa détermination et sa mobilisation.

Les responsables du Collectif se sont succédés à la tribune pour informer leurs adhérents de l'état du dossier. Il est vrai que l'on ne sait plus très bien où l'on en est de la réforme du RUAMM, sinon qu'une seconde lecture du texte de loi de payer a été demandée, seconde lecture qui, semble-t-il, n'a pas encore été programmée dans les travaux du Congrès. Si le collectif a rappelé les enjeux, les dispositions de la loi et les propositions qu'il avait avancées, la réunion de mercredi, qui se tenait sous la Halle du marché de gros de Ducos, avait surtout pour but de confirmer aux adhérents des organisations que la mobilisation n'était pas éteinte. Le Collectif a bien sûr regretté de n'être pas ou plus associé à des travaux, se demandant même si les travaux se poursuivaient, et de n'avoir plus aucun contact avec les élus. Rappelons que, si le texte de loi est adopté en 2^e lecture, il faudra ensuite adopter les textes d'application, ce sont ces textes qui notamment, définiront les nouveaux taux du RUAMM. Le Collectif Agissons Solidaires est composé des trois chambres consulaires, des 3 organisations patronales et du Syndicat des rouleurs du BTP.



Jean-Christophe Niastro, président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, a assisté à la mobilisation.

Mimsy Daly, présidente du MEDEF



L'INVITEE DU MATIN
Jean-François Bodin reçoit Mimsy Daly, présidente du Medef

Les inquiétudes du monde économique en Nouvelle-Calédonie

nouvelle calédonie 1 | portail | accueil | vidéos | radio | en continu | météo | menu

Réforme du Ruamm : "Nous espérons que nos propositions vont être entendues"

réforme

Le collectif Agissons solidaires organisait une réunion d'information sur la réforme du Ruamm. ©Morguerite Poigoune / NC la 1ère

Partager : [Facebook icon] [Twitter icon] [More icon]

Le collectif Agissons solidaires est prêt à poursuivre les discussions sur la réforme du Ruamm. La réunion organisée ce mercredi soir à Ducos était là pour le rappeler alors que la date butoir de fin des travaux de la commission spéciale du Congrès, fixée au 31 décembre, approche.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX

ADHERENTS EN 2023 !

ACTECIL-NC

CHAUVEAU-SIMIOL Christel
SECTION COMMERCE
Compagnie dans les projets de mise et maintien en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

NORD SUD INTERIM

LERANDY Jean-Patrick
SECTION COMMERCE
Intérim

ABC SARL

BASQUIN Anita
SECTION COMMERCE
Consultant administratif, financier et comptable

INVEST IN PACIFIC NC

SECTION COMMERCE
Conseil aux entreprises notamment en investissement participatif

GROUPEMENT DES AMBULANCIERS PRIVES DE NOUVELLE-CALEDONIE

BASTIEN Henri
Président
SECTION SERVICES
Conseiller, aider et soutenir les ambulanciers

VITTORIA.IO NC

PROIA Guillaume
SECTION SERVICES
Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans les domaines des TIC

DUONS PACIFIC SAS

FERLET Paul
Président
SECTION COMMERCE
Intégration télécom

ELITE SECURITE

HORNUNG Stéphane
SECTION SERVICES
Gardiennage

FNSEA - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

ROY Levay
SECTION SERVICES
Défense des intérêts de la profession

DEVENIR

MOULIES Xavier
SECTION SERVICES
Formation Professionnel Continue partenaire ESSEC et CentraleSupelec

EXPERT CALEDONIEN

TROYAT Jade
SECTION COMMERCE
Expertise comptable

EMBOIS.NC

CAZE Alexandre
SECTION INDUSTRIE
Fabrication d'emballage en bois

MC'ASSIST

CABIN Mariorlane
SECTION COMMERCE
Services d'assistance administratifs et commerciales aux professionnels

SPARTIATE

VAHAAMAHINA Pauliano
SECTION COMMERCE
Prestation de service dans le merchandising

LA PLANCHE A DESSIN

CALABRETTO Florian
SECTION SERVICES
Conseil, Design, architecture d'intérieur et maîtrise d'oeuvre dans la construction, la rénovation, l'agencement et la décoration d'intérieur, conception de dessin TCE liés à l'activité

IZIE LAVERIE SARL

LICO Isabella
SECTION COMMERCE
Laverie, Pressing, Nettoyage tissus d'intérieur et extérieur

NERO DESIGNS

ALMEIDA Nero
SECTION SERVICES
Agence d'architecture d'intérieur en étude et réalisation des travaux de rénovation pour les particuliers, les bureaux et les commerces

NEO DESIGN ET ARCHITECTURE

GORON Éric
Gérant
SECTION SERVICES
Architecture intérieure

BELLE MAISON

BRY Olivier
SECTION SERVICES
Construction de maisons individuelles, Architectes d'intérieur, Rénovation

BIENVENUE AUX NOUVEAUX

ADHERENTS EN 2023 !

TEALFORGE

SERAFIN Bastien
SECTION SERVICES
Agence de développement et
marketing digital

SAS EHPAD MAGNIN

VICHERAT Pauline
SECTION SERVICES
Etablissement d'hébergement de
personnes âgées dépendantes

A.G.ENT SARL

MUSSLIN Laurence
SECTION COMMERCE
Travaux Administratifs

SDEO-NC

BOUQUILLARD Stéphane
SECTION SERVICES
Conseil études AMO / Programmes
touristiques et développement de
projets et évènementiel

GFC

GOBIN Cédric
SECTION BTP
Forage, pose de micropieux,
ancrages, confortements spéciaux

ARTE PRECIOSA

MARTY Priscillia
SECTION SERVICES
Direction artistique / Production
spécialisée dans l'art du spectacle,
de la scène, de la mode et des arts
culturels

SO RH NC

BELLAGI Hatem
SECTION COMMERCE
Achat / Vente logiciel informatique

SYNDICAT DES ARCHITECTES D'INTERIEUR DE NOUVELLE- CALEDONIE - AI-NC

CALABRETTO Florian
SECTION BTP
Etude, représentation et défense des
intérêts économiques, matériels et
moraux de ses membres

SARENS

AUPY Vivien
SECTION BTP
Location de moyens de levage,
manutention et transport

Q WEALTH MANAGEMENT SARL

QUEGUINEUR Fabrice
SECTION SERVICES
Conseiller en investissements, courtier
en assurances et spécialiste de
l'ingénierie financière

GLOBAL MARINE AMENAGEMENT

GIRAUD Alain
SECTION COMMERCE
Gestion de projets dans le domaine
maritime

CALEDONIENNE PACIFIQUE IMPORT C.P.I

MORER Christine
SECTION COMMERCE
Import et distribution de produits divers
non alimentaires

HERTZ

FLORIAN Ludovic
SECTION COMMERCE
Location de véhicules automobiles
à courte durée

YELLOW BOX

LOPEZ Anouk
SECTION INDUSTRIE
Agence de conseil en
communication et publicité 360°,
Evènementiels, Workshop

SOFIMO

LENISA Luigi
SECTION COMMERCE
Société de promotion immobilière
et d'ingénierie du bâtiment

ALLWOODS SGI SARL

LEROUX Nicolas
SECTION COMMERCE
Achat, vente, importation de
matériaux de toute provenance.
Travaux second œuvre BTP

PROXIMA SOLUTIONS

MOSSARD Audrey
SECTION COMMERCE
Gestion de la paie et du personnel

MBM INNOVATION (NC POCKET WIFI)

COURSIN Brice
SECTION COMMERCE
Vente de solution internet pour les
voyageurs locaux et internationaux

SOCIETE DE COURTAGES D'ASSURANCES RICHARD KOCH

MAYISSIAN Alexis
SECTION SERVICES
Cabinet de courtage en
assurance (toutes branches)

LES ADHÉRENTS

À L'HONNEUR !

Tout au long de l'année, nous diffusons des portraits d'adhérents sur notre Site Internet et nos réseaux sociaux pour valoriser leur activité, leurs réalisations et leurs engagements dans les mandats.

Nouvel adhérent, bienvenue !

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 

MC'ASSIST



**Mariorlane
CABIN**

Nouvel adhérent, bienvenue !

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 

ACTECIL Pacifique



**Christel
SIMIOL-CHAUVEAU**

Félicitations !

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 

Philippe ETTWILLER



**Elu Président de
l'Union des Hôtels de
Nouvelle-Calédonie.
Mandat 2023-2026.**

Félicitations !

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 

Ronan DALY



**Elu Président
du Syndicat des
commerçants de
Nouvelle-Calédonie.
Mandat 2023-2025.**

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 


AI-NC
Association des Industriels de Nouvelle-Calédonie



"Not

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie 

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



**Alain GIRAUD,
Fondateur de Global Marine Aménagement**

LES ADHÉRENTS

À L'HONNEUR !

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



Guillaume PROIA,
fondateur et PDG de VITTORIA.IO

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



Stéphane BOUQUILLARD,
Gérante de la société de conseil SDEO-NC

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

ADHÉRENT A L'HONNEUR



Stéphane JURION, Propriétaire-Gérant du
restaurant Parfums d'Olive

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



César DELISLE - Fondateur de TEALFORGE

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



Fanny VALIN,
Fondatrice et gérante de RendezVous.NC

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

ADHÉRENT A L'HONNEUR



Cindy VERAN, associée-gérante
de Medical Partner Control

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie **E**

NOUVEL ADHÉRENT BIENVENUE !



Florian CALABRETTO, fondateur du cabinet
d'architecture d'intérieur "La Planche à dessin"

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous nos adhérents, nos syndicats professionnels affiliés, associations, structures professionnelles :

- Association Professionnelle des Concessionnaires Automobiles
- Comité des Sociétés D'Assurances
- Fédération Calédonienne du BTP
- Fédération des Entreprises de Travail Temporaire de NC
- Fédération des Industries de NC
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de NC
- Fédération Territoriale des Agents Immobiliers
- Femmes Cheffes d'Entreprises de NC
- Groupement des Ambulanciers privés de NC
- Syndicat des Architectes d'intérieur de NC
- Syndicat des Armateurs de Nouvelle-Calédonie
- Syndicat des Commerçants de NC
- Syndicat des Courtiers en Assurance de NC
- Syndicat des Entreprises de Transports Routiers de NC
- Syndicat des Exploitants Carrières et des Industriels du Béton Prêt à l'Emploi
- Syndicat des Fournisseurs d'Accès à Internet de NC
- Syndicat des Infirmiers à Domicile
- Syndicat des Importateurs De Matériel Médical et Scientifique de NC
- Syndicat des Importateurs et Distributeurs de NC
- Syndicat des Industries de la Mine de NC
- Syndicat du Numérique de NC
- Syndicat des Pharmaciens
- Syndicat Professionnel des Agréés en Douanes Et des Transitaires
- Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes de NC
- Syndicat des producteurs-exportateurs et Exportateurs de Minerai de nickel de NC
- Syndicat des Restaurants, Bars et Discothèques de NC
- Syndicat des Scaphandriers de NC
- Union des Hôtels de NC

Nous remercions nos partenaires :

- Adie NC
- Agence de la transition écologique NC
- Association Calédonienne pour le Développement de l'Enseignement Technique
- Association de Développement Economique de la NC
- Association de Formation du BTP
- Association pour l'étude des régimes de retraite en NC
- Cluster Maritime
- Collectif Agissons Solidaires
- Conférence régionale du sport et des financeurs du sport
- Ecole de Gestion et de Commerce
- Fédération des Entreprises d'Outre-Mer
- French Tech NC
- GPSST (Groupement des Professionnels Santé et Sécurité au Travail)
- Institut des Relations Sociales de NC
- MEDEF-France
- Mouvement pour une Calédonie inclusive en faveur du Handicap
- NC ECO
- New Caledonia Trade, & Invest
- Observatoire Numérique de NC
- Organisation des Professionnels de l'Economie Numérique
- Réseau Initiative Nouvelle-Calédonie
- Talents Calédoniens
- Université de NC

AVEC

LE MEDEF-NC,

VOUS N'ÊTES

JAMAIS

SEUL

www.MEDEF.NC

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie 